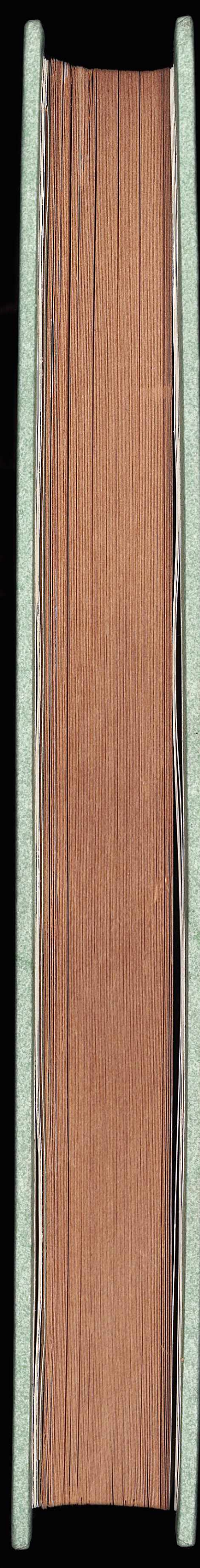
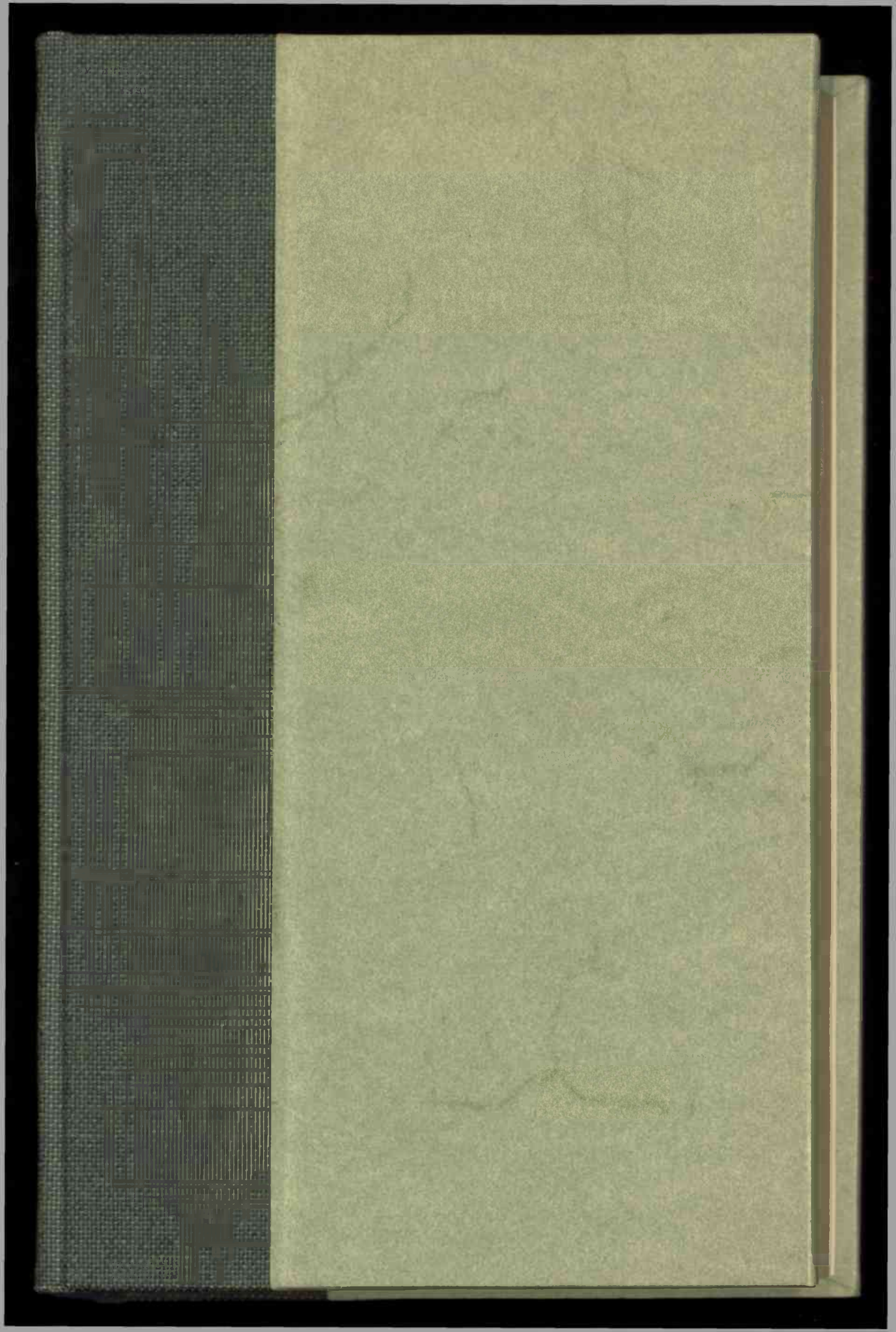
C. DU PREL - LA MORT, L'AU DELÀ, LA VIE DANS L'AU DELÀ





COLLECTION DES MEILLEURS OUVRAGES ÉTRANGERS
Relatifs aux Sciences psychiques
TRADUITS ET PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DU COLONEL DE ROCHAS

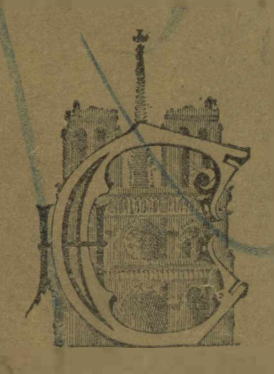
La Mort, l'Au delà, La Vie dans l'Au delà.

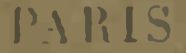
PAR LE

Baron CARL du PREL.

Traduit de l'allemand par Mme Agathe HOEMMERLE,

INTRODUCTION PAR LE COLONEL DE ROCHAS.





PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DES SCIENCES OCCULTES
BIBLIOTHÈQUE CHACORNAC
11, QUAI SAINT-MICHEL

1905

LA MORT
L'AU DELÀ
LA VIE DANS L'AU DELÀ



OUVRAGES FAISANT PARTIE DE LA MÊME COLLECTION

Un cas de dématérialisation partielle du corps d'un médium. Traduit de l'allemand de Aksakof. In-8° avec figures. Prix . . . . 4 fr.

Enseignements spiritualistes. Traduit de l'anglais de Stainton Moses. In-8°. Prix. . . . . 4 fr.

La Voyante de Prevorst. Traduit de l'allemand du docteur Justinus Kerner. Par le Dr Dusart. In-8° avec fig. Prix . 4 fr.

Les côtés obscures de la Nature ou **Fantômes et Voyants**. Traduit de l'anglais de Mistress Crowe. In-8°. Prix 5 fr.

Rapport sur le spiritualisme par le Comite de la Société dialectique de Londres. Traduit de l'anglais par le docteur Dusart. In-8°. Prix . . . . 5 fr.

Les Phénomènes odiques, ou **Recherches physiques et physiologiques sur les dynamides du Magnétisme, de l'Électricité, de la Chaleur, de la Lumière, de la Cristallisation et de l'Affinité chimique** considérés dans leurs rapports avec la **Force vitale,** par le baron Charles de Reichenbach. Traduction française par Ernest Lacoste, ingénieur, membre des Académies d'Aix et du Var, officier d'Académie. Préface par le colonel de Rochas. 1 volume in 8° de 564 pages, avec nombreuses figures dans le texte. Prix . . . . 8 fr.

SAINT-AMAND, CHER. — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

COLLECTION DES MEILLEURS OUVRAGES ÉTRANGERS
Relatifs aux Sciences psychiques
TRADUITS ET PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DU COLONEL DE ROCHAS

La Mort, l'Au delà, La Vie dans l'Au delà.

PAR LE

Baron CARL du PREL.

Traduit de l'allemand par Mme Agathe HŒMMERLÉ,

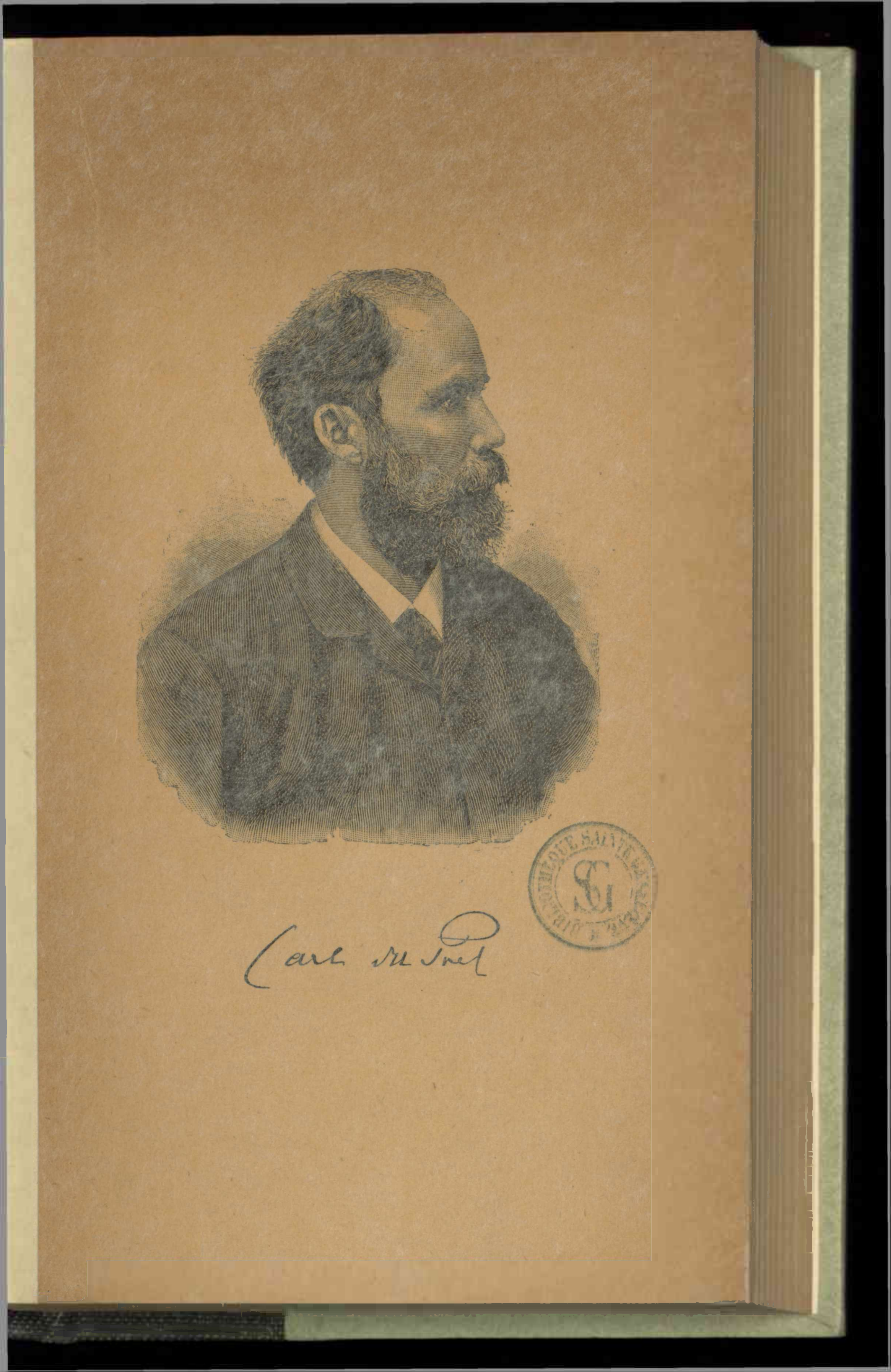
INTRODUCTION PAR LE COLONEL DE ROCHAS.





PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DES SCIENCES OCCULTES
BIBLIOTHÈQUE CHACORNAC
11, QUAI SAINT-MICHEL

1905


Carl du Prel



BIOGRAPHIE DE CARL DU PREL

Carl du Prel est né à Landshut (Bavière), le 3 avril 1839. Il était le second fils du baron Max du Prel, avocat royal, dont la famille, originaire de la Franche-Comté, était établie depuis près d'un siècle en Bavière (1).

Il passa sa première enfance dans sa ville natale. Son père ayant été nommé à Munich, il entra au Ludwigsgymnasium *de cette ville et dans la pagerie royale.*

Après y avoir terminé ses études, il suivit les cours de droit de l'Université pour obéir au désir de sa famille qui désirait lui voir embrasser la carrière paternelle ; mais ces études arides, où il n'y a qu'à se souvenir et rien à trouver, ne pouvaient satisfaire l'esprit vif et curieux du jeune homme ; il les abandonna pour la carrière militaire où il espérait avoir des loisirs lui permettant de se livrer à des occupations de son choix.

En 1866, il prit part à la guerre contre la Prusse en qualité de lieutenant d'infanterie ; puis il revint tenir garnison à Munich où il eut le bonheur d'être introduit dans un cercle d'élite composé de poètes, de musiciens,

---

(1) *Voir l'appendice n° 1.*

de littérateurs et de savants. Jeunes pour la plupart, ils se réunissaient, tous les soirs, dans un café de la place Maximilien, y discutaient amicalement les questions du jour, et élargissaient leur horizon intellectuel par la diversité des sujets qu'ils abordaient, chacun apportant le tribut de sa compétence spéciale.

C'est à cette période de sa vie que remonte un traité plein d'esprit : Le bon sens humain devant la science, *et une dissertation intitulée* Oneiro-Criticon, *à l'occasion de laquelle l'Université de Tubingue lui conféra le titre de Docteur en Philosophie.*

Pendant la guerre de 1870 on lui confia la direction du dépôt des prisonniers français à Neubourg, à cause, disent ses biographes, de sa faible santé et de sa parfaite connaissance de leur langue.

Peu après la conclusion de la paix, il jugea avoir assez payé sa dette envers son pays et il se retira avec le grade de capitaine (1) *pour se consacrer entièrement à son amour de la nature et de la science. Il commença par voyager, allant à pied de Munich à Venise, à travers les monts Tauern; puis il parcourut le Tyrol, l'Italie, la Dalmatie et le Monténégro.*

Le récit de ses pérégrinations (2) *nous montre un observateur délicat et un penseur profond. Loin de ressembler à ces voyageurs toujours pressés, qui traversent les villes, un guide à la main, pour voir, en aussi peu de temps que possible, « ce qu'il y à voir », il faisait de*

(1) Sa dernière garnison fut Neubourg, où Descartes avait déjà servi comme officier de l'électeur palatin. Les deux militaires philosophes ont eu la même destinée, celle de n'être appréciés à leur valeur qu'après leur mort.

(2) Sous les pins et les sapins, *Berlin, 1875.*

longs séjours partout où il trouvait une belle nature à admirer ou une question intéressante à étudier. Venise, Mittenwald en Bavière et Brixen dans le Tyrol furent ses haltes de prédilection.

C'est à Venise, où il demeura huit mois, presqu'aussitôt après avoir quitté l'armée, qu'il aborda pour la première fois l'étude des sciences psychiques dans un livre intitulé : La saine raison humaine devant les problèmes de la science (1) ; *il y défendit les idées de Edouard de Hartman sur la théorie de l'inconscient. C'est également à Venise qu'il composa, sous ce titre original* La lutte pour l'existence dans le ciel, *une étude qui devait, par une voie assez détournée, orienter encore davantage ses recherches sur le grand problème de la vie future* (2).

Les idées de Darwin sur la sélection naturelle et l'évolution des espèces l'avaient grandement séduit et, comme il avait toujours eu pour l'astronomie un goût très prononcé, il chercha si ces idées ne pouvaient s'appliquer au Cosmos tout entier, depuis les infusoires microscopiques jusqu'aux soleils qui éclairent les mondes. De là l'hypothèse que la résolution d'une nébuleuse en masses distinctes donnait naissance à une foule d'astres parcourant des orbites différentes, déterminées par leur situation dans l'espace et le rapport existant entre leur vitesse initiale et l'attraction gravifique. Pour quelques-uns de ces astres, l'équilibre entre ces deux actions s'établit peu à peu, grâce à la formation progressive du

---

(1) *Berlin, 1872.*

(2) *Cette étude parut d'abord, en 1873, dans une série intitulée* Librairie darviniste, *puis, en 1876 et 1882, dans un ouvrage beaucoup plus complet qu'il appela :* Histoire de l'évolution de l'Univers, Esquisse d'une philosophie de l'Astronomie.

système, et elles décrivent des ellipses de plus en plus régulières autour du soleil central dont elles deviennent les planètes ; chez d'autres, l'attraction du soleil central l'emporte et ils s'en rapprochent suivant une spirale jusqu'à ce qu'ils soient absorbés par lui ; d'autres enfin, chez qui la vitesse initiale reste prépondérante, parcourent des ellipses de plus en plus étendues qui arrivent à se transformer en courbes ouvertes par lesquelles ils s'échappent du système.

Mais si les lois qui régissent l'univers sont les mêmes partout, on est conduit à se demander si, partout où l'on rencontre des conditions analogues à celles de la terre, il n'y a pas des êtres analogues à nous. Du Prel répondit, en 1880, à cette question (1), *en se prononçant pour l'affirmative et en recherchant quelle pouvait être dans les différentes planètes, la constitution des êtres qui y faisaient leur demeure. Il était naturel de supposer que ces organismes, créés d'après un même plan général suivant la vieille tradition occultiste* (2), *devaient posséder les mêmes facultés plus ou moins développées, suivant les milieux ; dès lors, l'étude des organismes anormaux qu'on trouve autour de nous devait logiquement s'imposer à son esprit.*

De là toute une série d'ouvrages où il déploie une érudition aussi sûre qu'étendue pour mettre en lumière les facultés des mystiques et des sensitifs, sorciers, devins de tous les pays et de tous les temps. Nous ne saurions analyser ici cette œuvre considérable et nous avons dû

---

(1) Les habitants des planètes et l'hypothèse des nébuleuses, *1880.*

(2) *Ce qui est en haut est en bas et ce qui est en bas est en haut.*

nous borner à reproduire dans l'appendice n° 3 les tables des matières des livres les plus importants, souhaitant que leur lecture tente des traducteurs et surtout des éditeurs (1).

De Prel avait l'habitude de traiter successivement les questions dont il s'occupait dans des articles séparés dont la plupart ont paru dans une grande revue de Berlin, la Zukunft ; *il réunissait ensuite en volumes ceux qui pouvaient se grouper sous un même titre. C'est une méthode très commode pour les sciences en formation où chaque jour amène un progrès, mais elle a l'inconvénient de provoquer des longueurs et des répétitions. Du Prel le savait bien ; aussi disait-il à ses amis, qu'il voulait avant tout persuader et qu'il tenait moins à sa réputation comme écrivain que comme avocat. Le lecteur français n'en éprouve pas moins, assez souvent, quelque lassitude, d'autant plus que le docteur de Tubingue avait conservé, de son éducation dans les Universités allemandes, le goût des longues dissertations philosophiques dont la génération actuelle, toujours pressée, a perdu l'habitude dans notre pays.*

Il ne se borna pas aux compilations et aux dissertations ; il expérimenta le plus qu'il put et dans d'excellentes conditions. C'est ainsi qu'il prit part, en 1892, aux célèbres expériences de Milan avec Eusapia Paladino, en compagnie d'Aksakof, de Schiaparelli, de Brofferio, d'Ermacora, de Richet, de Lombroso et de Chiaia (2).

---

(1) M[lle] *Thomassin a bien voulu traduire pour moi* La Magie, science naturelle, *mais aucun éditeur n'a encore osé hasarder la dépense de l'impression d'un aussi gros ouvrage.*

(2) *J'ai reproduit le rapport de la commission et les observations*

En 1886, il avait étudié un sujet des plus intéressants, Lina, avec qui il obtint des poses passionnelles par suggestion orale, la lecture sans le secours des yeux et la transmission des pensées (1).

Pour tous ses travaux, Carl du Prel eut une collaboratrice aussi intelligente que dévouée, dans la personne de sa femme, la baronne Albertine du Prel, qui sut écarter de lui tous les soins matériels de la vie, si antipathiques à l'homme d'étude ; il l'avait connue pendant un long séjour qu'il fit à Brixen (1876-1879) et une correspondance de près de deux ans avant ses fiançailles lui avait permis d'apprécier ses hautes qualités. Le mariage eut lieu en mars 1880 et le ménage s'était établi définitivement à Munich, passant la belle saison dans les montagnes de la Bavière et du Tyrol. C'est dans ce dernier pays, à Hall, que du Prel, dont la santé n'avait jamais été très robuste et qui s'était peu à peu usé dans un labeur incessant, s'éteignit doucement au milieu des siens, le 5 août 1899, laissant la réputation d'un homme aussi distingué par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Il avait à peine soixante ans.

« *Le monde, dit un de ses biographes* (2), *a perdu en*

---

*de Ch. Richet dans mon livre sur l'*Extériorisation de la motricité *(pp. 41-110).*

(1) *Cette Lina était un modèle d'atelier, comme la Lina qui a servi à mes propres expériences. Elles étaient douées à peu près des mêmes facultés, mais n'avaient que cela de commun. J'ai publié, en 1891, dans le* Cosmos, *une partie du compte rendu rédigé par le comité de la Société psychologique de Munich sur les expériences de du Prel relatives à la transmission des pensées.*

(2) Uebersinnlichewelt, 1899.

lui un grand penseur et ses amis un homme excellent. Ceux qui ne le connurent que superficiellement auraient été tentés de le considérer comme trop réservé et taciturne, mais c'était un de ces êtres rares qu'on apprécie de plus en plus quand on pénètre dans leur intimité et dont alors on ne se détache jamais. Peu savent à quel point il était généreux ; il s'en cachait, n'aimant pas à être loué. Ami fidèle, il parlait d'un absent comme il lui aurait parlé à lui-même, et cette franchise dont il faisait preuve envers ses amis, il la pratiquait aussi envers lui-même. Le dernier à croire que ses ouvrages dussent être exempts de critique, il poussait toujours plus loin ses recherches, n'en faisant jamais assez à son gré. Peu de jours avant sa mort il dictait encore aux siens des corrections à apporter aux travaux qu'il avait en train. L'automne précédent, causant sur les bords du lac de Garde avec un ami, il se lamentait de ne pouvoir consacrer encore dix ans de sa vie à l'étude approfondie de la médecine et des sciences naturelles afin d'être à même, grâce aux connaissances ainsi acquises, d'éliminer de ses œuvres les erreurs qui auraient pu s'y glisser.

« S'il savait travailler, il savait aussi se reposer. Aimable et fin dans un cercle qui lui était sympathique, il plaisantait volontiers ou se mêlait à la discussion pour l'éclairer d'un mot juste et net ou par ces magnifiques comparaisons dont il s'est servi avec tant d'à-propos dans ses livres.

« Il manquerait à ce portrait un trait caractéristique si nous ne parlions de son amour pour les animaux. Tout être vivant lui était sympathique, qu'il fût laid ou insignifiant, et la brutalité de ceux qui martyrisent de pauvres bêtes inoffensives le mettait hors de lui.

Aussi a-t-il combattu la vivisection partout où il l'a pu, demandant, sans exagération sentimentale, la suppression de cette inutile torture scientifique. »

Nature essentiellement droite et pure, non seulement il haïssait le mensonge, mais il le trouvait même inconcevable. Il détestait l'hypocrisie et il était même rude pour les flatteurs mondains, ce qui lui attira de nombreux adversaires, surtout quand il fut arrivé, de déductions en déductions, à se déclarer partisan du spiritisme. Dans une piquante lettre ouverte, écrite en 1894 à un de ses amis qui l'avait interrogé à ce sujet, il a raconté lui-même comment il se joua de ses détracteurs.

« Il y a de cela environ 15 ans, l'opinion publique était encore absolument contraire au spiritisme ; on ne voulait pas y voir une science et on le traitait de fumisterie. En ce qui me concerne, on prononça sans tarder que je m'étais laissé tromper par d'habiles prestidigitateurs ; on entendait dire, çà et là, que j'étais devenu fou ; quelqu'un alla même jusqu'à affirmer qu'il savait, de source certaine, que j'avais déjà été enfermé dans une maison d'aliénés...

« Tout cela ne me tourmenta guère et ne me fit pas hésiter. Connaissant l'histoire des sciences, je savais qu'on a toujours accusé de folie celui qui soutenait une vérité paradoxale ; j'étais certain en outre de posséder une vérité qui, tôt ou tard, serait reconnue publiquement.

« Les physiciens surtout déclarent qu'un homme ne peut être spirite que s'il ignore totalement la loi de causalité. Un jour que je tombais, une fois de plus, sur un de ces jugements, je me permis une petite plaisanterie..

J'écrivis un essai astronomique, L'énigme des comètes, *qui fut accepté par la célèbre revue de Berlin, la* Zukunft *(n° 71 du 3 février 1894); seulement je le signai du pseudonyme* CHARLES D'ARLOZ. *Mon vrai nom aurait fait rejeter mon article par tous les adversaires du spiritisme et je voulais précisément être lu par les physiciens et me savoir accepté sans préjugé. Je voulais prouver que j'avais au moins quelque notion de la loi de causalité; rien de mieux qu'un essai sur l'astronomie pour le démontrer. Mon essai fut l'objet d'un rapport dans le bulletin de la* Société astronomique de France *(1894,* IV*); il fut imprimé, la même année, dans le n° 4 de la revue astronomique* Sirius *et discuté par un homme du métier dans le n° 8 de la même revue. Enfin je reçus d'un éditeur la proposition de traiter toute l'astronomie d'après cette méthode. Tout cela serait-il arrivé si j'avais donné mon véritable nom? Je ne le crois pas. Maintenant que j'ai laissé tomber le masque, enlevé à mes adversaires la possibilité d'expliquer ma conviction spirite par mon ignorance de la physique, à eux de chercher une autre raison. Je leur propose cette hypothèse: Un sort pitoyable m'a laissé encore quelques moments lucides me permettant d'écrire des essais dignes d'être lus, les jours pairs; bien que les jours impairs soient voués à la déraison pure.*

« Si donc ces lignes tombent entre les mains d'un jeune homme inexpérimenté qui veut se consacrer à la littérature, je voudrais bien le pénétrer de ceci: Il ne faut pas s'écarter de l'épaisseur d'un cheveu de la manière de penser du jour; sinon il se condamnera lui-même à l'insuccès ou du moins à un succès des plus lents. Il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'inquiéter de savoir si

cette manière de penser est conforme ou non à la vérité ; serait-elle même aussi absurde que la conception matérialiste de l'univers régnante aujourd'hui, l'erreur n'en restera pas moins dissimulée, grâce à son universalité... Voltaire l'a dit : « Quand tout le monde a tort, tout le monde a raison ». Donc, si tu veux réussir en ce monde et passer pour un représentant de la vérité, tu n'as qu'à répéter ce que les autres croient, mais garde-toi de dire ce que tu crois personnellement. »

L'ouvrage dont nous publions aujourd'hui la traduction due à Mme Agathe Hœmmerlé, qui fut son disciple, est le dernier qui ait paru pendant sa vie (1) ; ce fut comme le couronnement de sa carrière. Il semble que Dieu ait conservé ses forces jusqu'au moment où il était parvenu à acquérir, sur le sort qui nous attend après la mort, une conviction pleine et entière basée sur les seules preuves qu'admettent les esprits façonnés par l'éducation scientifique moderne.

Pour moi je suis convaincu qu'il vit toujours sous une autre forme et que, la mort se bornant à modifier les conditions physiques de l'âme, il poursuit, de l'autre côté de la tombe, l'œuvre glorieuse qui lui a été assignée par la Providence pour hâter l'évolution intellectuelle et morale de l'humanité.

L'Agnélas, 20 août 1904.

ALBERT DE ROCHAS.

---

(1) *Il a eu deux éditions : la première a été publiée par l'auteur lui-même à Munich, en 1899 ; l'autre a paru à Iena, chez Costenoble, en 1901.*

APPENDICE N° 1

NOTICE GÉNÉALOGIQUE SUR LA FAMILLE DU PREL

La famille Du Prel est originaire de la Franche-Comté.

Il parait que le nom se rattache au lieu dit Le Prel, possession de l'abbaye de Saint-Claude, dont les comtes de Chalon (de la maison comtale de Bourgogne) étaient les voués. Les comtes de Chalon, par suite d'un arrangement avec l'abbaye en 1301, établirent des sous-voués ou prévôts pour leur part à la Châtellenie des Prels ou du Prel. En effet, un Simon du Prel qualifié écuyer, tenait encore, au xvi[e] siècle, en fief de la maison de Chalon-Orange, une habitation seigneuriale au Prel.

Une branche de la famille possédait, vers la fin du xiv[e] siècle, des fiefs dépendant de la maison de Chalon dans les Châtellenies de Vuillaffannes et de Châtillon-sur-Courtine. Ces fiefs furent repris en 1404 et 1423, par Jean du Prel ou Duprel écuyer. Un autre Jean du Prel était encore en possession de terres dans la Châtellenie de Vuillaffannes vers la fin du xv[e] siècle et vint s'établir à Salins. Le fils de ce dernier, Pierre du Prel, Sire d'Arloz, obtint confirmation de noblesse et concession d'armoiries par l'Empereur Charles-Quint, en 1531, pour des services rendus dans les guerres de Hongrie et d'Allemagne.

L'arrière petit-fils de Pierre, messire Antoine du Prel d'Arloz, maitre de camp au service d'Espagne, nommé baron en 1651.

par le roi Philippe IV d'Espagne, général des armées de la Ligue des cantons catholiques de la Suisse en 1656, était également pourvu de la charge de gouverneur des villes et châteaux de Bletterans et Arlay en Franche-Comté, par les princes d'Orange, héritiers des Chalon. Il laissa de son mariage avec Marguerite du Pin-de-la-Chasnée, fille du baron de Jusseau, deux fils, auteurs de deux branches.

Claude du Prel, baron de Chapois, époux d'Antoinette de Vers de Vaudrey, était auteur de la ligne aînée, fixée à Chapois, à Arbois, à Méronnaz, etc., qui s'est éteinte en 1770 en la personne de Charles-Marie-Joseph-Humbert du Prel, chevalier de Malte, colonel du régiment d'Enghien, gouverneur du château de Joux et de Pontarlier.

Gérard du Prel de Chapois (frère de Claude), qui avait quitté le service d'Espagne après la paix de Nimègue en 1678, prit service dans les mousquetaires du roi et mourut en 1733 avec le rang de lieutenant général au service de France. Il s'était fixé dans le Luxembourg en suite de son mariage avec Marie-Madeleine de Failly de Sancy, dame d'Erpeldange. Son fils, *Charles-Antoine* baron du Prel, seigneur d'Erpeldange, etc., conseiller de courte robe et maréchal de la noblesse du duché de Luxembourg, fut auteur de deux lignes. Celle de *Charles-Marie-Joseph*, époux de Catherine de la Salle, rentra en France. Son dernier représentant, le baron *Adolphe* du Prel d'Erpeldange, ancien aide-de-camp du général de la Salle (son parent), colonel du 5e hussards, est mort à Nancy en 1863 et n'a laissé de son mariage avec Thérèse-Charlotte Le Bègue de Bayécourt, que deux filles, dont l'une a épousé le baron de Kesling de Berg, l'autre le vicomte de Bry d'Arcy, dont un fils est officier de cavalerie dans l'armée française.

Jean-Baptiste, baron du Prel, frère du susdit Charles-Marie-Joseph, s'établit en Bavière, où il mourut à Amberg en 1805. Il était chambellan de l'électeur de Bavière et conseiller aulique, seigneur de Pilsach, Stein, Weihern, etc. Il laissa de son mariage avec la baronne Marie-Anne de Weichs de Falkenfels, entre

autres : *Max* baron du Prel, avocat royal à Munich (1882), époux de Anne-Antoinette-Thérèse de Sandreczki, d'une famille polonaise réfugiée en Allemagne. Max eût quatre fils, dont deux sont encore en vie : *Fréderic*, chambellan du roi de Bavière, directeur de régence à Augsbourg ; *Max*, chambellan du roi de Bavière et conseiller impérial au ministère d'Alsace-Lorraine. Les deux fils décédés étaient *Carl*, docteur en philosophie et capitaine en retraite, et *Walter*, lieutenant aux gardes de S. M. le roi de Bavière, chevalier de l'ordre pour le mérite militaire, mort le 24 septembre 1870, des blessures qu'il reçut à la bataille de Sedan.

Carl du Prel, dont nous avons esquissé la biographie, laissa de son mariage avec Albertine Baur, un fils, Gérard, étudiant de l'Université de Munich, et une fille, Hildegarde.

Armoiries. — Les du Prel portaient anciennement : De gueules au chevron engrêlé d'argent, accompagné de trois étoiles rayonnantes de même. L'empereur Charles-Quint, en confirmant la noblesse, changea les étoiles de l'écu en « ombres de soleil rayonnantes d'or, de sept rayons chacun ».

APPENDICE N° 2

ÉCRITS DE CHARLES DU PREL

D'après le catalogue qu'il a inséré à la tête de son dernier livre (1).

Librairie d'Ernest Gunther, à Leipzig.

Entwiklungs geschichte des Weltalls. Entwurf einer Philosophie der Astronomie. (Histoire de l'évolution de l'Univers. Esquisse d'une philosophie de l'Astronomie) 1876.

Die Planetenbewohner und die Nebularhypothese. (Les habitants des planètes et l'hypothèse des nébuleuses) 1880.

Psychologie der Lyrik. Beiträge zur Analyse der dichterischen Phantasie. (La psychologie de la lyrique. Contribution à l'analyse de la fantaisie poétique) 1876.

Unter Tannen und Pinien. Wanderungen in den Alpen, Italien, Dalmatien und Montenegro. (Sous les sapins et les pins. Pérégrinations dans les Alpes, en Italie, en Dalmatie et dans le Monténégro) 1875.

Das Weltliche kloster. Eine Vision. (Le Cloitre mondain. Une vision).

Die Philosophie der Mystik. (La Philosophie de la Mystique) 1885.

---

(1) Ce catalogue ne contient pas tous les écrits dont il est fait mention dans sa biographie.

Die monistiche Seelenlehre. Ein Beitrag zur Lözung des Menschenrätsels. (La doctrine monistique de l'âme. Une contribution à la solution de l'énigme humaine). 1888.

Die Mystik der alten Griechen. Tempelschlaf. Orakel, Mysterien ; Dämon des Socrates. (La Mystique des anciens Grecs. Sommeil des temples : Oracles ; Mystères ; Démon de Socrate). 1888.

Kant's « Vorlesungen über Psychologie ». Mit einer Einleitung : Kant's mystiche Weltanschaunung. (Conférences de Kant sur la Psychologie, avec une préface sur les vues mystiques de Kant). 1889.

Die Entdeckung der Seele durch die Geheim wissenschaften. (La découverte de l'âme par les sciences occultes). 1894.

Librairie de J.-G. Cotta, à Stuttgard.

Das Kreuz am Ferner. Ein hypnotisch-spiritischer Roman. (La Croix. Roman hypnotico-spirite). 1891.

Librairie de Wilhem Friedrich, à Leipzig.

Studien aus dem Gebiete der Geheimwissenschaften. (Etudes dans le domaine des sciences occultes). 1890-1891.

Prof. Dr Mendel in Berlin und des Hypnotismus. Von Dr Carl du Prel und Dr Carl Gerster. (Le Prof. Dr Mendel à Berlin et l'hypnotisme. Par le Dr Carl du Prel et le Dr Carl (Gerster).

Librairie de l'Akademische Monatschefte, à Munich.

Das hypnotische Verbrechen und seine Entdeckung (Le crime hypnotique et sa mise en évidence).

Librairie de Philip Reclam, à Leipzig.

Das Rätsel des Menschen. Einleitung in das studium der Geheimwissenschaften. (L'énigme de l'homme. Introduction à l'étude des sciences occultes).

Der Spiritismus (Le Spiritisme).

Librairie de Hermann Costenoble, à Iéna.

Die magie als Naturwissenschaft (La Magie, comme science naturelle). 1899.

Die vorgeburtliche Erziehung als Mittel zur Menschenzüchtung. (L'éducation avant la naissance, comme moyen d'amélioration des hommes).

Der Tod, das Jenseits, das Leben im Jenseits. (La Mort, l'Au-delà, la Vie dans l'Au-delà). 1901.

APPENDICE N° 3

TABLES DES MATIÈRES DES PRINCIPAUX OUVRAGES DE CARL DU PREL

Histoire de l'évolution de l'Univers.

(1876)

I. — Darwinisme et Astronomie.
II. — L'Universalité des lois terrestres.
III. — L'identité des matières cosmiques.
IV. — La rotation des Mondes.
  1) La transformation des nébuleuses cosmiques en amas d'étoiles.
  2) Les étoiles variables.
  3) Etoiles temporaires subitement apparues dans le ciel.
  4) La transformation des amas d'étoiles en nébuleuses cosmiques.
  5) Les signes de décadence au ciel.
V. — L'évolution du système solaire.
  1) Les planètes.
  2) Les lunes.
  3) L'hypothèse nébulaire.
VI. — La théologie cosmique.
VII. — La critique appliquée au système solaire.
  1) La sélection indirecte du plus approprié.
  2) Le mécanisme des planètes.
  3) Le mécanisme des astéroïdes.
  4) Le mécanisme des comètes.

Les habitants des planètes et l'hypothèse nébulaire.

NOUVELLES ÉTUDES SUR L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DE L'UNIVERS
(1880)

La philosophie mystique.

(1885)

La doctrine monistique de l'âme

(1888)

Etudes dans le domaine des sciences occultes
(1890)

PREMIER VOLUME : *Faits et Problèmes.*

1. — Les sorcières et les médiums.
2. — L'épreuve par l'eau des sorcières.
3. — L'enterrement des fakirs en vie.
4. — Le mysticisme des plantes.
   a) Plantes magnétisées.
   b) La croissance forcée des plantes.
   c) Le phénix des plantes.
5. — Le mysticisme dans la folie.
6. — La montre dans la tête.
7. — La salamandre.
8. — Comment la médecine se pare des plumes d'autrui.
9. — L'emploi pédagogique de la suggestion.
10. — Où conduit l'hypnotisme.

SECOND VOLUME : *La Psychologie et la Métaphysique expérimentales.*

1. — Expériences hypnotiques.
   a) Ordres hypnotiques.
   b) Ordres posthypnotiques.
   c) Hallucinations positives posthypnotiques.
   d) Hallucinations négatives posthypnotiques.
   e) Illusions posthypnotiques.
2. — Rêves artificiels.
3. — Le sommeil du temple dans les temps modernes.
4. — L'emploi pratique de l'hypnotisme dans la psychologie transcendantale.
5. — La légalité du monde intellectuel.

La découverte de l'âme au moyen des sciences occultes.

(1894)

PREMIER VOLUME

SECOND VOLUME : *La vue à distance et l'action à distance.*

La magie, science naturelle.

PREMIÈRE PARTIE : *La physique magique.*

SECONDE PARTIE : *La psychologie magique.*





PRÉFACE

S'il est vrai, comme Kant l'affirme, que le bien-être de l'humanité dépend de la métaphysique, il est évident que la question de l'immortalité a pour nous une importance de premier ordre.

Son influence sur la vie sociale pourrait se manifester clairement si les opinions que les hommes ont adoptées sur ce grave problème n'étaient point aussi divisées : l'Eglise érige l'immortalité en dogme sans la prouver ; la science physique la nie de parti pris ; enfin dans la philosophie nous trouvons des défenseurs pour les deux opinions.

Puisque, depuis des milliers d'années, on a fait tant d'efforts intellectuels pour parvenir à la solution d'une question intéressant à un si haut point l'humanité sans pouvoir arriver à une conclusion définitive sur ce débat, il est évident qu'on n'y parviendra que par une voie toute nouvelle.

Il s'agit de prouver que nous possédons une âme et que celle-ci peut se détacher du corps sans perdre ses capacités essentielles. Pour que cette preuve puisse être généralement admise et que la foi en l'immortalité devienne un bien commun de l'humanité au point d'exercer une influence sur le bien-être général, il faut qu'elle soit différente de toutes les

autres preuves données jusqu'ici et restées inefficaces; elle consistera à *démontrer par l'expérience que l'âme peut se détacher du corps, même du vivant de l'homme.*

Si l'on arrive à démontrer, en outre, que cette âme, ainsi dégagée du corps pendant la vie de l'homme, agit et juge d'une manière différente que lorsqu'elle est renfermée dans le corps et qu'elle peut fonctionner d'une manière indépendante, alors les divergences des opinions devront cesser et l'on aura ainsi résolu le problème de la vie future, problème pour lequel l'*ignorabimus* était considéré comme tellement certain qu'on ne se donnait même plus la peine d'essayer d'en soulever le voile.

Tant que l'homme restera dans le doute pour savoir s'il est une créature physique et mortelle, ou un être métaphysique et immortel, il n'aura pas le droit de se vanter de sa conscience personnelle, et se borner à regarder la mort comme un saut dans les ténèbres ne convient point surtout à un philosophe dont le premier devoir, d'après Socrate, est de se connaître lui-même.

Carl du Prel.

Hall en Tyrol, août 1898.





CHAPITRE PREMIER

LA MORT CONSIDÉRÉE COMME LE PASSAGE DE L'HOMME A L'ÉTAT ESSENTIELLEMENT ODIQUE

Lucrèce compare la naissance de l'homme à un naufrage ; les vagues nous jettent nus et abandonnés sur des rives inconnues.

Ut sævis projectus ab undis
Navita nudus humi jacet (1).

Pour quelle cause et dans quel but, émergeant de l'océan des âges, avons-nous été déposés sur les côtes terrestres ? Nous ne le savons pas ; et tout ce qui précède ce naufrage nous est tellement inconnu que nous considérons la naissance comme le commencement de notre existence.

Nous arrivons sur la terre avec une conscience vide et les connaissances qu'acquiert cette conscience au cours de la vie concernent exclusivement les objets avec lesquels nous

---

(1) LUCRETIUS. — *De nat. rer.*, V, 222.

sommes en rapport. A peine savons-nous si nous avons le droit de poser des questions sur ce qui fut avant la naissance, sur ce qui sera après la mort ; nous n'avons des notions que sur la courte période qui s'étend entre le berceau et la tombe. Nous prétendons être le roi de la création et notre règne ne s'étend que sur l'un des astres les plus insignifiants du firmament. Nous sommes fiers de notre conscience personnelle qui nous rend supérieurs aux animaux ; mais nous n'avons sur les animaux, qui ne se rendent pas compte qu'ils sont mortels, que l'avantage douteux de pouvoir envisager la mort sûrement, et, bien que nous ayons la notion de l'immortalité, nous ne sommes point encore certains de la posséder.

Le problème de l'immortalité comporte trois questions :

1° Possédons-nous une âme immortelle ?

2° Où se trouve l'Au-delà ?

3° Quelle vie mènera l'âme dans l'Au-delà ?

La religion, la philosophie et l'histoire naturelle se sont occupées de ces trois questions et nous allons exposer sommairement le résultat de leurs recherches.

Les religions diverses, basées sur la Révélation, ont, de tout temps, enseigné qu'à la mort, l'âme quitte le corps pour être transportée dans l'Au-delà et y recevoir la récompense ou la punition méritées par sa conduite terrestre.

La vie terrestre ne serait donc qu'un épisode passager durant lequel on devrait d'autant plus s'appliquer à bien se préparer à la vie future qu'elle n'embrasse qu'un petit espace de temps, tandis que l'autre est éternelle. Ce point de vue porte l'intérêt entièrement sur la vie à venir ; et quand la foi en l'immortalité est universelle, comme par exemple au Moyen Age, toute la civilisation s'en ressent en bien et en

mal. Sans cette foi, il est impossible de se rendre compte des événements les plus importants du Moyen Age, ni de l'excellence et du développement de l'art chrétien, ni de l'oppression de l'esprit par l'inquisition et ses bûchers. Par contre, nous observons, de nos jours, que l'influence de la Religion, et avec elle le pouvoir de l'Eglise, s'évanouissent de plus en plus ; et si (ce dont nous ne doutons pas) cette dissolution continue, le problème de l'immortalité n'aura plus rien à espérer du côté de la religion.

Passons maintenant à la philosophie.

Au Moyen Age, elle était au service de l'Eglise. La vérité des dogmes religieux devait être confirmée par le raisonnement pour acquérir plus d'importance ; mais le résultat fut contraire à l'attente. On ne réussit pas à établir l'harmonie espérée entre le dogme et la raison ; la difficulté n'en devint que plus grande et la polémique entre Bayle et Leibnitz acheva de démontrer l'insuccès de l'entreprise.

Depuis lors, la philosophie renonça à l'alliance avec la théologie et choisit une route indépendante. Elle refusa d'admettre l'immortalité basée sur la révélation et tâcha de la prouver au moyen de ses propres principes. Elle espéra y arriver au moyen d'une analyse psychologique, mais l'expérience ne réussit pas. Notre conscience, en effet, ne se rend compte que des changements de notre corps, et cela au moyen des sens, tandis que pour prouver l'immortalité, il faut démontrer que l'âme est consciente sans le corps.

La philosophie pas plus que la religion n'a donc pu résoudre le problème ; et comme il n'est pas à prévoir qu'elle trouvera d'autres arguments plus nouveaux et plus convaincants, on peut dire que nous n'avons rien encore à espérer de ce côté.

En progressant dans la connaissance de la nature, la solution du problème n'a pas eu un meilleur résultat. On a cherché à se faire une idée de l'âme et on n'y a vu qu'une fonction du corps ; on est allé à la recherche de l'Au delà et ne l'a point trouvé. L'apparence de la voûte céleste fut réduite par l'astronomie à un espace infini.

Il paraissait donc que plus les sciences physiques se développaient, moins l'idée de l'immortalité avait chance de survivre. Sous l'influence de cette tendance de l'esprit, l'humanité a accordé une importance de plus en plus grande à la vie terrestre au détriment de celle de l'Au-delà ; toute la civilisation actuelle se trouve sous la domination de ces vues et s'en ressent en bien et en mal. L'instruction intellectuelle a fait des progrès, mais la morale a perdu sa source métaphysique ; et voilà pourquoi nous observons un relâchement moral tel qu'on est à se demander où cela nous mènera. Il est tout à fait évident que la police et l'Etat ne pourront jamais obtenir la moralité ni par la force ni par la loi, car le problème de la morale n'est qu'un problème métaphysique. Elle ne peut être fondée que par la foi en l'immortalité ; et comme celle-ci trouve encore son plus grand soutien dans le cadre métaphysique chrétien, on comprend que, malgré les tendances rétrogrades de l'Eglise, celle-ci possède encore assez d'influence pour que des âmes craintives se tournent vers elle comme étant l'ancre de salut qui doit sauver la société du naufrage.

On ne peut nier, en effet, que, sans une rénovation de la foi métaphysique, nous ne voguions vers une dégénérescence générale qui se produirait alors même que, par les progrès des sciences physiques, la civilisation aurait atteint son apogée.

L'importance extrême accordée à la vie terrestre et la concentration sur elle de tous nos intérêts sont la cause première de nos misères sociales qui ne seront atténuées que par la croyance en une vie future. Si nous nous savions immortels, nous ne considérerions plus la vie actuelle comme notre but principal ; ce n'est qu'à cette condition que nous nous résoudrons à conduire notre vie actuelle en vue du bien-être de la vie future, même au détriment de celle-ci. L'égoïsme terrestre, qui exclut l'amour du prochain, pourrait alors faire place à l'égoïsme transcendantal qui suffirait pour améliorer les conditions sociales, car il comporte l'amour du prochain, ne fût-ce que par ce simple calcul que, les rapports personnels continuant dans l'Au-delà, celui qui aurait semé le plus d'amour ici-bas en récolterait le plus dans la vie future.

Comment pourrons-nous donc, vu les insuccès précédents, regagner la croyance en l'immortalité ? La théologie ne fait que la soutenir sans la prouver ; la science physique la nie carrément, et la philosophie, selon les représentants les plus éminents, de Platon à Schopenhauer, hésite entre le panthéisme et l'individualisme. Au moment de la mort, le plus savant professeur n'est pas plus avancé que l'homme le plus ignorant, relativement au sort qui l'attend après son dernier soupir

Un de mes amis eut la douleur de perdre sa fille, ce qui raviva en lui l'intact de la question relative à l'immortalité de l'âme. Professeur à l'Université, il s'adressa à ses collègues, professeurs de philosophie, espérant trouver des consolations dans leurs réponses. Ce fut une amère déception : il avait demandé du pain, on lui présenta une pierre ; il cherchait une affirmation, on lui répondit par un « peut-être ».

Ainsi nous nous trouvons devant ce scandale scientifique que l'ignorance la plus absolue règne sur la solution du plus important de tous les problèmes qui puissent intéresser l'humanité. Swift en mourant s'écriait qu'il allait « faire un saut périlleux dans les ténèbres » ; chacun de nous peut encore en dire autant. L'homme le plus instruit de nos jours, même tempérant une éducation religieuse par la philosophie et la physiologie, ne peut à la fin de sa carrière que conclure comme Faust : « Je vois que nous ne pouvions rien savoir là-dessus. » Et cependant il ne saurait se contenter de la négation ; il ne comprend pas ceux qui renoncent à résoudre l'énigme ; il comprend encore moins ceux qui, préoccupés exclusivement des intérêts terrestres, ne se donnent même pas la peine de s'informer s'il existe un problème métaphysique, abaissant ainsi leur conscience personnelle au niveau de celle des bêtes ; il ne se contente pas de regarder la vie comme une habitude ; il ne réussit pas à étouffer en lui cette intuition innée d'une autre vie qui le hante : et, comme les sciences officielles ne peuvent le renseigner sur l'Au-delà, plutôt que de renoncer à la recherche, il fait comme Faust : *il s'adonne à la magie.*

La *Magie* constituait une faculté dans les Universités du Moyen Age ; aujourd'hui, elle en est exclue. Le professeur contemporain n'a rien de la nature d'un Faust et il considère la magie moderne comme une superstition.

La réalité de cet occultisme que nos Universités renient n'est-elle pas cependant démontrée par deux prémisses que même un physiologiste est forcé d'admettre ?

1° Nos sciences naturelles n'ont pas encore dit leur dernier mot et la nature cache beaucoup de forces et de lois que nous ignorons encore.

2° Ces forces ne prennent pas naissance au moment où on les découvre ; elles n'auraient pas été découvertes si elles n'existaient déjà.

De là il faut conclure logiquement qu'il y a des phénomènes naturels produits par des forces inconnues dont nous ignorons la nature. Ces phénomènes ont dû se produire dans tous les temps, dans tous les pays et dans toutes les phases de l'évolution scientifique. Notre siècle a, lui aussi, ses phénomènes occultes, sa magie dont on ne peut pas dire qu'elle existe « peut-être », parce qu'elle existe « nécessairement ». La magie a pour but de rechercher et d'étudier les forces latentes qui peuvent se trouver dans l'homme et les choses et de déterminer leurs relations mutuelles. L'homme, la créature la plus complexe que nous connaissions, doit être considéré comme un microcosme dans qui se trouvent concentrées les forces du macrocosme ; il possède nécessairement des forces occultes dont il ne se rend pas compte et qu'il ne peut employer à son gré, mais qu'il pourra faire sortir de leur état latent dès qu'il connaîtra les lois qui les régissent. C'est ainsi, par exemple, que les rêves prophétiques se présentent spontanément mais ne peuvent encore se produire selon notre désir.

Notre psychologie moderne a tort de ne point prendre en considération les forces occultes. Elle n'étudie que celles dont nous avons conscience et que nous pouvons employer à notre gré ; n'étant qu'une psychologie d'expériences conscientes, elle n'embrase que la moitié de son domaine. Notre conscience, qui se synthétise dans le cerveau et s'étend dans tout le corps au moyen du système nerveux, ne peut, en aucune façon, nous renseigner sur la question de l'existence et de la nature de l'âme. Si l'âme existe, il faut la chercher en dehors de la conscience cérébrale ; car là nous ne trouvons

que la moitié de ce qu'est l'homme par définition. Comme les forces occultes de l'homme n'ont pas leur source dans sa nature physique, son cerveau ne peut en avoir conscience ; elles procèdent nécessairement d'un être spécial, l'homme occulte, et c'est là une considération très importante pour le problème de l'immortalité. Notre psychologie moderne ne pose, en effet, la question de l'immortalité que par rapport à l'homme considéré comme être physique ; il s'agit maintenant de la poser par rapport à l'homme considéré comme être occulte. Il va sans dire que la psychologie occulte part du principe qu'il existe un être transcendantal qui ne participe pas aux péripéties du corps et par conséquent n'est pas influencé par la mort.

Il existe un monde transcendantal ; c'est celui que nous ne pouvons percevoir par les sens physiques. Nous possédons en nous un homme transcendantal ; c'est la partie de notre être qui se trouve au delà de notre conscience cérébrale. Le monde transcendantal, celui qu'on appelle ordinairement l'*Au-delà*, est tout aussi réel que le monde visible, et les relations des choses dans l'Au-delà sont soumises à des lois exactes tout comme dans le monde physique. C'est à ces lois exactes que notre être transcendantal, notre âme, est soumis, et ce sont les phénomènes qui en dérivent qu'étudie l'occultisme. C'est à cet ordre de phénomènes qu'appartiennent le *Somnambulisme* et le *Spiritisme*, les deux principaux domaines de notre magie moderne.

Comme créature terrestre, l'homme est composé de l'âme et du corps. Bien que la conscience cérébrale n'embrasse que la moitié de notre être, c'est-à-dire le corps, il est évident qu'il n'y a là qu'une limite subjective et il est à supposer que, dans des cas anormaux ou extraordinaires, ces limites peuvent être reculées. Nous serions, dans des cas pareils, en

mesure d'acquérir quelques notions sur les relations qui peuvent exister entre les propriétés occultes des choses et le noyau occulte de notre être ; nous aurions ainsi connaissance, dès cette vie, de la nature de notre âme et de son mode d'existence dans l'Au-delà.

Cela se produit dans le somnambulisme ; et puisque nous pouvons franchir la frontière physique pour entrer dans le monde transcendantal, pourquoi les êtres de l'Au-delà ne pourraient-ils aussi franchir cette frontière pour entrer en rapport avec nous. Avec le somnambulisme, nous pénétrons dans le monde des esprits ; avec le spiritisme, ce sont les esprits qui pénètrent dans le nôtre. Telle est la définition des deux principaux phénomènes de la magie moderne.

Après ces explications, le lecteur ne s'étonnera plus de me voir soutenir que l'ancien problème de l'immortalité et de la vie future, resté sans solution jusqu'à nos jours, est cependant susceptible d'en trouver une basée sur de nouvelles recherches et que, pour cela, *c'est à la magie qu'il faut s'adonner*. Nous n'avons pu trouver la solution dans la psychologie physique ; nous devons donc la chercher dans la psychologie occulte ; et c'est là, en effet, que nous la trouverons.

Nous insisterons sur ce fait qu'elle est nécessaire à l'humanité, pour que le découragement actuel soit remplacé par une certitude propre à relever les cœurs. Nous voyons, en effet, les peuples civilisés de nos jours perdre la foi en une vie future en même temps qu'ils abandonnent leurs dogmes religieux. Nous voyons encore que les négateurs de la Foi, au lieu de chercher un appui dans la Philosophie (qui ne prendra jamais racine dans la masse), tombent dans les bras du matérialisme qui ne se borne pas à rester une conviction théorique mais s'infiltre dans la vie pratique. La science n'a

pu arrêter ce courant, et son assertion que la Psychologie et la Métaphysique parviendront un jour à prouver l'immortalité ne porte pas remède au mal qui ronge le présent. L'Occultisme seul est en état de parer au danger ; il donne à l'homme la connaissance de sa nature métaphysique et, avec elle, l'assurance de sa dignité comme être immortel ; il n'exige pas d'un être intelligent la foi aveugle à des dogmes qui manquent de preuves, il l'excite au contraire à se servir de son intelligence pour examiner les faits et tenter les expériences psychologiques sur lesquelles reposent les preuves de son immortalité. C'est donc par l'occultisme que l'homme résoudra personnellement le problème auquel la Religion, la Philosophie et les Sciences physiques n'ont pu trouver de réponse jusqu'à présent, problème dont dépend le salut de l'humanité sur la terre et même son salut dans la vie future, car celui-là seul saura conduire sa vie actuelle, en vue de la vie de l'Au-delà, qui aura cru à la réalité de cette dernière. Il faut s'appliquer à semer ici-bas pour récolter là-haut.

Envisageons d'abord le problème de l'immortalité : Nous nous proposons de prouver cette immortalité à l'aide de faits expérimentaux.

Le moyen le plus simple serait d'avoir recours aux expériences spirites puisqu'elles prouvent la survivance des morts ; mais, bien que j'apprécie la valeur de ces preuves, je ne considère pas encore le spiritisme comme une science expérimentale puisque nous ne pouvons compter sur la réussite absolue de ses expériences. En tous cas, l'homme vivant est un sujet plus sûr qu'un désincarné, quand il s'agit d'expérimenter ; il faut donc baser nos preuves sur des faits constatés par l'expérience et observés sur des vivants.

Quand l'homme meurt, aucun signe extérieur ne dénote la séparation de l'âme et du corps. Nous voyons l'état primitif cesser, sans voir un autre état surgir. Nous voyons la vie s'éteindre, puis l'anesthésie s'étendre sur tout le corps qui, après cela, se décompose. C'est là le processus que constate notre expérience depuis que l'homme est sur la terre.

Cela ne nous empêche pas d'admettre que la mort ait un revers, un côté qui échappe à nos expériences parce que nos sens ne peuvent l'apercevoir, mais qui, s'il existe, garantirait la survivance de l'individualité. Il est vrai que l'expérience nous prouve l'anesthésie du corps, mais il reste à prouver que cette anesthésie correspond à la privation complète de la faculté de sentir et, si nous considérons les états analogues, nous sommes tentés de le nier. Nous sommes à peu près anesthésiques durant le sommeil normal, et le sommeil hypnotique est accompagné d'une telle anesthésie qu'on peut, dans cet état, exécuter les opérations chirurgicales les plus difficiles ; cependant, la sensibilité n'est qu'enrayée, et non anéantie, puisqu'elle se rétablit au réveil. Il y a donc lieu de bien étudier le sommeil, ce « frère de la mort », surtout le sommeil artificiel qui ressemble extrêmement à la mort. Nous devons étudier sur l'homme vivant ce que devient sa sensibilité quand nous le plongeons dans cette mort apparente et voir si la réponse à notre expérience ne pourrait nous renseigner sur ce que devient le principe vital quand nous sommes frappés par la mort définitive.

On a étudié la question relative à ce qui se passe pendant l'anesthésie du sommeil artificiel et on a prouvé que ce « frère de la mort » possédait, en effet, un « revers » qui jusqu'à présent avait échappé à l'observation scientifique parce qu'il n'avait pu être constaté par nos sens.

C'est surtout le colonel de Rochas qui a contribué à la so-

lution de ce problème. Il a fait une étude spéciale de l'anesthésie des somnambules et il a prouvé indubitablement que l'anesthésie du corps ne constituait que la moitié du processus et que l'autre moitié, bien qu'elle échappe à la vue, se prête à l'expérimentation. Il a prouvé que, pendant l'anesthésie, la sensibilité non seulement n'est pas anéantie ni même supprimée, mais qu'elle est simplement transférée et cela « au dehors », extériorisée !

Pendant le somnambulisme, les effluves odiques s'échappent du corps du dormeur en gardant la sensibilité, de sorte que la piqûre d'une épingle, qui n'est point ressentie sur le corps anesthésié du dormeur, réagit sur ce même corps quand on enfonce l'épingle dans les couches odiques extériorisées. Cette expérience démontre clairement que la suppression passagère de la vie corporelle se relie à un processus psychique qui est *l'extériorisation d'un principe vital continuant son existence indépendamment du corps quand il en est séparé.*

Cette expérience faite sur un être vivant, ce phénomène produit artificiellement durant un état qui ressemble à la mort, nous donne le droit indiscutable de supposer que le même processus se produit après la mort naturelle et définitive, à savoir que *l'âme se détache du corps.*

Je ne puis mentionner ici, même sommairement, les expériences que M. de Rochas a entreprises et je ne puis qu'indiquer les écrits de ce savant éminent, de cet observateur hors ligne (1). Ses expériences, conduites avec des soins minutieux, ont été reconnues exactes par plusieurs autres investigateurs. Elles ont démontré que notre sensibilité n'adhère

---

(1) A. de Rochas. — *Les états profonds de l'hypnose. — L'extériorisation de la sensibilité. — Les frontières de la science.*

nullement à nos organes corporels, mais qu'elle est au contraire concentrée dans l'od dont notre corps est imbibé ; cet od peut être extériorisé du vivant de l'homme et l'expérience prouve qu'il garde alors sa sensibilité primitive.

Nous avons donc le droit d'admettre que l'extériorisation du principe vital a lieu également après l'anesthésie de la mort ; nous pouvons supposer qu'à la mort, l'homme odique se détache définitivement de son enveloppe. Nous aurons déjà fait ainsi un grand pas vers l'immortalité ; nous aurions trouvé un véhicule indépendant du corps, une conscience indépendante des organes physiques.

Il est vrai que les couches odiques extériorisées ne constituent pas encore une âme ; pour trouver celle-ci, nous devons avoir recours à d'autres phénomènes occultes. Tous les effluves odiques de l'homme vivant, qu'ils se présentent spontanément ou par l'effet de la volonté, appartiennent à cette catégorie. Un des premiers dont s'est occupé l'occultisme, c'est le MAGNÉTISME ANIMAL qui prouve que l'od extériorisé est le porteur de la *force vitale*. Il faut donc l'admettre comme faisant partie de l'âme ; car, le magnétisme ayant pour but de transférer la santé sur un corps malade, « magnétiser c'est transférer une force vitale ».

Le hasard voulut que ce fût un médecin, Mesmer, qui découvrît le magnétisme animal ; c'est pourquoi on le regarda comme une branche de la médecine et on l'étudia dans ses effets organiques. Mais, comme ces effets sont très variés et assez complexes, la médecine officielle n'a jamais voulu le reconnaître et sa découverte a été l'objet de discussions sans fin. Reichenbach transféra l'examen dans le domaine de la physique, et là les preuves furent moins sujettes à controverse.

On peut sommairement constater la réalité du magné-

tisme animal par : 1° Les changements physiologiques qu'il opère dans le corps d'un malade soumis à son influence. 2° Les effluves lumineux qu'il produit ; les sensitifs voient les lueurs odiques dans une chambre obscure à l'état de veille ; les somnambules les voient à l'état de sommeil sans avoir besoin de recourir à la chambre obscure ; 3° Différents phénomènes de mouvement qu'il produit ; par exemple : la déviation de l'aiguille aimantée, la rotation des tables, etc. 4° Des impressions enregistrées sur des plaques photographiques. — La question a été fort bien traitée dernièrement (1), mais on continue de nier le magnétisme comme si de rien était.

Les médecins répètent, sans réfléchir et sans étudier la question, que tous les effets du magnétisme ne sont que des produits de la suggestion. Ils soutiennent que le malade ne doit pas sa guérison à un fluide vital, mais simplement à l'influence d'une suggestion étrangère ou d'une autre suggestion. Mais cette objection est naïve au plus haut degré, car la suggestion ne peut donner au malade qu'une idée, une conception ; et l'idée par elle-même ne peut produire une guérison. Elle ne peut l'effectuer que si le cerveau du malade dispose d'assez de force vitale pour que la suggestion aide à conduire cette force vitale vers la partie du corps qui en a besoin.

La guérison par le magnétisme animal s'opère au moyen du fluide vital du magnétiseur que celui-ci transfère dans un organisme étranger. La guérison par la suggestion s'opère grâce au fluide vital du malade lui-même qui est mis en mouvement et dirigé par la suggestion vers la partie souf-

(1) Gasc-Desfossés. — *Le magnétisme vital.*

frante de son corps. — C'est la seule différence qui existe entre ces deux traitements.

Celui qui soutient qu'il peut y avoir une guérison par l'idée pure sans une force active, intermédiaire entre le cerveau et la partie malade du corps, soutient qu'il peut y avoir un effet sans cause. On ne peut donc remplacer le magnétisme par la suggestion, et celle-ci est au contraire une preuve nouvelle de la réalité du magnétisme animal.

Dans le magnétisme animal, l'âme se montre d'abord comme force vitale, comme principe de la vie ; mais certains phénomènes se produisent quelquefois prouvant que ce principe vital est identique avec le support de la conscience. On observe ce qu'on a nommé le « rapport » entre le magnétiseur et la personne magnétisée ou, en d'autres termes, entre la source odique et l'od extériorisé ; il y a là une identité de l'état psychique qui ne peut être basée que sur un échange odique.

D'autres phénomènes occultes viennent encore prouver l'existence du fluide magnétique ; on peut aller plus loin et dire que le magnétisme animal est la clef de la magie.

Prenons, par exemple, la *transmission de la pensée*. Elle a lieu généralement quand le sujet est plongé dans le sommeil magnétique ou hypnotique ; on l'obtient difficilement à l'état de veille. Ce sont là des faits établis par des observations et des expériences innombrables. La transmission de la pensée serait un miracle, elle serait en dehors de la loi causale si nous n'admettions pas un agent conducteur comme pour le magnétisme et la suggestion. La pensée doit déterminer une vibration de l'éther qui, prenant naissance dans le cerveau de celui qui pense, se reproduit dans le cerveau de celui qui perçoit. La transmission de pensée n'est donc qu'une sorte de télépathie odique et, ici encore, nous voyons l'esprit

vital s'identifier avec l'âme pensante. Si nous niions les effluves magnétiques et si nous n'admettions pas que ce sont eux qui transportent la pensée, nous aurions une télépathie sans intermédiaire, ce qui, comme le déclarait Newton à propos de la gravitation (1). serait une absurdité.

Si donc il est prouvé que le principe vital peut être extériorisé, il est évident que l'homme peut également projeter la forme vitale de son corps ; c'est-à-dire que les couches odiques extériorisées sont capables de reproduire la forme physique de ce corps.

Ainsi, grâce au magnétisme, nous arrivons peu à peu à comprendre le *corps astral* dont parlent les mystiques. Ce n'est pas seulement la forme odique et essentielle du corps humain, mais c'est encore le porteur des forces occultes que nous rencontrons dans la magie de l'occultisme.

Le corps astral se trahit déjà, du vivant de l'homme, dans les sensations, dites « d'intégrité », qui accompagnent toujours l'amputation d'un membre quelconque, thème que j'ai déjà développé ailleurs (2). Il importe de noter à ce propos que plusieurs magnétiseurs soutiennent qu'ils peuvent influencer leurs malades en magnétisant la prolongation astrale des membres coupés. Nous aurions la certitude de cette permanence de l'intégrité de la forme astrale si nous pouvions prouver qu'elle se manifeste également dans les fantômes des défunts. Or, M. Fidler a raconté ceci (3). Dans une séance très réussie qui eut lieu à Gothenbourg, on photographia le fantôme d'un homme décédé, disait-il, trois jours aupara-

(1) *Lettre à Bentley.*
(2) C. du Prel. — *La doctrine monistique de l'âme*, chap. vi.
(3) Fidler. — *Les morts vivent*, 29.

vant, en Amérique. On prit des informations et on constata la vérité de ses assertions. On trouva la photographie ressemblante ; seulement la personne en question ne portait pas de barbe de son vivant, tandis que la photographie du fantôme en indiquait une qui fut également observée dans sa matérialisation ; cette barbe était une barbe odique que le rasoir ne coupait pas.

Nous n'avons plus qu'un pas à faire pour trouver des phénomènes où l'extériorisation complète du corps devient visible. Cela a lieu dans le « dédoublement ». On mentionne souvent le « Double » dans les écrits de l'antiquité. Comme j'ai déjà traité ailleurs (1) ce sujet, je ne rappellerai ici qu'un cas récent, très bien certifié, celui d'une demoiselle Emilie Saget, dont le corps astral fut vu par tout un pensionnat de jeunes filles pendant toute la durée de son séjour dans cette institution. Généralement le fantôme reproduisait les gestes de la jeune fille, mais quelquefois il agissait d'une manière indépendante ; par exemple, le fantôme se promenait pendant que la jeune fille était au lit (2).

Le corps astral devient encore visible et agit télépathiquement chez des mourants et chez des personnes dont l'esprit est violemment agité. Ces cas sont tellement fréquents que la Société des Recherches psychiques de Londres a pu en citer 700 exemples, tous observés de nos jours (3).

Il est remarquable que le double, dans son état extériorisé, présente une ressemblance frappante, dans sa manière d'être, son apparition et sa disparition, avec les fantômes des séances de matérialisations. Nous pouvons en conclure que

---

(1) C. du Prel. — *La doctrine monistique de l'âme*, c. vi, 12.

(2) Aksakow. — *Animisme et spiritisme*, 593-602.

(3) Gurney, Myers et Podmore. — *Fantômes des vivants*.

le dédoublement est un état provisoire de ce qui arrive au moment de la mort, c'est-à-dire que la mort amène l'extériorisation de notre corps astral qui garde la forme de notre corps physique.

Dans les expériences du colonel de Rochas, les couches odiques s'extériorisent d'abord, puis le fantôme se forme. On a constaté maintes fois dans les séances spirites, qu'on voyait d'abord une lueur de la grandeur d'une assiette ou bien encore une boule lumineuse d'où le fantôme se formait peu à peu (1). Ces observations contemporaines concordent complètement avec celles que nous trouvons dans le plus ancien livre relatif à Faust. De là nous pouvons conclure, comme du reste d'autres livres le prouvent, que Faust a été un médium ; d'après les idées du Moyen Age, il prenait le fantôme pour le diable.

Ces boules lumineuses qui précèdent les apparitions des fantômes se trouvent mentionnées dans presque toutes les histoires de revenants, bien avant qu'il fût question du spiritisme. Plutarque parle d'un homme en catalepsie qui, en revenant à lui, racontait qu'il avait vu les âmes des défunts comme des boules lumineuses qui, en éclatant, laissaient échapper l'âme sous une belle forme humaine (2). Tertullien raconte (3) qu'une somnambule disait que l'âme lui était apparue sous une forme visible, palpable, mais transparente. De nos jours, le Dr Baraduc (4) endormit une de ses somnam-

---

(1) Scheible. — *Le couvent*, II, 944, 945.

(2) Plutarque. — *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables*, chap. xxvi.

Les *Annales des sciences psychiques* ont publié ce curieux passage dans le numéro de *sept. octobre* 1902. A. R.

(3) Tertullien. — *De anima*, c. xxxvi.

(4) Baraduc. — *L'âme humaine*, 54.

bules et procéda à l'extériorisation de sa sensibilité, au point de lui faire perdre toute connaissance de sa personnalité terrestre ; quand il lui demanda dans quel état elle se trouvait, elle répondit qu'elle était une boule lumineuse au milieu des ténèbres. Pendant les expériences faites par Rochas avec son sujet Laurent, celui-ci disait que son double cherchait à prendre la forme d'une boule lumineuse (1). Quand Laurent fut endormi en même temps que Mme Mireille, il vit le double de cette dame comme une colonne lumineuse qui se transforma bientôt en boule en gardant une espèce de queue analogue à celle d'une comète (2).

Toutes ces expériences sont évidemment en connexion intime ; mais comme dernière phase de l'extériorisation odique nous trouvons toujours la formation d'un fantôme ayant la forme humaine. L'assurance que le corps astral extériorisé est capable d'une vie indépendante, nous permet d'apprécier la belle parole de l'abbé Steinmetz qui, voyant son double assis dans son jardin à sa place favorite pendant qu'il se trouvait dans sa chambre en compagnie de quelques amis, leur dit, en se montrant d'abord du doigt, puis en indiquant son double assis dans le jardin : « Voici le Steinmetz mortel, et voilà le Steinmetz immortel (3). »

La physiologie nous enseigne que le processus vital de notre corps consiste en une rénovation continuelle des atomes qui le composent et on prétend qu'au bout de sept ans le corps est complètement renouvelé. Il en est de même pour le corps astral qui se renouvelle par ses effluves odiques

(1) *Annales des sciences psychiques*, V, 271.
(2) *Die übersinnliche Welt*, août 1896, 204.
(3) Perty. — *Les phénomènes mystiques*, II, 146.

soumises à une fluctuation continuelle. C'est pourquoi nous laissons partout des traces odiques sur notre passage. On a raconté que quand Mlle Sagée venait de quitter un siège, on voyait encore son double assis sur ce siège.

Encore un peu dans la voie des preuves de l'existence du corps astral, et l'on arriverait à constater son objectivité par la plaque photographique. On a tenté de le faire. Il est à remarquer qu'il n'est pas besoin, comme preuve, de la visibilité directe du fantôme à nos yeux, puisque nous savons que la plaque photographique est plus sensible que notre rétine et peut avoir enregistré des impressions qui n'ont point été perçues par notre nerf optique (1). On a vu ainsi que la photographie du double reproduisait les gestes du médium. Car on peut lire, dans le compte rendu d'une de ces expériences (2) : « Nous avons obtenu le portrait du médium dans la pose où il se trouvait 10 ou 15 minutes avant qu'on eût découvert l'objectif et alors qu'il se trouvait à mi-distance entre l'appareil et le fond. » Quand on demanda la clef de l'énigme à la planchette, elle répondit que le médium avait laissé son double en ce point où il aurait pu être aperçu par un clairvoyant s'il s'en était trouvé un là à ce moment. Dans un autre cas, M. Curzio Paulucci prit la photographie d'un groupe de trois personnes. Quand la photographie fut développée, on vit derrière le groupe une quatrième personne. C'était le double de l'aide photographe qui s'était tenu là un moment avant l'opération pour arranger la pose de trois personnes (3).

---

(1) Wedel. — *La photographie transcendantale* (Uebers. Welt, avril et mai 1898).

(2) Aksakow. — 602-603.

(3) Aksakow. — *Ibid.*

Il est certain que les personnes aux croyances orthodoxes et les philosophes spiritualistes éprouveront une déception à l'idée que l'âme possède un corps odique. Ils considèrent l'âme comme un pur esprit et que ce n'est qu'à cette condition qu'il peut vivre dans l'Au-delà. Mais le physiologiste leur répondra qu'il ne peut pas se figurer un pur esprit sans corps, pas plus qu'il ne peut se figurer une force sans une base matérielle. Nous n'avons en effet aucune notion d'un pur esprit et la photographie transcendantale nous prouve qu'un corps astral peut exister sans qu'il soit visible à nos yeux. Toutes les existences dont traite l'occultisme se montrent unies à un corps astral, apparaissent avec un corps défini qui, dans certains cas, se condense au point de se matérialiser.

Dans l'antiquité on n'a pas même eu l'idée d'un esprit immatériel. Les Dieux, les bons et les mauvais démons, aussi bien que les âmes des morts furent imaginés avec un corps. Les anciens Grecs distinguèrent un corps intérieur — εἴδωλον — du corps extérieur, et Platon, dans son Phœdrus, parle d'un *Somatoid* que l'âme emporte dans l'Au-delà. Nous trouvons également la doctrine du corps astral chez les Pères de l'Eglise. Origène dit qu'aucun être créé n'est immatériel (1) et Tertullien va jusqu'à donner à Dieu même une certaine matérialité (2). Le corps astral est aussi continuellement mentionné dans les œuvres philosophiques. Leibnitz (3) dit : « Je crois, avec la plupart des anciens, que tous les esprits, toutes les âmes, toutes les substances simples, actives, sont toujours unis à un corps et qu'il n'existe jamais d'âmes qui en soient complètement dépourvues. » Fichte, le jeune,

---

(1) ORIGENES. — *De princ.*, I, c. VII.
(2) TERTULLIEN. — *Adv. Prax.*
(3) LEIBNITZ. — *Nouvelles recherches sur la raison humaine*, préface.

parle également d'un *corps éthéré* et Heillenbach d'un *méta-organisme*. C'est encore ce que saint Paul entend par *corps spirituel* (1), ce que la Voyante de Prévorst nomme le *fluide nerveux* et ce que les spirites ont désigné sous le nom de *Périsprit*. Chez les anciens Egyptiens on appelait le corps astral *Ka* ; chez les Indous *Sharira*. Les Kabbalistes le nommaient *Nephesch* et Paracelse, *Evestrum*. Les occultistes du Moyen Age étaient d'accord sur ce point que le « fluide vital » pénétrait le corps humain tout entier, et qu'ainsi l'homme contient son double éthéré, un corps astral à l'aide duquel il est capable d'agir magiquement à distance. Enfin la croyance populaire attribue à tous les fantômes un corps qui ne projette pas d'ombre, c'est-à-dire qui est transparent pour les rayons lumineux.

La science physique moderne a nié le corps astral et par cela même aussi l'immortalité, mais c'est à elle maintenant que revient la tâche d'en prouver définitivement l'existence au moyen de l'extériorisation artificielle du corps astral chez les vivants. Il est vrai, qu'il y a là un processus transcendantal qui échappe à notre observation directe pendant l'expérience, de même que l'extériorisation spontanée du corps astral au moment de la mort. Cependant on peut contrôler expérimentalement la marche du phénomène et c'est le grand mérite de Rochas d'avoir ouvert la route sur laquelle la science physique trouvera les preuves expérimentales de l'immortalité.

Reichenbach a montré que les sensitifs deviennent hypéresthésiques dans une chambre obscure et peuvent, dans ces conditions, voir les effluves de différentes substances, spécia-

---

(1) Saint Paul. — II *Corinth.*, 4-16.

lement ceux du corps humain. On peut obtenir cette hyperesthésie artificiellement en plongeant au somnambulisme un sujet A : ce sujet peut voir alors les effluves qui se dégagent d'un autre sujet B. Si maintenant, on endort magnétiquement ce sujet B, A verra bientôt se former autour de B comme un nuage odique qui se stratifie bientôt en couches plus lumineuses parallèlement à la surface de son corps. Il est vrai que l'expérimentateur ne voit rien, mais si le sujet A lui indique où se trouvent les couches odiques, il peut se convaincre de leur existence par la sensibilité qu'elles dénotent quand on les pique, qu'on les pince ou qu'on les froisse d'une manière quelconque.

Si le sommeil du sujet B devient plus profond, alors des couches odiques se forment tout autour de son corps et celles-ci peuvent s'éloigner du corps à une distance de plusieurs mètres. Ces couches se condensent peu à peu sur les deux côtés du sujet, au point de former la moitié d'un fantôme qui à sa droite, à la distance d'à peu près un mètre, prend la forme du côté droit du corps de B et paraît d'une teinte bleuâtre. La sensibilité du sujet est maintenant concentrée dans ce fantôme qui imite tous les mouvements du corps matériel qu'il vient de quitter. Le même processus a lieu du côté gauche, seulement le fantôme prend ici une teinte rougeâtre. Après un certain temps, ces deux fantômes se réunissent, en dehors du corps charnel, pour ne former qu'un seul être, mais chaque côté garde sa couleur respective.

Reichenbach a pu observer ces effluves polarisés bleu et rouge, se détachant également des plantes, des cristaux et de l'aimant. Si l'on n'est pas suffisamment sensitif, on ne peut pas voir le fantôme, mais on peut le sentir, car son attouchement produit une sensation de froid et on sent comme un souffle passer sur la main.

Ce sont les mêmes phénomènes qu'on observe dans les séances spirites ; il est donc probable que les causes qui les produisent doivent être identiques.

Le sujet B., plongé ainsi dans le sommeil profond, se sent incapable de bouger ; mais il peut, par un effet de sa volonté, diviser ou réunir les deux moitiés du fantôme et les faire mouvoir. C'est peut-être ce qui a lieu dans les phénomènes de bilocation ou de trilocation dont il est souvent question dans la littérature mystique chrétienne et ailleurs. Le corps astral extériorisé du sujet B peut être envoyé, par un effet de sa volonté, dans un lieu éloigné et peut se rendre compte de l'entourage du lieu où il se trouve; ceci expliquerait la clairvoyance des somnambules.

Comme le corps astral extériorisé est immatériel, il va sans dire qu'il peut passer à travers la matière qui ne présente plus pour lui un obstacle. Il y a des sujets qui peuvent suivre sciemment le processus de l'extériorisation de leur corps astral et le décrire sans difficulté. M. de Rochas ne doute pas que s'il pouvait continuer les expériences avec ses sujets au point de les mettre dans un état d'anesthésie totale, il obtiendrait la condensation du corps astral extériorisé de manière à ce qu'il pût être vu de tous les assistants. Mais connaissant les dangers qui accompagnent ces expériences, il s'est abstenu de continuer pour ne pas exposer ses sujets. Il a cessé chaque fois quand le sujet semblait perdre la force de parler et qu'il ne pouvait plus se rendre compte de ses impressions.

Pour ne pas avoir à s'en rapporter exclusivement aux communications faites par les sujets A et B, il a tâché de faire d'autres expériences capables de le convaincre et de confirmer les communications des sujets. Il enfonça une aiguille dans le doigt du fantôme bleu et par le rapport magnétique

qui existe entre celui-ci et le sujet, la piqûre fut transférée sur le corps endormi ; on vit sur le doigt un stigmate correspondant à la place où la piqûre avait été faite sur le double et une gouttelette de sang s'échappa de la peau. Une autre fois il voulut contrôler le rapport que fit son sujet sur un phénomène qu'il prétendait voir. M. de Rochas dirigea son appareil photographique sur le fantôme bleu et le cliché photographique montra exactement les signes dépeints par le sujet A (1).

Le colonel de Rochas a obtenu ces extériorisations artificielles du corps astral des personnes vivantes, soit par des passes magnétiques, soit en les endormant au moyen d'un faible courant galvanique, ou bien d'une machine électrique de Wimburst. Il a également conduit son expérience au rebours ; et alors le fantôme entier se divisa en deux moitiés, qui après cela rentrèrent et disparurent dans le corps du sujet.

Une autre fois M. de Rochas endormit deux sujets à la fois : M. Laurent au moyen d'un courant électrique, Mme Mireille par des passes magnétiques. Ces deux sujets endormis le renseignèrent alors sur l'extériorisation du corps astral de leur partenaire. Laurent vit le double de Mme Mireille d'une éclatante blancheur. Le phénomène fut invisible pour M. de Rochas ; il n'eut personnellement que l'impression d'un souffle froid au point qu'il alla fermer la porte, croyant qu'il y avait un courant d'air, mais Mme Mireille lui dit que la sensation provenait de ce que son double s'était placé à côté de lui. M. de Rochas demanda alors que les doubles passent l'un dans l'autre, et

(1) *Le Lotus bleu*, mai 1904. *Annales des Sciences psychiques*, V, 257-275.

cette expérience eut pour effet, qu'après le réveil, les deux sujets ressentirent une grande sympathie l'un pour l'autre, tandis que c'était tout le contraire auparavant. Depuis lors aussi, ils se trouvaient en rapport magnétique ; quand on touchait Mme Mireille du côté droit, Laurent le ressentait du côté gauche. C'étaient les côtés qui s'étaient entremêlés durant le contact des doubles.

Nous voyons la même sympathie s'établir entre les somnambules et le magnétiseur, entre le médium et le fantôme ; c'est un effet de l'échange odique. Si donc les fantômes spirites sont sujets aux mêmes lois que les fantômes des êtres vivants, il paraît évident que ces premiers sont, en effet, le principe vital des défunts.

Les expériences du colonel de Rochas, si extraordinaires et si intéressantes, ne sont malheureusement pas encore connues du public. Il m'a écrit qu'il ne sait pas quand il pourra publier son livre qu'il veut intituler : « Les fantômes des vivants et les âmes des morts ». Mais les fragments que je viens de publier trahissent déjà le but final de ses expériences : la reproduction par la photographie de l'extériorisation du double ou corps astral des Vivants.

Cette extériorisation artificielle n'est qu'une copie de ce qui se produit dans l'état naturel de l'extase.

Cardan, qui à partir de sa 55e année pouvait à volonté entrer en extase, nous décrit comme il suit cette extériorisation astrale : « Quand j'entre en extase, j'ai près du cœur comme le sentiment que l'âme se détache du corps et cette séparation se produit ensuite par tout le corps, surtout par la tête et le cerveau. Après cela, je n'ai plus notion d'aucune sensation, excepté de celle de me sentir hors du corps. » Durant l'extase, il ne sentait plus la goutte dont il souffrait beau-

coup à l'état ordinaire, parce que toute sa sensibilité était extériorisée (1).

Si nous examinons ce qui se passe au moment de la mort, nous observons un côté du même processus qui a lieu durant l'extériorisation artificielle, à savoir : « l'anesthésie du corps ». Si nous partons de l'axiome qu'il ne faut pas inutilement multiplier les démonstrations, nous avons le droit d'expliquer l'anesthésie de la mort de la même manière que celle produite par le sommeil artificiel. Nous avons vu déjà que la sensibilité n'adhère pas au corps physique, mais qu'elle est immanente au corps astral. De là, il résulte qu'au moment où l'on constate une anesthésie, il s'est produit en même temps une extériorisation. Nous voyons également chez les mourants se produire un phénomène occulte que nous observons chez les somnambules (2), c'est la télépathie, l'apparition à distance, faits démontrés incontestablement dans les Annales de la société des Recherches Psychiques de Londres, sous le titre de « Phantasms of the Living » (Fantômes des vivants).

C'est un fait caractéristique pour tous les phénomènes occultes, qu'ils ne peuvent être expliqués que par l'extériorisation du corps astral ou au moins par ses effluves. De toutes ces démonstrations nous pouvons conclure qu'il faut expliquer l'anesthésie de la mort, de la même manière que s'explique l'état provisoire des somnambules, c'est-à-dire par l'extériorisation du corps astral. Outre donc que nous voyons par l'expérience au moment de la mort le corps se désanimer, nous devons admettre un second processus que nous n'apercevons pas parce qu'il est transcendantal, c'est la désincarnation de l'âme.

---

(1) Cardanus. — *De rerum varietate*, c. xxxiv.
(2) Du Prel. — *La doctrine monistique*, c. xiii.

La mort est donc l'essentification odique de l'homme; car l'od est non seulement le porteur du principe vital, il est aussi le porteur de la force organisatrice, celui de la sensibilité, de la conscience et de la pensée. C'est donc l'être psychique tout entier qui prend part à l'extériorisation.

La Science physique a le mérite d'avoir rayé le surnaturel des études sur l'Univers; mais elle a dépassé ses droits en voulant en même temps rayer le côté transcendantal de la Nature. Sa faute s'est fait jour dans la doctrine grossière du matérialisme qui ne considère comme réel que ce qui tombe sous les sens. Mais le développement biologique de nos sens a démontré de tout temps que la réalité ne correspond pas à la perception de nos sens et nous n'avons aucune raison de croire que la réalité est limitée au cercle étroit de l'organisme humain. Le transcendantal a été et sera toujours une grandeur incommensurable et il n'est pas même dit qu'il s'épuise dans l'Univers par les formes créées qui existent.

La science physique, tout en niant le surnaturel, mais en reconnaissant le transcendantal, refusera de croire que l'homme peut survivre comme pur esprit, mais elle ne peut refuser de lui reconnaître une existence transcendantale, si cet esprit se montre revêtu d'un corps matériel. Tout ici dépend de l'expérience. Il se peut qu'il existe desêtres ne possédant pas une condensation matérielle suffisante pour être aperçus par la rétine de notre œil ; il y en a d'autres peut-être qui ne peuvent apercevoir l'homme malgré son enveloppe matérielle. Le physiologiste a le droit de nier que l'homme devient un être surnaturel après la mort, mais il peut très bien admettre que nous revêtons une forme transcendantale. Il niera qu'à la mort nous acquérons un corps *nouveau* ; mais il étudiera lui-même la question de l'immortalité quand on pourra lui dé-

montrer que nous *possédons*, dès à présent, un corps astral, que nous le *gardons* après la mort et qu'il ne fait alors que quitter le corps physique.

Si donc nous possédons des facultés occultes qui résident dans ce corps astral à l'état latent, et que ces facultés se développent et se dégagent aussitôt que le lien entre le corps astral et le corps physique se relâche, comme c'est le cas dans le somnambulisme, alors le physiologiste conviendra de la possibilité qu'on garde ces facultés latentes après la mort et que leur puissance gagnera en intensité, puisqu'au lieu d'un relâchement du lien entre le corps astral et le corps physique, il y a la séparation, l'extériorisation du corps astral. Cette séparation totale correspondrait à une transposition dans un autre monde, ce qui serait le cas même alors que nous continurions notre existence comme êtres transcendantals dans la région transcendantale d'ici-bas. Le physiologiste, qui connaît les phénomènes de l'extériorisation, ne niera plus l'apparition spontanée du double et il admettra qu'on puisse garder cette faculté et s'en servir à l'heure de la mort. Il sera donc forcé d'être spirite et le matérialisme qui nous enseigne que l'âme n'est qu'un produit de l'organisme, perdra sa base, quand il sera démontré que l'organisme ne sert que d'intermédiaire à l'âme, que notre vie terrestre n'est pas la seule forme de l'existence, qu'elle n'est pas même la forme normale de la vie et que, étant capables de penser et de sentir sans avoir besoin de l'entremise du corps physique, nous pouvons aussi nous en passer entièrement. C'est dire que le problème de l'immortalité appartient dorénavant au domaine de la science physique. Et tant mieux, puisque ni la Religion, ni la Philosophie n'ont été en état de préserver l'humanité du matérialisme théorique et pratique. L'Eglise s'est même montrée une alliée du matérialisme, en

protégeant de nombreuses institutions qui ne sont qu'une forme d'exploitation des croyants, en frappant d'impôts la naissance et la mort et en abandonnant les œuvres de charité aux soins des personnes particulières et de l'Etat. Le phénomène de l'extériorisation anéantit complètement le Matérialisme et rend la preuve de l'immortalité indépendante de la Religion et de la Philosophie, voire même du Spiritisme.

En tout cas, la survivance des morts et la possibilité d'une communication avec les défunts resteront toujours un complément de la preuve de l'immortalité expérimentée sur l'homme vivant. Mais le spiritisme, tel qu'il se présente de nos jours, n'est pas à la hauteur de sa mission, car il ne s'agit pas seulement de prouver l'apparition des fantômes, il faudra pouvoir donner des preuvres d'identité, et l'on se demande d'abord si nous avons le pouvoir d'influencer la volonté des défunts, car le spiritisme gagnerait énormément de terrain si nous pouvions évoquer les fantômes et régler les apparitions.

Vu la similitude transcendantale des fantômes et de notre propre être intérieur, nous avons plus de facilité pour trouver une solution à la question qui nous occupe, en expérimentant sur les vivants. Il faut d'abord étudier sous quelles conditions psychologiques nous voyons apparaître les fantômes des vivants, puis nous examinerons la question si nous pouvons atteindre les fantômes des défunts dans ces mêmes conditions. Nous ferions un grand pas en avant pour élucider la question de la psychologie transcendantale si nous parvenions à la rapprocher ainsi du spiritisme et si nous parvenions à constater que la cause psychologique de l'extériorisation du double chez les vivants est la même qui cause l'apparition des fantômes spirites, car alors la ligne est tracée et la voie est indiquée pour conduire avec succès les expérimentations psychologiques.

Nous possédons d'innombrables rapports sur le dédoublement et nous remarquons chez tous un signe caractéristique, qui est celui-ci : C'est sous l'impression d'une forte agitation morale ou d'une préoccupation intense concentrée sur une idée fixe, que nous voyons le double d'un homme vivant se détacher de son corps physique. Voilà pourquoi il arrive souvent que le double apparaît sur le lieu où le mono-idéisme de la pensée ou le sentiment l'a dirigé. Ce phénomène n'est si rare que parce qu'il part de la conscience cérébrale et qu'il faut un choc très fort pour communiquer au centre psychique le moyen de se détacher de son enveloppe physique ; il faut, chez ces personnes, que le lien qui unit l'homme physique à l'homme astral soit sensiblement lâche.

C'est ce même mono-idéisme qui serait la cause de l'apparition des fantômes des défunts dans les lieux où leurs pensées les attirent ou qui les conduirait auprès des personnes vers lesquelles le sentiment les attire ; comme ils ne possèdent plus de corps physique, ils ont plus de facilité pour se transporter dans les lieux où leur désir les appelle.

Il s'agit maintenant d'examiner si nous pouvons remplacer cet acte d'auto-suggestion mono-idéique qui produit l'extériorisation du double, par quelqu'autre chose d'analogue. Nous possédons une longue série de preuves que la suggestion étrangère peut produire absolument les mêmes effets que l'auto-suggestion (1). La suggestion étrangère est un monoidéisme artificiel et elle a l'avantage sur l'autre qu'elle peut même donner des suggestions posthypnotiques, c'est-à-dire, qu'elle peut produire des effets à un terme fixé d'avance. On pourrait donc faire une suggestion posthypnotique à un

(1) Du Prel. — *La psychologie magique*, c. b.

mourant et cette influence psychique pourrait évidemment avoir pour résultat l'apparition du fantôme du défunt dans un lieu et à une heure indiqués d'avance. Ce n'est là qu'une conséquence logique du fait de l'identité de l'essence du fantôme des vivants et de celui des défunts et de la valeur égale du mono-idéisme provoqué par l'auto-suggestion ou par la suggestion étrangère. Il est vrai qu'on nous a relaté des faits qui confirment les conclusions exposées ci-dessus, mais le processus psychologique n'a jamais été assez clair pour nous permettre d'en tirer des preuves expérimentales.

Nous trouvons dans la littérature ancienne aussi bien que dans la moderne, par exemple, dans le « Phantasms of the Living », des rapports innombrables sur des cas où, au moment d'une séparation et sous l'impression intense d'une affection profonde, une personne a promis à une autre de se montrer si elle venait à mourir et où, en effet, son fantôme s'est montré à la personne survivante, soit à l'heure de la mort, soit quelque temps après. Ce serait là un cas de suggestion posthypnotique étrangère. Ces cas sont cependant assez difficiles à reproduire parce que la suggestion étrangère peut s'effacer et qu'au moment de la mort, le mourant est ordinairement mono-idéisé par d'autres impressions et ne se rappelle pas de la promesse donnée.

Ces expériences auraient une meilleure chance de réussite si le sujet se trouvait sous des conditions plus favorables à la suggestion. Voilà pourquoi je voudrais qu'on fît l'expérience d'insister auprès des personnes hypnotisées pour qu'elles donnent la promesse d'apparaître après leur mort dans des conditions fixées d'avance. Une apparition posthume serait plus facile qu'une apparition posthypnotique et elle le serait d'autant plus que la personne sur qui on agirait se trouverait dans un état voisin de la mort, ou bien dans un

état de somnambulisme se rapprochant de celui des fakirs enterrés vivants, c'est-à-dire ayant déjà surmonté les obstacles opposés par le corps physique.

Cette proposition n'a rien d'illogique. Il existe maintenant tant de sociétés psychologiques que l'une d'elles devrait vraiment tâcher de faire l'expérience si, par des suggestions réitérées durant le sommeil hypnotique et répétées au moment de la mort, on ne pouvait parvenir à faire apparaître le fantôme d'un décédé dans un lieu indiqué d'avance et à heure fixe. Si à cela on ajoute la suggestion de certains gestes ou d'un acte quelconque à accomplir et qu'alors on soit muni d'un appareil photographique pour fixer le fait sur le lieu, alors on posséderait des preuves expérimentales des effets de la suggestion étrangère qu'on pourrait comparer avec les nombreuses attestations de revenants, qui n'agissent ordinairement que sous l'influence d'une auto-suggestion mono-idéique emportée dans l'Au-delà. Nous aurions, en outre, de cette façon, une preuve d'identité spirite qui ne laisserait rien à désirer.

L'extériorisation du double est, comme la mort, un processus odique. L'extériorisation ne peut avoir lieu qu'en tant que l'essence astrale soit impressionnée par une agitation auto-suggestive, qui peut cependant être remplacée par une suggestion étrangère. La suggestion peut, en général, être employée comme levier pour dégager les forces occultes dans l'homme — ce que j'ai prouvé dans mes écrits antérieurs (1). Pour l'homme astral, il est tout à fait indifférent que la suggestion soit faite comme posthypnotique ou comme posthume, car la mort n'est pour lui qu'un épisode ; ce n'est qu'une

---

(1) Du Prel. — *Etudes dans le domaine des sciences occultes*, II, c. IV.

disparition optique, ce n'est qu'une extériorisation odique durant laquelle il se débarrasse de son corps. La naissance et la mort ne sont pas des contraires, car chaque naissance n'est qu'une mort relative et chaque mort est une naissance relative. Notre être astral doit disparaître à notre naissance terrestre, pour revivre dans notre conscience cérébrale, puis au moment de la mort, il regagne sa liberté. Il retourne alors à son existence normale, enrichi ou appauvri, selon l'usage qu'il a fait de sa vie terrestre en vue de la vie future. L'acte de la conception nous donne la vie corporelle ; à la naissance, l'âme revêt la conscience cérébrale et à la mort l'esprit acquiert des facultés occultes.

Le changement de la vie terrestre en vie transcendantale est si grand que nous ne pouvons pas bien nous la représenter. Nous ne pouvons nous attendre à entrer dans un Ciel tel qu'on nous l'a dépeint, ni dans l'Enfer comme on l'entend et, en effet, nous ne mériterions pas plus l'un que l'autre. Mais au moins serons-nous débarrassés de tous les maux adhérents à notre existence corporelle ; nos vues et nos conceptions, restreintes par les limites de nos sens, s'élargiront dans l'Au-delà ; notre activité, qui ne sera plus au service de notre organisme corporel, aura un plus vaste champ d'action et, comme nous disposerons d'un moyen de locomotion astrale, nous pourrons jouir d'une existence tellement supérieure à celle-ci, que le symbole du papillon quittant son enveloppe est loin d'être à la hauteur de la réalité. Toutes ces causes font présumer que nous vivrons dans l'Au-delà dans une bien plus grande communauté d'esprit que ce n'est le cas sur terre où nous voyons que l'humanité a à peine commencé de former des groupes solidaires. A ces conditions-là, il est également à prévoir que la morale y sera supérieure à celle de la terre et notre place

dans l'Au-delà sera d'autant plus favorable, que nous aurons tâché de vivre sur terre au profit de la solidarité générale.

Puisque nous renaissons à la vie par le bienfait de la mort, nous dirons comme Socrate mourant le disait à son ami Kriton :

« Nous devons en offrande un coq à Esculape. »





CHAPITRE II

L'AU-DELA

Contemporains d'une période où la religion et la science se combattent avec acharnement, nous sommes tentés de ne rendre justice ni à l'une ni à l'autre et nous regardons ce conflit comme provenant d'une divergence totale dans les principes des deux adversaires, ce qui est une erreur.

Toute lutte dans la nature provient d'une déviation de l'équilibre; mais elle est en même temps la tendance de regagner cet équilibre en créant de nouvelles formes. Il en est de même de la religion et de la science. Leur antagonisme n'a pas existé de tout temps ; ce n'est point une différence de principe qui est la cause de leurs débats et quand même la science serait obligée de détruire une partie de l'édifice de la doctrine religieuse, elle se gardera bien d'en attaquer le fondement. Elle le raffermira au contraire, — peut-être même sans le savoir, — mais elle y sera forcée, poussée par la loi du progrès qui est la sienne.

A l'origine d'un nouveau système religieux nous le voyons toujours soutenir par la science contemporaine. Mais cette union n'est que de courte durée ; car la religion, après une

courte évolution, est bientôt figée dans des dogmes étroits, tandis que la science marche irrésistiblement vers le progrès et plus elle avance, plus grand devient l'antagonisme des deux côtés. Mais bien que les dogmes paraissent indissolubles, il arrive quand même un moment où ils reçoivent une autre interprétation, de sorte qu'ils entrent dans une phase où ils peuvent de nouveau se rencontrer sur le même terrain avec la science.

C'est le cas pour le problème actuel de l'Au-delà. D'accord avec la science à l'origine, il y a eu divergence totale par la suite ; mais, vu la nouvelle interprétation du problème, il se pourrait que les adversaires tombassent d'accord et que le conflit cessât.

Une des sciences qui a de tout temps exercé la plus grande influence sur la solution du problème de l'Au-delà et sur les systèmes religieux, c'est sans contredit l'Astronomie. Pour l'homme primitif elle n'est d'abord qu'une perception optique et sa conception religieuse s'en ressent tout naturellement. La terre est pour lui le centre du monde ; elle est surmontée d'une voûte céleste parsemée d'étoiles. Dans le Ciel qui couvre cette voûte, il place les Puissances qui le gouvernent et, s'il croit à une survivance de l'âme, c'est là qu'il vivra après la mort. L'homme primitif n'avait aucune idée des dimensions de l'Espace ; il ne connaissait pas les lois de Keppler qui régissent les astres. Quand il voyait apparaître les étoiles à l'approche de la nuit, il croyait les voir « revenir » ; leur disparition était pour lui un éloignement. La réapparition journalière du soleil fut saluée comme une grâce spéciale (n'étant pas considérée comme un mouvement céleste), et voilà pourquoi nous trouvons l'adoration de l'astre du jour parmi les religions les plus anciennes, adora-

tion que les Romains même avaient adoptée et maintenue. Sous l'influence de pareilles notions astronomiques, il est tout naturel que la religion devînt géocentrique et anthropocentrique. Le dogme principal de la religion chrétienne, « la Rédemption de l'humanité par le Fils de Dieu » a pris racine à une époque où la terre était encore considérée comme point central de l'univers et l'homme comme l'être supérieur de la création, de même qu'on considérait le phénomène de la vie comme restreinte à notre globe terrestre.

Copernic, surmontant l'apparence optique, délogea la terre du centre de l'univers et, continuant à sonder les profondeurs des Cieux, arriva à réduire le rôle de la capitale du monde à celui d'une modeste ville de province ; ensuite vint l'analyse spectrale qui nous révéla que le phénomène de la vie est répandu dans tout l'univers ; de sorte que l'humanité perdit beaucoup de son importance. Dans ces conditions-là, il est inévitable que la religion de l'avenir qui se prépare et qui sera de nouveau d'accord avec les connaissances astronomiques actuelles, ne sera plus ni géocentrique ni anthropocentrique et l'idée de la création sera remplacée par celle de l'évolution.

Le probleme de l'Au-delà comme lieu fut également basé sur l'apparence optique. On plaçait le Ciel au-dessus de la voûte céleste et l'on considérait le transfert de l'âme dans l'Au-delà après la mort, comme une ascension. L'astronomie a mis fin à cette conception en démontrant que nous nous trouvons dans un espace infini où il n'y a ni haut ni bas. Mais cette adaptation de nos vues au progrès de la science, ne correspond nullement au renoncement de la croyance en un Au-delà. Nous trouvons partout et toujours, dans la conscience humaine, ce sentiment inné et indestructible qui la pousse à croire qu'en dehors et au-dessus de la

marche des choses que nous observons par les sens, il doit y avoir un autre état de choses imperceptible à notre conscience cérébrale; en un mot, la physique doit avoir sa métaphysique Les ruines des temples dont nous ne connaissons même pas les constructeurs, les milliers d'églises et de chapelles qui couvrent la surface de la terre, nous prouvent que l'homme, dans son for intérieur, est un être pensant métaphysique et conscient.

Il est vrai que cette pensée et cette conscience ont créé une masse d'objets repoussants ; mais ces objets mêmes possèdent un fond rationnel. Ne trouvant pas l'essence des choses dans la nature visible, l'imagination de l'homme a créé un monde de symboles allégoriques pour représenter l'origine des choses et leur évolution. Ces pressentiments métaphysiques ont trouvé leur expression dans des formes variées et naïves qui ont servi de base aux systèmes religieux et qui étaient le mieux adoptées pour servir de formule à la croyance des masses.

Ces intuitions ont trouvé leur expression la plus pure dans les systèmes philosophiques des Grecs et des Germains ; mais ces vues élevées resteront toujours inaccessibles à l'entendement du peuple. Elles resteront cependant indestructibles chez l'homme en général, car il se sent relié par sa nature à cet ordre de choses métaphysiques et il tâchera toujours d'examiner les rapports qui existent entre lui et la cause première. Il est vrai que les systèmes religieux, basés sur cette base spéculative, ne sont jamais parvenus à prendre une forme concrète ; ils ont peu à peu changé d'aspect pour faire place à d'autres formes. Il en sera de même dans l'avenir, car la loi de l'évolution terrestre ne peut séparer l'intuition métaphysique de la nature de l'homme. L'effort des prêtres pour mouler les religions en des formes fixes, soi-

disant éternelles, n'arrêtera pas la loi de l'évolution ; au contraire, la décomposition n'en est que plus sûre ; car ce qui ne peut résister à l'analyse et au progrès de la science doit nécessairement périr. On peut dire en toute conscience que les prêtres ont été de tout temps les ennemis les plus déclarés de la religion, puisqu'ils ont toujours tâché de figer le sentiment religieux inné et vivant en des dogmes raides et sans vie.

Les systèmes philosophiques qui tâchent d'expliquer les relations de l'homme par rapport à l'état métaphysique des choses, varient selon les époques. Mais quoiqu'un pareil système trouvât parfois une formule correspondant à la vérité et à la réalité, ce n'était toujours qu'une seule pierre apportée au futur édifice de la Vérité. L'univers est toujours là, immense, incompréhensible ; les esprits les plus éminents ont vainement tenté une solution de l'énigme ; aucun mortel n'est parvenu encore à soulever le voile d'Isis.

Il est vrai qu'on peut constater un progrès lent mais sûr dans cette évolution centenaire des systèmes philosophiques ; mais quiconque ne sait l'embrasser dans son ensemble, le regarde comme une œuvre de Sisyphe et n'a pas le courage de s'y intéresser. Le moment arrive où l'humanité désespère de jamais voir clair dans ce problème métaphysique ; elle perd alors son intuition métaphysique, renonce à la religion et à la philosophie et s'attache exclusivement à l'étude des choses visibles pour y trouver sa seule satisfaction. Cette phase a certainement aussi son bon côté, elle est même nécessaire au progrès de la civilisation ; mais plus ce système se développe, plus il se montre l'ennemi de la civilisation. Notre siècle a vu la science physique se développer à un degré inconnu jusque-là ; mais nous avons pu bientôt constater le revers de la médaille. On ne croit plus guère à une

métaphysique, la religion prend des allures hippocratiques et la philosophie est méprisée même des gens cultivés. C'est un axiome universellement reconnu qu'il n'y a que les choses physiques qui valent la peine d'être étudiées, que la vérité ne se trouve que sur la voie de l'expérimentation, voire même que c'est là qu'on trouve toute la Vérité.

Nous reconnaissons volontiers que ces études physiques, aux dépens de la métaphysique, nous ont dotés de beaucoup de bienfaits ; elles nous procurent un grand bien-être matériel et elles ont mis les forces de la nature au service de l'humanité. Mais, d'un autre côté, elles ont créé une tendance de ne s'occuper que des choses visibles et terrestres en niant toute métaphysique et c'est là un danger éminent puisque c'est au détriment d'un facteur éminent de la civilisation : nous voyons la morale en souffrir. C'est une absurdité de prétendre vouloir cultiver la morale et autres sentiments idéaux sans lesquels la société ne peut exister comme corps solidaire, quand on les retire de leur sol naturel : la métaphysique. Dans ces conditions ils dépérissent infailliblement et les conséquences incontestables qui se font jour à la suite sont la brutalité et l'indiscipline des masses. Nous voyons, de nos jours, que les crimes et les méfaits se multiplient ; nous voyons la brutalité progresser dans le corps des étudiants et dans le Parlement ; nous constatons l'horrible crime de la vivisection qui montre où nous conduit le seul développement de l'intelligence sans un facteur moral pour le guider.

Voilà pourquoi cela vaut bien la peine de se demander si nous avons le droit d'abandonner l'étude de la métaphysique. Nous ne l'aurions que si l'on s'apercevait que la métaphysique était en opposition avec les études des sciences physiques ; en ce cas certainement il y aurait antagonisme, comme pour les dogmes de la religion. Si la métaphysique s'occupait

d'un Au-delà surnaturel, elle n'aurait pas plus de chance que la religion pour s'entendre avec la science physique, puisque celle-ci doit baser toutes ses preuves et ses études sur la loi causale et qu'en général le « surnaturel » échappe à l'investigation : on ne peut étudier que ce qui est naturel.

Nous avons donc d'abord à examiner ce qu'on entend par l'Au-delà pour voir si le conflit entre la métaphysique et les sciences naturelles est réel ou s'il n'est qu'apparent et si l'on ne pourrait faire cesser ce conflit en donnant à l'Au-delà une définition plus claire, plus exacte.

Le physiologiste et le philosophe peuvent aisément s'entendre s'ils partent de l'axiome commun : On ne peut trouver la Vérité qu'au moyen de l'expérience. Mais tous les deux, s'ils sont sincères, devront en même temps se poser la question : « Qu'est-ce donc que l'expérience ? » D'un côté, nous avons l'homme, l'expérimentateur ; de l'autre côté, nous avons la Nature, l'objet à investiguer, à examiner. L'expérience ne peut avoir lieu que si l'objet à examiner impressionne l'expérimentateur ; sans impression, point d'expérience. Il faut donc se demander d'abord si nous recevons des impressions de tout ce qui se trouve dans la nature ou seulement d'une partie de la nature ; en d'autres termes : Est-ce que nous possédons autant de sens qu'il y a de forces dans la nature ? Cette question a trouvé une réponse négative, tant de la part de la science naturelle que de la philosophie et ceci devrait suffire pour nous faire retourner vers la métaphysique.

Nous poserons ensuite la seconde question : De quelle manière ces forces nous impressionnent-elles et se présentent-elles à nos sens telles qu'elles sont en réalité ? La réponse est encore négative. Kant est devenu la pierre angulaire de

la philosophie parce qu'il a insisté sur la nécessité d'étudier d'abord l'organe expérimentateur avant d'étudier l'objet à expérimenter ; voilà pourquoi il écrivit « La Critique de la Raison pure ». La science naturelle a également nié ; l'impression des choses de la nature dépend de l'organe qui les observe, qui les perçoit ; la vibration de l'éther se traduit en chaleur quand elle réagit sur la sensation et devient lumière pour l'œil. L'expérience n'est donc nullement objective ; bien au contraire, notre expérience est toute subjective, ce n'est qu'une expérience de notre état de conscience.

L'expérience consiste à montrer de quelle manière les objets réagissent sur une certaine organisation : l'homme. L'expérience ne nous dit pas ce que l'homme est ; elle ne nous dit pas non plus ce que sont les objets qui nous entourent. Aucune expérience ne peut résoudre cette énigme ; nous n'apprenons à connaître que la manière dont les impressions reçues réagissent sur l'organisation humaine, c'est-à-dire le mode de réaction d'un X sur un Y. Celui qui prétend avoir une expérience plus exacte, manque d'entendement et ne connaît pas même les principes élémentaires du raisonnement.

L'étendue de notre expérience est donc circonscrite par notre organisation. Le nombre et les facultés de nos sens sont limités. Nos sens sont donc plutôt des obstacles que des intermédiaires pour favoriser notre expérience. Notre expérience n'est qu'une partie de la vérité, et même d'une vérité très relative, n'étant vraie que par rapport à l'organisation humaine. Des êtres organisés différemment soutiendraient que cette vérité est une erreur. Héraclite prétend que nos sens sont des menteurs et Protagoras nous dit : « L'homme est la mesure de toutes choses, des choses réelles telles qu'elles sont, des choses non réelles telles

qu'elles ne sont pas ». Notre organe intellectuel nous induit donc en erreur sur la plupart de nos connaissances et fausse le peu qu'il nous présente. L'axiome que la Vérité est basée sur l'expérience, ne nous servira donc que comme point de départ, car la réflexion prouve qu'elle ne fait que nous conduire sur la route bornée des idées subjectives et que l'expérience est incapable d'enseigner des vérités objectives. La science naturelle ne peut donc jamais remplacer la philosophie, puisqu'elle n'étudie que ce qui tombe sous les sens ; on ne peut fonder sur l'expérience une vérité objective et elle ne pourra jamais servir de base à une doctrine universelle.

Pour apprendre à connaître toute la vérité au moyen de l'expérience, il faudrait que l'homme possédât autant de sens qu'il y a de forces dans la nature, qu'il pût acquérir la connaissance des choses telles qu'elles sont et qu'il ne fût pas obligé de les juger selon l'impression qu'il en reçoit par l'intermédiaire de son organisation.

Nous possédons donc réellement une métaphysique.

Tout ce qui est imperceptible à nos cinq sens, tout ce qui ne réagit pas sur notre organisation — et c'est probablement beaucoup — tout cela appartient au domaine de la métaphysique. Nous ne savons pas s'il nous manque 10 sens ou peut-être 100. Nous n'avons donc pas du tout besoin de quitter ce monde pour trouver la métaphysique, et tel que nous venons de poser le problème, nous en trouverons tout de suite la définition. L'Au-delà n'est qu'un Au-delà de nos sens ; c'est ce qui est l'inconnu dans ce monde ! Le problème de la métaphysique n'est donc au fond qu'un problème de connaissance théorique.

Dans la croyance naïve des peuples on plaça l'Au-delà dans les sphères supérieures, parce qu'on considérait la terre

comme le centre du monde. Copernic mit fin à cette conception erronée en nous enseignant les dimensions et la profondeur des Cieux. Il nous ravit l'Au-delà, il déplaça le Ciel. Mais si nous plaçons l'Au-delà dans ce monde, il restera le nôtre et personne ne peut nous le ravir. La ligne de démarcation entre ce monde et l'Au-delà n'est pas géométrique, elle est tracée par nos sensations.

Ce monde et l'Au-delà ne sont pas proches l'un de l'autre, ils sont au contraire l'un dans l'autre, de sorte que nous possédons quand même un Au-delà malgré Copernic. On ne nous a jamais donné aucune preuve que nous arrivons dans un autre endroit après la mort. Il faut donc, jusqu'à preuve contraire, que nous considérions le corps astral qui survit à la mort, comme résidant dans ce monde après la désincarnation. Si les fantômes et les matérialisations que nous montre l'Occultisme moderne sont réels, nous devons admettre que l'Au-delà est un lieu d'où l'on peut revenir. Le plus rationnel serait donc d'admettre que ce monde et l'Au-delà se trouvent sur le même plan. Si l'on dit que les fantômes « reviennent », ce n'est là qu'un terme gratuit ; il est plus juste de dire que des êtres, jusque-là invisibles à nos yeux, nous apparaissent sous une forme visible. Ce phénomène a lieu moyennant une condensation de la matière du corps astral, nous l'observons dans les séances spirites et il suffirait pour nous d'une intensité plus grande de perception pour l'apercevoir.

Nous avons vu que le corps astral est l'essence de notre être, — nous le voyons agir télépathiquement au moyen de ses facultés occultes, il devient visible dans l'extériorisation du double et dans les cas de télépathie — nous devons admettre de même que toute substance terrestre possède, comme l'être animé, une substance métaphysique. Il existe donc

tout un monde métaphysique qui, dans l'espace, ne fait qu'un avec notre monde terrestre. Voilà ce qu'entendait le fantôme Estella en disant : « Nous possédons tout ce que vous possédez ; des jardins et des fleurs spirituelles en abondance (1). » C'est tout bonnement déraisonner de vouloir prétendre que l'homme seul possède une essence métaphysique, et quand on entend répéter de toute part que l'homme seul possède une âme immortelle, on est tenté de demander pourquoi ce privilège ne serait accordé qu'aux ânes à deux pattes et non pas à ceux qui en ont quatre. C'est notre orgueil qui nous dicte ces prétentions, mais la loi de l'évolution est venue y mettre un frein. Nous ne demanderons plus dans quel lieu nous serons relégués après la mort, quand nous saurons que, loin d'être admis dans un monde métaphysique, nous en serons expulsés. Une fois que nous avons reconnu que les deux mondes s'entrelacent, nous avons résolu un problème très embarrassant, nous n'avons plus besoin d'aller à la recherche d'un Au-delà séparé de nous par l'espace.

Il est vrai que d'autres problèmes remplaceront les premiers, mais au moins ne seront-ils pas créés par l'imagination.

Nous ne savons pas du tout dans quel rapport nos sens se trouvent vis-à-vis de l'objet transcendantal que nous étudions ; nous ne savons pas de combien le monde métaphysique dépasse le monde physique. Nous pouvons donc parfaitement admettre *a priori* l'existence d'une quatrième dimension dont parlent de grands mathématiciens et que d'éminents astronomes ont cru devoir admettre. Plusieurs phénomènes observés dans les séances spirites paraissent le

(1) Perty. — *Spiritualisme*, 37.

prouver également. Un autre problème surgit encore quand l'on admet la simultanéité des deux mondes, c'est celui de la réincarnation. Nous ne pouvons avancer aucune preuve en faveur de cette hypothèse et la réincarnation ne serait nécessaire que si les moyens de progresser ne seraient pas suffisants dans l'Au-delà. Mais, d'un autre côté, on ne peut nier qu'une seule vie terrestre ne suffit pas pour profiter de tous les avantages qu'elle présente et, si les deux mondes sont entrelacés, il ne serait guère difficile de « revenir » sur terre.

Si nous regagnions la croyance en la survivance dans l'Au-delà, ne fût-ce que par le raisonnement, alors nous aurions fait un grand pas au profit du problème de la morale et nous avons vu que c'est justement à cause de la morale que la foi en l'immortalité paraît essentielle. La morale est basée sur la croyance en une métaphysique, mais nullement sur des dogmes ou même sur l'existence de l'Au-delà. Il est même indifférent pour la morale que nos idées évoluent vers le panthéisme ou vers le théisme, que nous envisagions le monde sous l'aspect d'une fourmilière ou d'un rucher.

Toutes les religions, malgré la divergence de leurs dogmes, ont fait œuvre utile comme éducatrices de l'humanité, bien que ce ne fût toujours que pour un temps limité. Car aussitôt que le progrès scientifique vient prouver l'insuffisance du dogme, la morale a besoin d'une nouvelle base métaphysique. L'avantage pédagogique de la religion ne réside donc pas dans le dogme — signe caractéristique de la divergence des religions, — mais il réside dans le point capital où toutes les religions s'unissent, à savoir : dans la croyance en l'immortalité. Si cette croyance en l'immortalité est fondée sur des recherches et des expériences faites par la science physique, elle deviendra universelle et la conséquence en sera que les

hommes attacheront plus d'importance à la vie dans l'Au-delà et tâcheront d'arranger leur vie actuelle en vue de profiter de la vie à venir. Laotsé l'a bien reconnu quand il a dit : « Je développerai l'âme immatérielle, alors le peuple travaillera de lui-même à son amélioration (1). »

Celui donc qui parviendrait à dissiper les vues erronées de l'humanité sur la mort et la vie future, serait un réformateur par rapport aux vices sociaux qui sont la conséquence de la doctrine matérialiste. L'amour du prochain gagnera plus vite du terrain si l'homme se voit dès à présent relié à la vie qu'il continuera dans l'Au-delà, au lieu de devoir se contenter de promesses d'une récompense au Ciel, ou d'être menacé par les rigueurs de l'Enfer. Si le monde métaphysique n'est que le côté intérieur et invisible du monde physique, alors nous serons en communication continuelle avec les êtres qui nous entourent dans l'Au-delà, tout aussi bien qu'avec ceux d'ici-bas ; nous serons même reliés à eux plus intimement encore, comme nous le verrons tantôt. Celui donc qui a le plus mérité de ses contemporains dès la vie terrestre en récoltera tous les avantages dans l'Au-delà et, de cette manière, l'amour du prochain et la félicité personnelle à venir sont unis par la loi de la causalité.

Si les systèmes religieux ont donné au monde une conception erronée sur la place de l'Au-delà, ils ont également induit l'homme en erreur sur son rapport terrestre avec l'Au-delà ! On regarde la naissance comme le commencement de l'existence et l'on admet qu'une nouvelle existence commence dans l'Au-delà après la mort. Jadis, on considérait la vie future comme une continuation de la vie

---

(1) Laotsé. — *Tao-te-King*, c. LVII.

actuelle. La religion s'est débarrassée de ces conceptions naïves, mais, par contre, les notions sur la vie future sont devenues de plus en plus indéfinies et indécises. On n'a même jamais tenté de donner une définition scientifique de la question. Nous frayerons la voie si nous donnons un nouveau cadre aux rapports de l'homme terrestre avec l'Au-delà. Il faut prouver que l'homme est dès à présent un membre de l'Au-delà, qu'il participe dès ici-bas par une partie de son être à l'ordre métaphysique des choses. Nous ne devenons pas des êtres métaphysiques après la mort, nous le sommes dès à présent, bien qu'inconsciemment. Nous devons démontrer que nous possédons dès à présent en nous une substance qui survit après la disparition de notre corps physique et que nous possédons une conscience métaphysique indépendante de la conscience cérébrale. Le corps astral, muni de sa conscience transcendantale, remplit toutes ces conditions. Nous possédons, en effet, dès à présent, un corps métaphysique et une conscience transcendantale, ce qui a été prouvé par l'expérience, dans des cas exceptionnels, il est vrai, mais néanmoins bien constatés. Nous aurons donc une preuve scientifique de l'immortalité si nous embrassons l'homme dans son ensemble, à savoir : comme être terrestre et physique et comme être transcendantal et métaphysique, en étudiant le corps avec sa conscience cérébrale et le côté de l'inconscient par lequel nous prenons racine et nous vivons dans le monde métaphysique.

L'assertion que l'homme possède un corps mortel et une âme immortelle, manque absolument de certitude scientifique, surtout quand on considère l'âme comme identique avec la conscience cérébrale. Il faut au contraire séparer ces deux conceptions. La conscience terrestre ne surgit qu'au moment de l'union de l'âme avec le corps terrestre et se borne

à enregistrer les impressions que les objets font sur ce corps physique. L'âme possède également sa conscience à elle, mais c'est une conscience adaptée au monde métaphysique, une conscience qui n'est nullement éphémère et qui a besoin d'un véhicule, et c'est là le corps astral. Nous devons donc considérer notre conscience transcendantale comme faisant partie de notre être métaphysique et la conscience cérébrale comme appartenant dans toute son étendue au corps physique et dépendant exclusivement de notre organisation. Les efforts qu'on a faits pour trouver l'âme en soumettant les expériences aux analyses de la conscience cérébrale, devaient nécessairement avorter et le résultat fut finalement le matérialisme. Il est nécessaire pour notre étude de pouvoir prouver l'existence d'une substance indépendante du corps physique et d'une conscience qui n'est point identique avec la conscience cérébrale, mais qui répond aux influences des choses de l'Au-delà. Cette psychologie, qui est celle de l'occultisme, peut seule nous conduire sur la route qui mène à la croyance de l'immortalité.

Nous rencontrons une pareille substance dans les états de l'extase, qui bien souvent sont accompagnés par l'extériorisation totale du corps astral et dans lesquels a lieu la suppression totale de la conscience cérébrale et l'acquisition spontanée d'une conscience transcendantale qui nous renseigne sur l'Au-delà, c'est-à-dire sur le côté inconnu d'ici-bas. Nous vivons donc dès à présent dans l'Au-delà sans en avoir conscience, nous n'y entrons pas seulement après la mort. L'extase ne nous procure pas un corps astral et une conscience transcendantale, elle les fait seulement sortir de l'état latent dans lequel ils se trouvaient. Si donc nous disposons de facultés transcendantales que nous pouvons employer sans le secours du corps physique, il est évident que

nous pourrons les employer aussi quand nous n'aurons plus de corps, et c'est là une porte scientifique ouverte aux phénomènes dits spirites.

En envisageant clairement le rapport de lieu et de temps de l'homme et de l'Au-delà, nous gagnons un point de départ pour la réponse sur le « Comment » de la vie future. Nous ne quittons pas le monde actuel au moment de la mort, nous y restons comme nous y avons vécu avant, transcendantalement et inconsciemment. Nous perdons le corps physique et la conscience cérébrale, mais nous gardons le corps astral et la conscience transcendantale qui nous unissent aux choses de la nature transcendantale. Mais, comme nous n'avons pas eu conscience durant la vie de ce que nous voyons après la mort, alors c'est en effet comme si nous étions transportés dans un autre monde.

Si nous continuons à nous occuper d'une psychologie physique, nous ne parviendrons jamais à la croyance en l'immortalité, car nous ne pourrons jamais éviter l'écueil dont parle Bossuet en ces termes : « La société de l'âme et du corps fait que le corps nous paraît quelque chose de plus qu'il n'est et l'âme quelque chose de moins. » Le contraire a lieu dans la psychologie de l'Occultisme ; voilà pourquoi ce n'est pas là que nous trouverons la croyance en l'immortalité. Il est vrai que nous ne sommes encore qu'au début des études occultes, mais elles suffisent déjà pour donner une base scientifique aux problèmes de l'Au-delà et de la vie future. Tandis que la psychologie antérieure perdait de plus en plus en amplitude et en certitude dans ses assertions, la psychologie occulte progressera de plus en plus et ses preuves gagneront en valeur et en exactitude au fur et à mesure qu'elle avancera sur le terrain de l'expérimentation.

La doctrine religieuse qui enseignait que nous vivrions

dans l'Au-delà, comme pur esprit, devait nécessairement faire fausse route. Bien que nous devions renoncer dorénavant à ces vues-là, nous ne perdrons rien à l'échange. Toute force implique un porteur ; les facultés de l'âme en demandent un aussi. L'âme peut exister sans corps physique, mais non sans un corps transcendantal. Elle ne peut agir sans celui-ci ; une âme pure, sans porteur, serait condamnée à une contemplation placide et resterait inactive.

Si nous examinons les phénomènes de l'occultisme, nous trouvons, en effet, qu'ils ne sont jamais produits par une force immatérielle ; au contraire toutes les fonctions de l'âme se font par l'entremise d'une substance transcendantale. Reichenbach l'a nommé Od et il a démontré que cette substance est visible et palpable pour les sensitifs. La doctrine de l'od est donc la physique de l'occultisme. Quand un somnambule étudie l'intérieur de son corps, c'est une lumière transcendantale qui l'éclaire. Quand un somnambule décrit les symptômes de la maladie d'un homme mis en rapport avec lui, on ne peut expliquer ce phénomène d'identité psychique que par un échange odique. Quand un magnétiseur transmet ses pensées dans le cerveau de son sujet endormi, cela ne peut avoir lieu qu'au moyen de vibrations odiques qui font naître un écho dans le cerveau d'autrui. Quand un magnétiseur guérit la maladie d'un patient, ce n'est qu'en lui transmettant son fluide odique, porteur de la force vitale. Quand un hypnotiseur suggère la concentration odique sur une partie spéciale du corps et parvient à y faire naître un stigmate, une forme plastique, répondant à la suggestion, c'est l'od qui se montre le porteur de la force organisatrice qui exécute dans l'organisme l'idée conçue par l'hypnotiseur. C'est ce qui arrive chez les femmes enceintes, sous l'influence d'un objet qui les impressionne vivement.

Quand un somnambule agit télépathiquement, ce n'est pas, à proprement parler, une « actio in distans », — ce qui serait un non-sens scientifique — ; ce n'est possible qu'au moyen des effluves odiques de son corps astral qui sont envoyés au loin par un acte de sa volonté.

Quand un mourant apparaît à ses parents qui sont au loin, c'est par un effet de la volonté du mourant qui crée une hallucination chez son percepteur ; dans ce cas, c'est l'od qui agit comme porteur de la pensée. Si le mourant apparaît visiblement au percepteur, c'est alors l'extériorisation du corps astral.

En un mot, tous les phénomènes de la psychologie transcendantale sont basés sur la physique transcendantale. Nous trouvons que ces phénomènes produits par l'âme, durant son union avec le corps physique, sont soumis à une loi exacte ; et comme ces effets et cette activité occulte ne sont que l'image de ce que l'âme peut produire dans l'Au--delà, il est évident que cet Au-delà est soumis à la même loi de la causalité et nous pouvons dès à présent l'étudier dans l'occultisme. Nous trouvons dans l'occultisme une définition bien plus exacte de l'espace, du temps et de la causalité que nous ne la trouvons dans la métaphysique religieuse. Nous sommes plus rapprochés du temps et de l'espace ; la ligne de démarcation qui sépare l'Au-delà de ce monde n'est plus une frontière, elle réside seulement dans nos sens et avec elle disparaît aussi l'obstacle qui sépare notre forme terrestre de notre essence métaphysique. Notre conscience cérébrale ne connaît pas l'essence métaphysique des choses objectives et notre conscience personnelle n'a aucune notion de notre essence métaphysique. Comme la ligne de démarcation est purement subjective, il va sans dire que l'ici-bas et l'Au-delà ne sont pas des lieux séparés l'un de l'autre, mais ce

sont des mondes confondus l'un dans l'autre ; l'existence transcendantale ne suit pas la vie terrestre, mais elle existe en même temps que celle-ci. Kant définit l'esprit comme un être qui peut exister dans un espace rempli d'une substance matérielle (1), et nous voyons cette définition constatée par les expériences spirites : le fantôme traverse les murs et disparaît à travers le plancher. Mais il faut appliquer cette définition au monde entier des esprits, au monde transcendantal dans toute son étendue, car ce monde se trouve incorporé dans le monde physique et visible, bien que nous n'ayons conscience que du monde physique. Nous ne serions du reste pas capables d'observer et de sentir les phénomènes de la psychologie transcendantale, si nous n'étions déjà dès notre vie terrestre des êtres métaphysiques. Ces faits nous servent donc de preuves pour constater que notre existence transcendantale et notre existence terrestre sont simultanées.

L'occultisme peut définir l'Au-delà ; les systèmes religieux ne le peuvent pas. A la question : « Où se trouve l'Au-delà? » il répond simplement par ces mots : « l'Au-delà n'est que le monde actuel sous un autre aspect ; la vie future a déjà commencé ici-bas ». Pour dépeindre le mode d'existence de cette vie future, il s'en réfère aux phénomènes du somnambulisme et de l'extase ; pour la physique transcendantale, il s'en réfère à la doctrine de l'od. Plus nous progresserons dans l'étude des sciences occultes, plus nos définitions de l'Au-delà deviendront claires. Voltaire avait encore le droit de dire que la métaphysique était le roman de l'âme ; mais nous nous trouvons aujourd'hui devant une métaphysique expérimentale.

---

(3) Kant. — *Les rêves d'un Voyant* 7 (Kehrbach).

Nous avons vu que l'Au-delà c'est le monde d'ici-bas invisible à notre organisation. Mais pour des organisations opposées à la nôtre, le monde physique serait l'Au-delà. Si nous prenons ceci en considération, nous devons en conclure que notre physique serait pour eux une physique transcendantale, tandis que leur physique est transcendantale pour nous. Les lois de la science naturelle existent dans l'Au-delà comme ici-bas, la loi de la causalité embrasse le monde transcendantal comme le monde physique. Toute métaphysique est donc une métaphysique quelque part ; elle n'est pas l'apanage exclusif de la religion. L'Au-delà n'est pas le pays des miracles ; il n'est qu'un lieu de sciences naturelles inconnues. Il va sans dire qu'un être adapté à un milieu différent du nôtre apprendra à connaître d'autres lois, d'autres forces de la nature que les nôtres et qu'il en profitera pour s'en servir, de sorte que les lois causales des deux mondes ne sont pas identiques, mais elles se complètent. S'il y a des professeurs parmi ces êtres et qu'un de nos phénomènes physiques se présentât soudainement à leurs yeux, ils en nieraient l'effet comme absurde et impossible, puisqu'il se trouve en contradiction avec leurs lois connues, tout comme nos professeurs regardent comme impossibles les phénomènes de la physique transcendantale. Il résulte encore de cette étude qu'un être de l'Au-delà, s'il se trouve placé dans notre milieu, ne s'y sentira nullement à l'aise. Il ne peut agir directement sur les choses qui l'entourent, ce qui fait que son champ d'action n'aura pas une grande étendue. Nous considérons les phénomènes spirites comme bornés dans leur expression ; mais nous avons tort de juger des communicants par leurs communications. Ces phénomènes ne nous renseignent pas sur la nature de l'Au-delà ni sur celle de ses habitants. Nous devons donc nous dire par rapport au

Spiritisme qu'il nous est impossible d'observer des phénomènes spirites purs, ce ne seront jamais que des phénomènes conditionnels participant de la nature de deux mondes divers et qui reposent sur un compromis entre la causalité des lois qui régissent ces deux mondes.

Les phénomènes spirites sont soumis à des lois absolues, mais différentes de celles qui régissent la terre, et il est quelquefois nécessaire, pour que les premières puissent avoir leurs cours, que les dernières soient supprimées ou annulées. Voilà pourquoi les phénomènes spirites ne répondent pas toujours à nos lois terrestres ; mais ils répondent à la causalité de l'Au-delà. Nous avons même des cas analogues dans la physique terrestre où une loi annule l'autre ; par exemple, quand la gravitation est supprimée par l'attraction magnétique ou bien encore quand l'effet d'une composition chimique est annulé par un courant électrique.

L'Au-delà est donc une partie du monde terrestre qui n'impressionne pas notre organisation physique. Une métaphysique qui produit des miracles n'existe pas, mais il existe une métaphysique basée sur une autre forme de la causalité. Toute métaphysique n'est qu'une science inconnue. Voilà pourquoi tous les investigateurs sérieux des sciences naturelles devraient avant tout étudier la science occulte. C'est une erreur fâcheuse que les physiologistes soient les ennemis déclarés de l'occultisme ; ils ne se doutent pas de sa valeur, car l'occultisme est le complément de la science physique. Il est vrai que l'occultisme nous montre des forces inconnues de la physique actuelle ; mais leur causalité a la même valeur que les expériences physiques faites dans un laboratoire. Les forces occultes peuvent non seulement se prêter à l'investigation ; elles peuvent même acquérir une valeur pratique. Un physiologiste trouverait dans une

maison hantée une mine de science naturelle inconnue, il y découvrirait de nouveaux problèmes, et c'est bien là une chose particulièrement intéressante pour un investigateur sérieux.

Durant les séances spirites à Milan, dont j'ai parlé ailleurs (1), le médium Eusapia Paladino fut placée sur une balance qui était mise en rapport avec un appareil enregistreur et nous constatâmes que son poids diminuait quelquefois 10 de kilogrammes et augmentait ensuite de presque 2 kilogrammes. On a de même pu observer des centaines de fois, durant des séances spirites, la lévitation du médium et celle de nombreux objets qui se trouvaient dans la chambre. Crookes a même fait des expériences exactes, dans toutes les conditions scientifiques nécessaires, et il a pu mesurer cette force psychique transférée sur des objets inertes (2). Ceux qui se moquent à la légère de ces expériences, ne font que trahir leur ignorance, et l'investigateur qui rejette ces phénomènes, parce qu'ils ne répondent pas aux lois qu'il a étudiées et auxquelles il est habitué, agit dans un esprit très peu scientifique. Un investigateur consciencieux, s'il était témoin du phénomène de la lévitation, devrait se dire : « Il « est vrai que c'est là une merveille ; mais, comme il n'y a « point de miracles, je me trouve sans doute en face d'une « force encore inconnue qu'il faut que j'étudie, car elle pour« rait bien être de la plus haute importance pour l'huma« nité. Une force qui surmonte la loi de la pesanteur, qui « change la gravitation en lévitation, serait capable de pro« duire une révolution totale dans la technologie humaine. « Que la loi de la pesanteur puisse être transgressée, nous « en avons la preuve dans le magnétisme minéral, qui dans

---

(1) Du Prel. — *Le Spiritisme.*
(2) Crookes. — *Le Spiritualisme et la Science.*

« son essence n'est pas moins une énigme que ne l'est la loi de « la pesanteur. Puisque plusieurs physiologistes ont posé « l'hypothèse que la loi de la pesanteur pourrait bien être un « cas spécial de l'attraction électrique, alors il ne serait pas « impossible qu'on pût changer la gravitation en lévitation « par l'inversion des pôles. Nous avons donc le droit de con- « sidérer comme réels les nombreux rapports que nous pos- « sédons sur la lévitation des fakirs, des saints, des sorcières « et des médiums. Nous devons nous attendre à rencontrer « partout et toujours des phénomènes extraordinaires et in- « compréhensibles, puisque les forces de la nature étaient en « activité bien longtemps avant que nous les ayons étudiées. « Aussi longtemps que notre savoir ne sera que partiel, nous « trouverons toujours sur notre chemin des faits qui ne ré- « pondront pas à la théorie actuelle. C'est un fait pareil que « nous rencontrons dans la lévitation ; son étude serait de « la plus grande importance et il ne serait même pas im- « possible de trouver la solution du problème de l'aérostation « dans cette voie. »

Ce serait là le raisonnement d'un naturaliste sérieux et consciencieux ; ses arguments ont la même valeur pour tous les phénomènes occultes qui sont de la plus grande importance pour la science naturelle, parce qu'ils sont produits par des forces inconnues qui peuvent réformer entièrement les conditions sociales. Mais le naturalisme superficiel se moque des phénomènes occultes ; cela le gênerait d'assister à une séance spirite et il est assez illogique, tout en admettant l'existence de forces inconnues, pour nier quand même l'effet de leur activité.

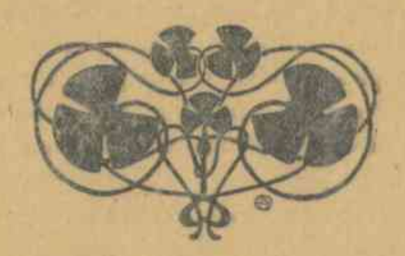
La science ne peut d'aucune façon conclure une alliance avec la métaphysique religieuse. D'un côté le dogme, de l'autre l'expérimentation scientifique ; d'un côté le miracle.

de l'autre la causalité : ce sont là des contrastes inconciliables. Mais si la métaphysique se contente d'être transcendantale au lieu de vouloir être surnaturelle ; si elle devient méta-physique et ne s'arroge pas le droit de combattre la causalité, qu'elle tâche, au contraire, de l'amplifier ; alors son alliance avec la science naturelle n'est non seulement possible, elle est même très avantageuse pour les deux parties ; quand elles seront d'accord sur les questions principales et fondamentales, la science naturelle n'aura plus besoin de faire d'autres concessions que celles qui ne s'harmonisent pas avec ses principes. Elle peut admettre des phénomènes transcendantaux, car ils ne sont pas contraires à la loi de la Causalité ; elle peut apprendre à l'école de la Philosophie que la réalité ne répond pas toujours à la perception des sens ; que nos sens sont souvent des obstacles pour notre conscience intellectuelle ; que l'expérience ne nous offre que des vérités relatives, puisqu'elle est soumise aux impressions de notre organisation ; que le temps et l'espace se montrent pour d'autres êtres et pour d'autres organisations, sous d'autres formes et sous un autre aspect. Quand on considère l'Au-delà au point de vue d'une théorie expérimentale, la science naturelle peut l'admettre sans hésiter ; elle peut même admettre que le monde transcendantal et le monde physique se rapprocheront, de plus en plus, par le progrès biologique et scientifique et qu'au courant de ce processus nous verrons des phénomènes se produire qui sont contraires aux lois de la science physique.

Si donc la métaphysique pose comme problème le transcendantal et que la science naturelle pose le problème de l'expérimentation méthodique et que tous les deux s'accordent à dire que le surnaturel n'existe pas, mais qu'il y a le transcendantal avec une causalité inconnue : alors elles pour-

ront cheminer ensemble et conclure une alliance qui inaugurera un progrès dont nous ne pouvons assez estimer l'importance. Même le grand problème philosophique de la morale trouvera sa solution au fond de cette alliance ; car les abstractions les plus profondes, les lois les plus étendues qui se rapportent à tous les phénomènes imaginables, doivent se trouver également dans le monde transcendantal. La grande loi de la conservation de la force existe de droit quand il s'agit de notre transposition de ce monde dans l'Au-delà, et notre vie dans l'Au-delà dépendra de l'emploi que nous avons fait de notre vie terrestre.

Mes lecteurs trouveront peut-être que ma définition de l'Au-delà est un peu maigre ; mais, bien que je puisse admettre que le pays de la métaphysique soit incommensurable et merveilleux, je n'ai pu entreprendre de mesurer l'étendue de ce monde mystérieux ; je n'ai pu qu'indiquer le point du rivage où nous pouvons aborder et d'où nous devons partir pour en explorer l'intérieur.





CHAPITRE III

LA VIE DANS L'AU-DELÀ

La réponse à la question : « Quel sera le genre de vie qui nous attend dans l'Au-delà ? » a été de tout temps : *ignoramus, ignorabimus* ! L'Eglise même, qui aurait cependant le plus grand intérêt à nous renseigner là-dessus, garde une réserve prudente à cet égard. Elle parle d'un Ciel pour les bons, d'un Enfer pour les méchants ; mais elle n'a jamais trouvé d'autre image pour dépeindre le Ciel que celui des anges qui trônent sur les nuages en chantant leur alléluia, et quant à l'Enfer, elle nous l'a dépeint avec des couleurs tellement abominables que la description nous inspire du dégoût. Comme en outre le ciel n'est réservé qu'aux « Elus » qui sont en très petit nombre, tandis que l'enfer est destiné à la grande majorité des êtres, en sorte qu'il doit être surpeuplé, alors il se trouve que l'enfer est le lieu principal dans l'Au-delà ; et Vanini a raison de dire que le diable, bien plus que Dieu, a trouvé son compte dans la création du monde. Vanini est mort sur le bûcher, ce qui n'a pas empêché que la plupart des croyants se refusent à croire à un Dieu cruel, qui punit des fautes temporelles par une punition éternelle. Ces concep-

tions sur le ciel et l'enfer, s'évanouiront d'elles-mêmes; mais alors nous nous trouvons devant un Au-delà vide, ou tout au moins indéfini, à moins que d'autres notions ne viennent remplacer celles qui s'effacent.

La philosophie, même celle qui admet l'immortalité, n'a jamais tâché de combler ce vide et le silence qu'elle observe en s'abstenant de toute description sur ce que pourrait être la vie dans l'Au-delà, prouve qu'elle n'a pas trouvé de base sur laquelle elle aurait pu fonder une définition de l'Au-delà. La philosophie s'est barré le chemin elle-même, en acceptant de Descartes la définition erronée sur l'âme. Si on la considère comme un pur esprit, on ne peut même pas se représenter son alliance temporaire avec le corps, pas plus qu'on ne comprend quel sera son sort après la séparation d'avec ce corps. La philosophie a négligé durant de longues périodes le domaine où seul on pouvait trouver la vraie définition de l'âme et de son mode d'existence après avoir quitté le corps. Ce domaine, le seul qui nous sauve de l'*Ignorabimus*, c'est l'occultisme. Si nous l'étudions, nous avons le droit d'espérer que nous parviendrons à résoudre le problème. L'occultisme nous montre que l'âme n'est pas seulement une conscience, mais qu'elle est un être actif ; que la mort n'est pas exclusivement une transformation, mais que nous gardons après la mort quelque chose que nous possédions déjà dans la vie actuelle ; c'est-à-dire que nous possédons une âme munie de forces occultes qui lui sont propres et qui n'adhèrent pas au corps physique. Les facultés occultes de l'âme, comme la clairvoyance et la télépathie, sont durant la vie terrestre des dons latents, non aperçus de la conscience cérébrale ; mais elles se montrent dans les extases et dans les états analogues et sont d'autant plus intenses que le corps physique se montre anesthésique.

Voilà pourquoi nous pouvons supposer qu'à la mort, lorsque l'âme est entièrement dégagée du corps, elle pourra librement disposer de ses facultés occultes ; et ceci ne nous permet non seulement de définir le mode d'existence de l'âme délivrée de ses entraves, mais encore de concevoir que sa vie, dans de pareilles conditions, deviendra si riche et si élevée, que la vie terrestre lui paraîtra n'avoir été qu'un rêve.

Il est vrai que nous ne devons pas considérer les fonctions de l'âme comme étant l'âme même, comme l'a fait Descartes. Les facultés occultes exigent un agent, et cet agent est le corps astral. Partout où nous rencontrons sur terre un phénomène occulte, c'est le corps astral extériorisé ou bien encore ses effluves qui le produisent. Quand la philosophie se sera enrichie à l'école de l'Occultisme, elle ne gardera plus le silence sur la vie de l'Au-delà et plus nous étudierons le corps astral et ses facultés, mieux nous pourrons représenter le « Comment » de la vie future.

De même que l'occultisme démontre scientifiquement la possibilité du dédoublement, de même il donne une définition. scientifique de la vie future. Tandis que l'Eglise permet aux croyants de se représenter leur Olympe chrétien selon leur goût personnel, l'occultisme, au contraire, donne à ce problème une base physique. Que l'homme transcendantal soit odique ou éthéré, que l'od soit un éther universel modifié ou qu'il ne l'emploie que comme véhicule, peu importe : le corps astral possédera toujours les qualités de l'éther et ses facultés physiques dépendront de son essence. Si la chaleur et la lumière, l'électricité, le magnétisme et la gravitation sont le résultat des vibrations de l'éther, alors le corps astral doit participer à tous ces phénomènes, et si c'est une qualité de l'éther, de pouvoir transpercer la matière et de pouvoir pro-

pager ses vibrations avec une vitesse prodigieuse, alors il faut que ces qualités soient inhérentes aussi au corps astral. Il doit pouvoir traverser les murailles, il doit pouvoir disparaître par le plancher et les distances terrestres ne doivent présenter aucun obstacle pour son apparition.

La vie intellectuelle du corps astral dépend également de sa nature éthérée. L'homme ne s'aperçoit des vibrations de l'éther que par l'entremise des sens, tandis que le corps astral reçoit une impression directe de l'essence odique des choses et les impressionne à son tour. Le physiologiste pourrait en quelque sorte *a priori* stipuler d'avance les facultés du corps astral, et les expériences faites sur les fantômes des vivants et des desincarnés devraient alors correspondre à ces conclusions théoriques. Nous voyons les fantômes des vivants se manifester essentiellement au moyen de l'éther ; les phénomènes du spiritisme qui sont pareils ne peuvent être que des produits provenant d'un être de nature éthérée. Et puisque ce fantôme fait déjà partie de l'homme terrestre, il faut bien que ses facultés occultes proviennent de la même source. N'est-ce pas un fait caractéristique, que les comptes rendus sans nombre que nous possédons sur les somnambules, les sorcières, les possédés et les saints présentent les mêmes phénomènes que nous observons dans le spiritisme. Le baron Hellenbach a écrit une étude importante à ce sujet qui mériterait bien une édition particulière (1).

Si les facultés occultes de l'homme sont identiques à celles des fantômes spirites, nous avons le droit de conclure à un agent identique. La Magie démontrerait donc que notre enveloppe corporelle environne un corps astral. Notre enveloppe

---

(1) *Sphinx*, IV, 1-7, 81-86, 151-157.

nous permet d'agir mécaniquement, notre corps astral, par exception, magiquement ; tandis que les fantômes, au contraire, ne possédant que le corps astral, — si l'on excepte les matérialisations — ne peuvent agir que magiquement. Beaucoup de choses qui pour nous sont impossibles, sont possibles pour eux, et en revanche, ce que nous pouvons faire physiquement, n'est pas possible pour eux.

Si donc l'essence de l'homme terrestre se trouve être un corps astral, possédant une conscience transcendantale, nous avons le droit de conclure que, quand celui-ci se trouve extériorisé par la mort, il doit garder les mêmes facultés qu'il possédait à l'état latent durant sa vie corporelle : facultés qui ne se montraient que dans les cas exceptionnels de l'extase. Les forces anormales d'ici-bas sont par conséquent les facultés normales de l'Au-delà. La magie est donc la physique de l'Au-delà. Voilà pourquoi nous trouvons tant d'analogies entre les phénomènes somnambuliques et spirites.

Une somnambule fit un jour la description de son état ; elle regrettait de ne pouvoir en conserver le souvenir après son réveil ; mais, ajouta-t-elle, je reverrai tout cela, une seconde fois, après ma mort (1). Elle regardait donc son état somnambulique comme identique avec l'état après la mort. Ceci est très souvent le cas chez les somnambules. La somnambule Krämer disait souvent, dans cet état, qu'elle était maintenant « de l'autre côté » ou « dans l'Au-delà » (2). C'est que le changement de perception équivaut à un changement de monde et l'esprit naïf y voit un changement de lieu et croit à un autre monde.

La somnambule Petersen, une personne sans éducation

---

(1) Kerner. — *Magikon*, n° 41.
(2) Perty. — *Die mystichen Erscheinungen*, I, 282.

aucune, mentionne également le surcroît d'intensité des facultés somnambuliques après la mort. Elle dit : « De même que je puis toujours dire d'avance quel sera l'état prochain de ma maladie, de même, je prévois les gradations de mon sommeil lucide. De mon état de clairvoyance jusqu'à la lucidité parfaite il n'y a qu'un pas, mais je n'ai pas le droit de m'avancer. Aussitôt que la lueur se transformerait en clarté lumineuse — et ce serait le cas si l'impulsion continuait — j'arriverais à la lucidité parfaite, mais ce serait en même temps la fin de ma vie terrestre (1). »

Une des somnambules du Dr Kerner répétait souvent que l'homme en mourant devient magnétique et clairvoyant (2) ; les fantômes nous rapportent absolument la même chose.

Deux fantômes vinrent un jour visiter la Voyante de Prévorst. Elle n'aimait pas trop ces visiteurs : « Pourquoi venez-vous chez moi », demanda-t-elle. A quoi les fantômes répondirent très judicieusement : « Mais c'est toi qui es chez nous (3) ». Ceci montre que la Voyante avait été transportée dans l'Au-delà par l'effet de sa vie magique et se trouvait en rapport avec les habitants de l'Au-delà. Un somnambule disait au Conseiller d'Etat, Bährens, que le monde matériel n'existe que pour ce qui est matériel ; que l'être spiritualisé voit l'essence des choses, c'est-à-dire, un monde organisé, lumineux dans l'enveloppe matérielle ; que dans une complète spiritualisation, la matière n'est plus ni lourde ni opaque, qu'on n'y distingue les corps que par la lumière qu'ils renferment et que cette lumière est différente suivant leur état de perfection. Dans l'homme, elle possède sa plus grande

---

(1) *Archiv. für thierischen Magnetismus*, IX, 1, 151.

(2) *L'histoire de deux somnambules*, 356.

(3) PERTY. — I, 280.

valeur. Comme rien ne se perd, un être lumineux ne pourra jamais se perdre (1). Ceci revient à dire que, dans le somnambulisme, l'homme entre en rapport avec les choses intérieures et odiques et voit tout comme des phénomènes lumineux, tels que les sensitifs le voient dans la chambre obscure. L'éther nerveux entre en rapport avec l'éther universel.

Nous ferons bien de questionner les extatiques sur l'état de l'extase. Ils peuvent en tout cas, mieux que personne, nous renseigner sur leur propre état ; et, s'il est vrai, comme le disent les somnambules, que le somnambulisme est une anticipation de l'état futur, alors nous ne devons plus nous étonner de l'analogie qui existe entre le somnambulisme et le spiritisme ; elle est même nécessaire.

Les somnambules ont la vision du monde dans lequel ils vivent corporellement, mais leurs relations sont différentes, car ils perçoivent sans l'intermédiaire des sens. Ils sont clairvoyants et plus il fait obscur, plus ils y voient clair ; c'est ce que Reichenbach constatait pour ses sensitifs. Nous voyons de même dans le spiritisme que les fantômes sont clairvoyants. Quand, durant les séances dans une chambre obscure, des objets flottent dans l'air, ils évitent tous les obstacles — comme les chauves-souris de Spallanzani — et ne heurtent pas les assistants. Des communications écrites se produisent sur des ardoises soigneusement closes ; mais l'écriture est tellement nette, que nous devons admettre qu'on a dû y voir clair pour tracer ces lignes. Crookes demanda, un jour, à l'intelligence qui se manifestait, s'il pouvait voir le contenu de la chambre où il se trouvait. La planchette répondit affirmativement. « Peux-tu voir et lire le contenu de

(1) Bahrens. — *Le magnétisme animal et ses cures.*

ce journal ? », continua Crookes en posant la main sur le *Times* sans le regarder lui-même. La réponse fut encore affirmative ; sur quoi Crookes, couvrant du doigt un mot, tout en tournant le dos au journal, ajouta : « Si tu peux me dire quel est le mot que couvre mon doigt, je te croirai » La planchette traça lentement et avec quelque difficulté, mais très distinctement, le mot « however ». Crookes se retourna et vit que c'était en effet ce mot-là qu'il avait couvert de son doigt (1).

Les somnambules demandent même de l'obscurité quand il s'agit de lire des lettres closes et cette expérience réussirait bien plus souvent si l'on ne commettait la faute de plier la feuille dans l'enveloppe cachetée. Si l'on photographiait une feuille écrite pliée, au moyen des rayons X, on verrait les pages écrites présenter des lettres à tort et à travers, et comme les somnambules lisent au moyen de quelques rayons analogues, ils ne peuvent apparemment lire correctement que si une seule page est couverte d'écriture. Quand, dans les séances spirites, nous demandons qu'on nous touche la main ou le front, nous sentons cet attouchement exactement à la place indiquée et sans nulle hésitation, même par une obscurité complète. Pendant une séance spirite à Vienne, je demandai mentalement qu'on me tirât l'oreille gauche, et comme je ne sentais rien, qu'on me tirât par le nez ; rien encore ; alors, je priai qu'on me tirât l'oreille droite. Là-dessus on me tira consécutivement l'oreille gauche, le nez et l'oreille droite, sans hésitation et avec l'assurance d'une personne qui y voit clair. Ce cas prouve encore que les fantômes comme les somnambules sont clairvoyants, et capables de

(1) Aksakow. — *Animisme et spiritisme*, 475.

la transmission de la pensée. Le petit somnambule Richard raconta, un jour, le rêve que son petit frère faisait au même instant (1), et, durant une séance, le fantôme, regardant le médium endormi, dit qu'il rêvait en ce moment qu'il se trouvait en route pour l'Afrique. Le médium, à son réveil, constata l'exactitude de ce récit.

Les somnambules comme les fantômes possèdent donc le sixième sens, le sens odique, et comme chez les sensitifs, c'est ce sens qui décide de leur sympathie et de leur antipathie. Tous montrent de l'antipathie pour certains métaux ; les somnambules n'aiment pas que d'autres personnes les touchent, leur magnétiseur seul leur est sympathique. C'est le cas aussi chez les fantômes. La première parole que le Christ adressa à Marie-Madeleine quand il lui apparut après sa résurrection fut : « Ne me touche pas ».

Le mélange odique, qui a lieu quand le magnétiseur magnétise son somnambule, établit entre eux un rapport qui fait que toutes les impressions du magnétiseur sont ressenties par le somnambule. Quand un somnambule ressent la faim, il peut, pour un certain temps, se sentir rassasié si le magnétiseur mange. Ce rapport magnétique existe également entre le médium et les fantômes, puisque les couches odiques extériorisées des médiums sont la matière à condensation pour les fantômes. Quand un fantôme prétend avoir faim, au cours d'une matérialisation, on peut le satisfaire en faisant prendre quelque chose au médium (2). Voilà pourquoi on ne peut étudier avec succès le spiritisme, à moins d'être versé préalablement dans le somnambulisme. Les sottises et les brutalités dont se rendent coupables les soi-disant « démas-

(1) Gornitz. — *Le sommeil magnétique naturel de Richard*, 97.
(2) Perty. — *Le monde visible et le monde invisible*, 249.

queurs » des médiums sont basées sur leur ignorance du rapport magnétique.

Nous voyons des cas très nombreux où les fantômes écrivent une langue inconnue au médium et font des communications dont le médium ne peut avoir connaissance, et ce n'est que dans ce cas-là que le phénomène est vraiment spirite. L'écriture directe possède également son analogie dans l'animisme, elle peut être produite par le fantôme des vivants. On connaît ce cas où un capitaine voit dans sa cabine un fantôme qui écrit sur une tablette ces mots : « Gouvernez au nord-ouest ». On suivit l'injonction et peu de temps après, on rencontra un vaisseau désemparé, couvert de monde et un équipage exténué. Un des passagers ressemblait exactement au fantôme que le capitaine avait vu, et quand on le pria d'écrire ces mots : « Gouvernez au nord-ouest », il se trouva que l'écriture était identique à celle qui se trouvait sur les tablettes (1). Il est possible cependant, pour les somnambules ainsi que pour les fantômes, de produire des écritures directes sans l'extériorisation de leur double (2).

La matérialisation des mains et du fantôme entier peut tout aussi bien être produite par l'animisme que par le spiritisme. L'apparition et la disparition du double montre encore une analogie absolue avec celle des fantômes spirites. J'en ai parlé ailleurs (3) et nous trouvons encore un grand nombre de cas pareils mentionnés dans le recueil « Les Fantômes des Vivants (4) ». Ce double, c'est le fac-similé

---

(1) Brofferio. — *Pour le spiritisme.*
(2) Aksakow. — 581-82.
(3) Du Prel. — *Lucidité et action à distance.*
(4) Marillier. — *Les hallucinations télépathiques*, 103, 122, 141,

éthéré de l'homme vivant et c'est ce qui survit à la mort.

Toute manifestation psychique ou occulte, soit qu'elle provienne des vivants ou des désincarnés, est soumise à des conditions semblables et se heurte également aux mêmes obstacles. C'est que ces fantômes sont circonscrits dans leurs opérations par les lois physiques qui ne leur accordent qu'un cercle d'action limité ; tous les deux ne sont pas organisés de façon à se mouvoir dans un monde matériel. Prenons par exemple les coups frappés qui ont été si souvent ridiculisés comme étant des phénomènes absurdes. Il va sans dire qu'un discours éloquent vaudrait mieux, mais celui-ci n'est possible qu'au moment d'une matérialisation, et quand l'être astral trouve ce moyen de communication, il remplace en effet les coups frappés par une communication verbale. On voit également les somnambules produire à distance, animiquement, des coups frappés. La femme du prof. de Morgan avait une servante somnambule, à laquelle elle donna l'ordre de se transporter dans une maison éloignée. La fille l'avertit qu'elle s'y trouvait et qu'elle avait donné un coup violent contre la porte pour annoncer sa présence. On s'informa du fait et il fut constaté parfaitement exact (1). Le coup frappé dans ce cas n'est point inepte, c'était le seul moyen pour la somnambule d'agir dans les conditions physiques données.

Si la même jeune fille venait à mourir en emportant avec elle les mêmes facultés, elle pourrait encore faire connaître sa présence par le même genre de coups frappés. Ce ne serait là un signe de phénomène absurde que si les fan-

---

188, 195, 203, 205, 208, 249, 304, 315, 317, 325, 350, 355, 359, 360, 369, 377.

(1) Aksakow. — 587.

tômes n'étaient soumis dans leurs actions à aucune loi physique. L'action extracorporelle des somnambules est aussi incorporelle ; par conséquent elle ne peut différer de celle des morts.

La Voyante de Prévorst s'annonça également à ses amis absents par des coups frappés. Kerner la pria un jour de s'annoncer chez lui de cette manière. Le soir que tout dormait dans la maison et que lui et sa femme étaient seuls assis près d'une table, ils entendirent 6 coups frappés, non pas sur un meuble quelconque, mais dans l'air, au milieu de la chambre (1). Dans le compte rendu, lu devant le tribunal à Fedworth, on a également constaté que les coups frappés dont il était question étaient un effet physique dû à l'action télépathique d'un vivant (2).

L'action à distance, jointe à la clairvoyance, se trouve également chez les somnambules et les fantômes spirites. Un nègre avait un jour magnétisé une fille qu'il pria d'aller voir ce qui se faisait chez lui à la maison. La fille lui répondit qu'elle voyait deux personnes à la cuisine, occupées à faire le ménage. Il lui demanda si elle pouvait leur faire sentir sa présence, ce qu'elle affirma et elle lui assura qu'elle venait d'en toucher une. On envoya tout de suite une députation dans la maison pour s'assurer du fait et une des personnes présentes à la cuisine raconta qu'un fantôme venait de la toucher (3). L'auto-somnambule Susette assura qu'elle pouvait transporter son « esprit » en quelque lieu qu'il lui plaise. Elle annonça sa visite au Dr Stuffli et elle apparut en robe

(1) Kerner. — *La voyante de Prévorst*, 95. = Perty. — *Die mystische Erscheinungen*, II, 141.
(2) Glanvil. — *Sadducismus Triumphatus*, IV, 1-32.
(3) Aksakow. — 604.

de nuit dans sa chambre à coucher, puis souffla la bougie de sa femme. C'est ce que font aussi les fantômes, puisqu'on sait que la lumière est un obstacle aux manifestations occultes. On envoya aux informations chez ses parents qui rapportèrent que le corps de Susette avait été étendu, durant ce temps, sur sa couche, raide comme un cadavre (1).

Aksakow a donc raison de se demander si l'on ne doit pas mettre beaucoup des histoires de revenants sur le compte d'une action à distance produite par la force psychique des vivants. Dans bien des cas c'est même tout à fait probable. Kerner nous raconte du poète Lénau ce qui suit : « Je vais mentionner un événement qui prouvera combien son corps éthéré était peu attaché à son corps physique. Un jour qu'il dîna avec nous et qu'au dessert nous causions ensemble, il devint subitement silencieux, pâlit et resta immobile sur son siège. Mais dans la chambre voisine, où il n'y avait personne, nous entendîmes les verres s'entre-choquer et des bruits se produire comme si quelqu'un les faisait vibrer. Nous l'appelâmes par son nom en lui demandant ce qui arrivait ! Il se réveilla comme sortant d'un sommeil magnétique et quand nous lui racontâmes ce qui s'était passé, il répondit : « Cela m'est arrivé assez souvent, mon âme est alors comme hors de mon corps (2). »

Nous trouvons très souvent de ces phénomènes de revenants, qui ressemblent à ceux produits par les fantômes et qui ne sont cependant qu'une action à distance émanant des forces psychiques des vivants. Une petite fille de 8 à 9 ans se trouvait à la cuisine avec le professeur de physique, Barthe,

---

(1) Daumer. — *Le monde des esprits.*
(2) Kerner. — *Correspondance*, II, 343. = Schurz. — *Die de Lénau*, I, 190.

de Carcassonne, quand, en sa présence, tous les ustensiles de cuisine furent éparpillés et jetés par-ci par-là, par une force invisible ; une bûche brûlante fut même jetée hors du fourneau (1). La jeune fille électrique, Honorine Séguin, assise sur une chaise, vit soudainement ses jupons s'enfler et se presser contre une chaise voisine qui, alors, exécuta tous les mouvements ordonnés par la jeune fille. Si l'on touchait le jupon, il se désenflait, mais pour se gonfler de nouveau, aussitôt que la pression cessait (2). J'ai observé les mêmes phénomènes à Milan avec le médium Eusapia Paladino.

Un autre cas qui prouve encore plus clairement la cause psychique ayant sa source dans l'animisme, concerne une somnambule qui annonça d'avance quels phénomènes elle avait l'intention de produire. Vers la fin de sa période somnambulique, elle annonça que son esprit ne pourrait plus dorénavant s'éloigner de son corps et qu'il n'aurait plus rien à faire avec les choses transcendantales. Elle ne pourrait plus que jouer aux revenants et elle le ferait, le soir, pour convaincre sa mère que les « Esprits » existent réellement. Elle voulait de même jouer un tour à une de ses amies. La mère entendit des coups frappés et l'amie se réveilla la nuit en sursaut, parce que quelqu'un l'avait tirée par le bras. Cette somnambule dit avant sa mort : « Si cette nuit, à trois heures, vous me voyez si faible que je paraîtrai m'éteindre, ne vous attendez pas cependant à me voir mourir avant que quelque chose craque et se brise dans ma chambre et même je ne quitterai mon corps que quelques heures après cela. » A trois heures de la nuit, le flacon, contenant sa médecine, éclata en morceaux avec grand fracas ; mais elle ne mourut

(1) Lafontaine. — *L'art de magnétiser*, 270.
(2) De Rochas. — *Les forces non définies*, 92.

qu'à quatre heures (1). Une autre somnambule, dont la mère voulut aller la nuit à la cuisine pour lui préparer du thé, lui dit qu'elle voulait l'accompagner. La mère savait ce que cela voulait dire et la pria de n'en rien faire pour ne pas l'effrayer. Quand la mère arriva sur l'escalier, on souffla sa bougie, bien qu'il n'y eut aucun courant d'air dans le passage ; quand elle retourna pour rentrer dans la chambre, elle fut incommodée par plusieurs phénomènes psychiques, comme un frôlement de papier qui semblait l'accompagner et quand elle ouvrit la porte il lui sembla que quelqu'un passait devant elle. En rentrant chez sa fille, celle-ci lui demanda si elle l'avait ressentie durant son absence. Une autre fois son frère et sa sœur, qui la soignaient pendant que la mère prenait du repos, refusèrent de réveiller la mère ; mais la somnambule qui ne voulait être soignée que par elle, la força de se lever en la poursuivant de ses phénomènes. Un pain, qui se trouvait sur le poêle, sauta en l'air et le flacon avec la médecine dansa sur la table avec d'autres objets qui s'y trouvaient. Finalement la sœur fut soulevée en l'air avec la chaise sur laquelle elle était assise (2) ; ce dernier phénomène m'arriva à Vienne durant une séance spirite. On voit donc que l'action psychique à distance, causée par l'animisme, présente les mêmes « absurdités » que les phénomènes spirites ! C'est que tous les deux ont un agent commun, celui du corps astral dont le champ d'action est limité.

On peut suivre ce parallélisme jusqu'au moindre détail. Dans l'histoire des revenants, on parle toujours des portes qui s'ouvrent soudainement (3). C'est encore un phénomène

(1) Kerner. — *Magikon*, II, 44, 58.
(2) Kerner. — *Magikon*, III, 199.
(3) Kerner. — *Blätter aus Prevorst*, X, 107.

observé fréquemment sous l'influence de la force psychique des vivants. Nous le trouvons décrit dans l'histoire de la mystique chrétienne, quand les portes de l'église s'ouvrent à l'approche d'un saint ; l'abbé Tritheim raconta à l'empereur Maximilien qu'un de ses camarades, qui était somnambule, se levait de nuit et que, partout où il passait, les portes s'ouvraient d'elles-mêmes sur son passage (1). Jacolliot connaissait un fakir qui pouvait faire ouvrir ou fermer les portes à son gré. Les portes s'ouvraient devant le magnétiseur du Potet, sans qu'il pût se rendre compte de la cause de ce phénomène (2) ; mais puisqu'il est naturel que les effluves odiques se détachent facilement chez un magnétiseur, il n'est pas étonnant que ce phénomène se produisît chez du Potet, qui était un magnétiseur très puissant.

Aksakow emploie le terme aninisme pour désigner les actions de la force psychique provenant des vivants. Ceux-ci ont besoin du corps astral pour produire ces phénomènes, et c'est là ce que les somnambules et les médiums ont de commun. Mais il faut que, chez les uns et chez les autres, ce corps astral se détache d'abord du corps physique avant de pouvoir produire les phénomènes psychiques, tandis que les fantômes des désincarnés n'ont point cet obstacle à surmonter. Ceci cause une certaine nuance dans les fonctions psychiques, mais le parallélisme essentiel subsiste quand même, car toutes ont besoin de l'agent principal : du corps astral. Voilà pourquoi il serait étonnant que les désincarnés montrassent d'autres facultés dans leurs opérations psychiques que celles qui se produisent par la force psychique des vivants.

---

(1) TRITHEIMUS. — *Liber octo quæstionum ; quæst.* 3.
(2) D'ASSIER. — *L'humanité posthume.*

En ce cas ils devraient acquérir après la mort de nouvelles facultés, ce qui serait une supposition tout à fait gratuite, tandis qu'il semble tout naturel que nous gardions, après la mort, les mêmes facultés que nous possédions durant la vie terrestre. Considérons par exemple la plus simple des fonctions psychiques, le magnétisme, c'est-à-dire la transmission de la force vitale par le rayonnement du corps astral. Le magnétisme peut émaner d'un magnétiseur, mieux encore d'un somnambule, mais de préférence d'un fantôme. L'effet est plus ou moins efficace, mais il restera toujours le même, à savoir : une transmission de la force vitale. La mère de M. Jenken, qui était paralysée du côté gauche, fut magnétisée par la main d'un fantôme au courant d'une séance avec le médium Home. Le fantôme passa d'abord sa main tout le long du côté gauche, puis il prit la main de la malade dans la sienne, ensuite il étendit son bras. Elle sentit comme un courant électrique passant par tout le corps, après 8 à 10 minutes, la paralysie fut guérie et elle put se servir de nouveau de sa main et de son bras (1).

Le Consul général, Léon Favre — frère de Jules Favre — a fait, devant la société dialectique de Londres, une description de la maladie qui l'avait torturé durant quarante ans. Après avoir essayé toutes les cures et avoir été soigné par les médecins les plus renommés, sans pouvoir trouver le moindre soulagement, il fut guéri par les passes magnétiques d'un fantôme (2).

Un des effets magnétiques des plus puissants est celui par lequel les fakirs produisent la croissance forcée des plantes (3).

---

(1) Perty. — *Blicke in das verborgene Leben*, 104.
(2) Compte rendu de la Soc. dialectique de Londres, III, 140-160.
(3) Du Prel. — *Studien*, I, 58-76.

Cela s'effectue par les effluves du corps astral, émanés durant l'état extatique dans lequel ils se trouvent pendant l'opération. Nous trouvons des cas analogues dans le spiritisme. Dans une des séances avec le médium Mme d'Espérance, 20 spectateurs furent témoins du phénomène suivant : une carafe, remplie d'eau mêlée de sable, se trouvait devant un fantôme accroupi par terre ; bientôt on vit, sous l'influence magnétique du fantôme, surgir, du goulot de la carafe, une plante qui atteignit peu à peu la hauteur de 20 pouces et qui se développa en une belle Ixora crocata, avec une corolle contenant 40 pistils et entourée de quelques feuilles (1).

Il faut également admettre un rayonnement des effluves de l'opérateur dans la transmission de la pensée communiquée aux somnambules, ainsi que pour la suggestion mentale que les hypnotiseurs transmettent à leurs sujets. Nous voyons les fantômes suivre la même règle vis-à-vis de leurs médiums pour leur faire dire et écrire ce qu'ils ont à leur communiquer. Nous trouvons l'analogie dans la parole automatique du spiritisme avec l'écholalie des hypnotisés. L'écriture automatique se produit chez les somnambules par l'auto-suggestion, chez les hypnotisés par la suggestion étrangère, chez les médiums par la suggestion des fantômes. Les médiums musiciens chantent et jouent sans l'avoir jamais appris. Le chant automatique des hypnotisés n'est qu'un cas spécial de l'écholalie, et quant à toucher du piano, Peronnet a réussi à faire jouer quelques morceaux à une hypnotisée qui ne l'avait jamais appris ; il posa sa main gauche sur sa tête, joua un morceau de la main droite et elle le répéta alors sans se tromper d'une seule note (2).

(1) Aksakow. — 131.
(2) Peronnet. — *Du magnétisme animal*, 9.

L'hypnotiseur peut changer son sujet en une autre personne de telle façon que le sujet oublie sa propre personnalité et joue le rôle de la personne qu'on lui a suggérée. Le spiritisme présente cette analogie dans la possession. Nous lisons dans les procès des sorcières que des personnes ont été empoisonnées par le souffle vénéneux d'une sorcière, ce qui est compréhensible parce que, dans toute influence magnétique, c'est l'agent psychique qui joue le rôle principal. Crusius, dans sa « Chronique suédoise », mentionne un cas où un assassiné apparut à son assassin et, en soufflant sur lui, le tua par le souffle vénéneux du trépassé. Jacolliot parle d'un fakir, Cowindasamy, qui porta de l'eau en ébullition seulement en tenant la main au-dessus de ce liquide (1). On raconte de même que, dans une maison hantée à Stockwell, on vit l'eau froide dans une cuve bouillonner, puis bouillir (2). Il est probable que ce fut une main invisible qui produisit ce phénomène. On voit qu'il y a des analogies sans fin dans la magie et dans le spiritisme.

Nous avons vu que les mêmes conditions s'imposent sur les deux lignes pour produire les actions psychiques et nous trouvons également que les mêmes obstacles viennent restreindre leur champ d'action. Car il ne faut pas oublier que la magie n'est point un miracle, qu'elle n'est simplement qu'une science naturelle encore inconnue, basée sur des lois inconnues. Ceci soit dit pour les facultés actives et passives, pour l'opérateur aussi bien que pour le récepteur. Au Moyen Age on considéra l'herbe de saint Jean, comme un remède pour se garantir contre l'influence des Esprits ; voilà pourquoi on le nomma *fuga dæmonum*. Je ne sais pas si ses effluves odi-

(1) Jacolliot. — *Le spiritisme dans le monde*, 284.
(2) Perty. — *Les phénomènes mystiques*, II, 98.

ques possèdent les propriétés qu'on leur attribue, mais nous trouvons son analogue dans le somnambulisme : John Morrison, qui était doué de la seconde vue et qui voulait s'en débarrasser, soutient avoir été guéri en portant, cousu dans le col de sa redingote, le mille-pertuis (1). Puisque par ce moyen, l'influence du sujet transcendantal sur sa conscience cérébrale fut annulée, on peut admettre qu'on empêcherait également l'influence des esprits étrangers ; nous aurions ainsi une preuve de plus de l'identité de notre sujet transcendantal avec le fantôme des désincarnés.

Quand on demanda au petit somnambule Richard, pendant son sommeil magnétique qu'il disait devoir être le dernier, s'il reverrait encore « le petit homme » — comme il nommait son sujet transcendantal dramatisé, — il répondit : « Plus jamais dans un sommeil magnétique, mais quelquefois en rêve, m'a-t-il dit, et toujours alors quand j'aurai besoin de lui (2). »

Les influences spirites sur les médiums se trouvent également limitées à un temps précis et, à partir de ce terme, elles ne reviennent que distancées et affaiblies. Le fantôme Kate King dit à William Crookes dans sa séance d'adieu, en prenant congé de lui, que sa mission est terminée, qu'elle ne reviendra plus visiblement et qu'elle ne pourra plus communiquer avec son médium qu'à des intervalles plus ou moins longs et cela au moyen de l'écriture automatique, mais que le médium pourrait la voir quand cela lui plairait, durant le sommeil magnétique (3).

---

(1) *Archives du magnétisme animal*, VI, 3, 139.
(2) Görwitz. — *Idiosomnambulisme*, 192.
(3) Crookes. — *Force psychique*, 199.

Quand, au Moyen Age, on se préparait pour évoquer les Esprits, le conjurateur avait soin de tracer d'abord sur le plancher, un cercle magique pour se garantir contre les fantômes qui ne pouvaient pas le dépasser. Le cercle magique était déjà connu des Chaldéens. Pierre d'Apone écrit : *Circuli sunt munimenta quædam quæ Operantes a malis spiritibus reddunt tutos* (1). Agrippa dit de même : *Qui malos dæmones adjurant, circulo sese communire solent* (2). Giordano Bruno, le philosophe émérite dans l'art occulte qui fut brûlé pour hérésie à Rome en 1600, constata le même fait sans pouvoir l'expliquer : *O, quanta virtus est intersecutionibus circulorum et quam sensibus hominum occulta* (3). Pour éclaircir ce fait, nous trouverons peut-être une analogie dans le somnambulisme en nous rappelant la ligne magnétique que tracent les magnétiseurs devant leur sujet qui s'y heurte comme contre un mur et qu'il ne peut dépasser d'aucune manière. Ce serait peut-être là un moyen efficace pour arrêter net les somnambules naturels, quand ils se mettent en devoir d'entreprendre leurs promenades nocturnes. Les somnambules de Robiano le suivaient dans toutes les sinuosités des routes qu'il parcourait ; mais, s'il traçait sur sa route une ligne au moyen de sa baguette, ils s'arrêtaient net, ne pouvant dépasser cette barrière, et plusieurs entraient en catalepsie en touchant cet obstacle (4).

Toute superstition contient un grain de vérité, l'effet du cercle magique doit avoir sa cause ; voilà pourquoi Kant nous conseille de ne pas croire tout ce que le monde nous

---

(1) *Elementa mag.*, 455.
(2) Agrippa. — *De occulta philosophia.*
(3) Giordano Bruno. — *De monade numero et figura*, c. xl.
(4) Perty. — *Les phénomènes mystiques*, I, 208.

dit, mais ne pas non plus nous imaginer qu'il le dise sans raison aucune.

Les somnambules comme les fantômes possèdent le don de la clairvoyance (1) ; leur vue perce la matière (2) — les rayons X nous en donnent la clef physique ; — tous les deux possèdent également le don de la prévision et de la lucidité. On se tromperait fort si l'on s'imaginait que le magnétiseur peut donner le don de la clairvoyance au somnambule en le magnétisant ; il peut tout au plus éveiller un don inné qui se trouverait à l'état latent et le rendre conscient. Le sommeil provoqué déplace le seuil de la perception et fait entrer une partie du subconscient dans la conscience cérébrale. De même la mort peut, jusqu'à un certain point, nous doter de cette faculté merveilleuse ; car elle se borne à briser l'union du corps astral avec le corps physique et les chaînes des facultés latentes tombent aussitôt comme par enchantement. C'est pourquoi nous remarquons que la lucidité a si souvent lieu immédiatement après la mort. Kerner nous raconte qu'il se trouvait assis au chevet d'un moribond. Celui-ci tâchait de parler, mais ne parvenait plus à proférer une parole. Quelques heures plus tard il apparut à la Voyante de Prévorst et lui communiqua ce qu'il avait voulu dire avant de mourir. C'était un conseil qu'il voulait donner à sa femme concernant leur fille pour laquelle il concevait quelque inquiétude. Quatre semaines plus tard, une tuile tomba d'un toit sur la tête de cette jeune fille ; elle fut dangereusement blessée ; mais elle en revint après une opération (3).

Les cas sont fréquents où la lucidité, et en général les fa-

---

(1) Aksakow. — 465-467.
(2) Aksakow. — 467-480.
(3) Kerner. — *La Voyante de Prévorst.*, 368.

cultés occultes se déclarent à l'approche de la mort (1). C'est là une preuve de plus que ce n'est pas après la mort que nous les acquérons, mais la mort les rend certainement plus intenses. Le Conseiller d'Etat, Baron Coussay, nous raconte qu'il fut réveillé, la nuit que mourut sa mère, par l'aboiement de son chien. En jetant un regard sur la fenêtre, il vit le fantôme de sa mère, qui habitait à 30 kilomètres de là, s'avancer vers lui ; elle lui parla et lui prédit plusieurs choses qui concernaient ses affaires et qui s'accomplirent par la suite (2). Les facultés occultes n'ont pas besoin d'être enseignées ni aux somnambules, ni aux fantômes ; ce qui prouve qu'elles sont inhérentes à notre nature.

La parallélisme constant entre les somnambules et les fantômes est la cause principale pour laquelle c'est peine perdue que de vouloir étudier le spiritisme isolément, comme on le fait presque toujours. Le spiritisme seul ne peut nous donner la solution définitive de la vie dans l'Au-delà. Son étude est même apte à nous donner une fausse conception de l'état après la mort, si nous ne comprenons pas que les fantômes qui se manifestent se trouvent dans une sphère étrangère dans laquelle, par leur nature, ils ne peuvent se mouvoir et se communiquer qu'à des conditions spéciales et restreintes ; mais que leur véritable vie dans l'Au-delà doit être toute différente de la nôtre. Nous devons faire la même réserve pour les fonctions occultes des vivants ; elles ne peuvent pas non plus suffire pour nous renseigner sur la vie dans l'Au-delà. Ce n'est que quand nous réunissons la série des phénomènes dans les deux catégories qu'ils se complètent et s'éclaircissent

---

(1) Du Prel. — *La doctrine monistique de l'âme*, c. XIII.
(2) Perty. — II, 149.

réciproquement ; quant à celui qui veut expérimenter, il lui sera même indispensable de les connaître tous les deux. Les psychologies transcendantale et transcendante se complètent et il n'existe entre elles qu'une différence de degré. Mais, quand même nous étudierions les deux catégories réunies, nous ne connaîtrions jamais que le mode d'action d'une intelligence qui sort de son élément naturel, pour opérer dans un milieu matériel. Notre expérience ne nous renseigne que sur ce point et les conclusions que nous pouvons tirer de ces expériences par rapport à la vie future, ne sont pas plus valables que le seraient celles d'un poisson intelligent qui jugerait de la nature de l'homme terrestre sur la conduite d'un plongeur travaillant au fond de la mer. Nous ne pouvons savoir comment les êtres transcendantaux opèrent quand ils se meuvent dans leur élément, affranchis de toute entrave corporelle et matérielle, de sorte que notre expérience est insuffisante pour construire une métaphysique. Les spirites croyants s'imaginent pouvoir combler la lacune par les révélations d'outre-tombe que leur communiquent les Esprits ; mais les fantômes qui retournent dans le monde matériel, ne montrent pas non plus leur vraie nature au point de vue intellectuel, de sorte que ce genre de littérature est sans valeur réelle.

Il faut donc que nous nous bornions à constater ceci. Puisque les fonctions psychiques et occultes chez les vivants se produisent par l'extériorisation du corps astral ou au moins par ses effluves, il faut admettre qu'au moment de la mort, quand le corps astral est définitivement extériorisé. les mêmes phénomènes doivent nécessairement se produire. Cette conclusion suffit pour donner à la question de l'immortalité une base scientifique, et si nous ajoutons à cela une étude comparée de l'animisme et du spiritisme et une

étude de psychologie transcendantale et transcendante, nous posséderons, pour le « Comment » de la vie future, une base scientifique capable d'être élargie, approfondie et développée. Le parallélisme de ces deux psychologies se prête admirablement pour servir de base à une métaphysique expérimentale ; car nous savons maintenant que nous pouvons exiger des fantômes les mêmes phénomènes que nous demandons aux somnambules, et que les somnambules peuvent imiter ou exécuter ce que nous voyons faire par les fantômes. Comme les somnambules ont à surmonter d'abord les obstacles que présente leur corps matériel, ils ne pourront certes pas se mesurer entièrement avec les fantômes ; mais nous avons la conviction que la science parviendra à perfectionner les expériences faites par M. de Rochas, de façon à ce qu'il n'y aura plus de différence entre les expérimentations accomplies au moyen du corps astral extériorisé, soit d'un vivant, soit d'un désincarné.

Ceci dit, nous entrons maintenant dans la troisième phase, celle qui doit résoudre notre problème définitivement, et nous récapitulons. Nous avons dû nous contenter jusqu'à présent des enseignements de l'Eglise pour recevoir une réponse sur la question de l'Au-delà et de la vie future. Elle ne nous a présenté que des dogmes, sans preuve aucune, très peu satisfaisants et qui froissent même notre sentiment. La philosophie s'est donné beaucoup de peine pour prouver l'immortalité, mais elle a fait fausse route en voulant la prouver par la psychologie consciente. Quant au lieu et au mode d'existence dans l'Au-delà, elle n'a pas même tenté de les mentionner. Même en lisant les meilleurs écrits de ce genre, on ne peut que regretter de voir une question si capitale traitée avec si peu de compétence ; leurs auteurs cherchent une solution qu'on ne peut trouver que dans l'occul-

tisme, domaine qu'ils n'ont jamais voulu consulter. Dans ces conditions, il est tout naturel que ni l'Eglise, ni la philosophie aient pu empêcher que l'humanité, fatiguée des dogmes et des affirmations sans preuves, ait abandonné la partie et se soit tournée vers le matérialisme comme dernière ancre de salut. Il n'y a plus maintenant que l'occultisme qui puisse porter remède au mal, car il cherche ses preuves dans l'expérience. Le somnambulisme et le spiritisme sont du reste des branches scientifiques capables d'un développement tellement supérieur que nous ne pouvons assez en apprécier l'importance ; de sorte que nos connaissances de l'Au-delà deviendront de plus en plus exactes et claires. Plusieurs expérimentateurs, niant la théorie spirite mais admettant la réalité des phénomènes, y voient exclusivement l'effet d'une force psychique émanant des médiums, sans le concours des esprits. C'est ce que Schindler professe dans sa *Vie occulte* et Perty dans son livre sur les *Phénomènes mystiques*. Ce dernier cependant, après une longue expérience, s'assura de la réalité des phénomènes spirites et l'avoua dans ses écrits ultérieurs. Hartmann explique de même tous les phénomènes qui ont lieu dans les séances spirites, comme provenant des médiums ; mais ses écrits trahissent une connaissance très imparfaite de la question qu'il traite. De pareils expérimentateurs pourraient être d'avis, en lisant mes preuves sur l'identité des phénomènes produits par les somnambules et les fantômes, que j'ai endossé leurs vues et que dorénavant il est prouvé que l'animisme suffit pour expliquer le spiritisme. La thèse paraît plausible mais les prémisses sont trompeuses. Il serait juste de dire que, si nous pouvions donner aux médiums des corps astraux, capables de s'extérioriser, ils pourraient tenir tête aux fantômes dans une séance spirite ; mais ceci ne vide

pas encore la question. Les expériences du comte de Rochas ont prouvé que les hommes vivants possèdent un noyau vital qui peut se détacher du corps et qui, ainsi séparé de son enveloppe physique, continue à vivre, à sentir et à penser. De là, nous avons le droit de conclure d'abord, qu'à la mort le corps astral se détache définitivement du corps physique. Nous trouvons donc dans l'animisme un premier vestige de la preuve de l'immortalité et c'est là en même temps une première preuve en faveur du spiritisme. Le corps astral, extériorisé au moment de la mort, peut non seulement se servir *encore* de ses facultés occultes comme du vivant de son corps physique, il peut même s'en servir plus aisément et plus largement. Les phénomènes spirites sont donc *a priori*, beaucoup plus probables que les phénomènes occultes du somnambulisme, qu'on ne nie pas cependant à moins d'être un ignorant. Il ne nous reste plus qu'un seul doute, à savoir : si les désincarnés tiennent à se servir de leurs facultés occultes. Nous sommes persuadés qu'ils éprouvent ce désir ; il n'est pas probable en effet que la mort détruise tous les liens psychiques qui nous attachent à la terre. Il est vrai qu'elle change nos vues et nos facultés en les rendant occultes, mais elle ne change certainement pas notre substance psychique ; ce serait contraire à la loi de la conservation de la force. Tout lien qui rattache le désincarné à la terre qu'il vient de quitter, peut y rappeler ses pensées. C'est ici que le spiritisme entre en scène et cite, comme preuves, de nombreuses expériences de ce genre. De la ressemblance des fantômes avec les hommes terrestres il conclut que ce sont des trépassés et le contenu des communications lui prouve, dans bien des cas, que ce sont des personnalités connues qui en sont les auteurs. Cette question de l'identité des personnages a déjà soulevé bien des discussions.

Au fond, on ne peut vraiment en vouloir aux spirites, s'ils s'étonnent qu'on continue à douter de la réalité de l'apparition des morts ou des « Esprits », d'autant plus que leurs adversaires ne répondent que par des arguments aux faits cent fois constatés et prouvés, et ces arguments sans fond ni raison, que l'on répète pour les avoir lus ou entendus, ne sont d'aucune valeur vis-à-vis des faits patents. Il est vrai que le spiritisme exagère quelquefois la valeur de ses preuves et ne reconnaît pas suffisamment la difficulté de prouver l'identité des individualités. La preuve de l'immortalité n'implique pas nécessairement la possibilité, et en tout cas pas la certitude, des communications avec les défunts. Le fait que les fantômes ressemblent aux êtres terrestres, n'est pas nécessairement une preuve qu'ils ont été antérieurement incarnés dans un corps terrestre. Les faits spirites pourraient être parfaitement vrais sans que des hommes trépassés y jouent un rôle ; d'autres êtres pourraient avoir la même forme, sans avoir jamais passé par la phase d'une existence terrestre. Si nous voulions considérer tous les êtres du monde astral comme étant des esprits désincarnés ayant jadis habité la terre, nous retournerions à la croyance géocentrique, dont heureusement l'astronomie nous a affranchis, et nous en doterions la métaphysique où elle serait tout aussi déplacée. L'homme est la figure principale sur terre, mais il ne l'est certainement pas dans tous les systèmes de la Voie lactée ; il ne peut être dans l'Au-delà qu'un personnage, qu'une forme accessoire.

Les entités de l'Au-delà ne seront sans doute pas inférieures à celles d'ici-bas, mais il peut y en avoir qui appartiennent exclusivement à l'Au-delà. Il en existe peut-être qui peuvent prendre toutes les formes voulues, au gré de leur volonté. Nous observons déjà dans la magie de l'homme terrestre la suprématie de l'esprit sur la matière ; ainsi le

stigmate religieux ou hypnotique et les marques de naissance, qui sont produits par une tension d'esprit ou par une impression vive, causent des difformités ou une déviation du type normal de l'homme.

Pendant notre existence terrestre où la matière brute prévaut, la vie spirituelle se trouve dominée par la matière ; mais quand le corps astral sera débarrassé de son enveloppe physique, ce sera le contraire qui aura lieu. C'est l'esprit qui régnera et qui pourra donner à la souple matière odique la forme qui lui plaira. Nous voyons déjà ici des mourants se montrer télépathiquement dans la situation où ils se trouvaient avant de quitter la terre. Le fantôme du mourant apparaît par exemple avec la plaie saignante qui va causer sa mort prochaine et l'on connaît encore d'autres faits télépathiques où les effluves odiques extériorisés prennent la forme que la pensée de l'opérateur leur imprime. Wesermann nous raconte par exemple les expériences qu'il tenta pour suggérer à des absents des rêves artificiels. Dans un de ces cas, il arriva que la personne qu'il avait en vue n'était pas encore couchée et se trouvait assise dans sa chambre avec un de ses amis. Wesermann avait décidé que cette personne verrait en rêve une dame de leur connaissance et le résultat fut que le récepteur et son ami virent le fantôme de cette dame entrer dans la chambre, s'incliner devant eux et disparaître aussitôt (1).

Il serait donc possible aussi que le fantôme formé des effluves d'un médium prenne la forme de ses pensées. Papus raconte un cas où plusieurs expérimentateurs prirent part à une séance spirite et virent un fantôme qui, par toutes ses

(1) Wesermann. — *Le magnétisme et la langue universelle*, 28.

allures, fit l'impression d'être un « esprit » (1). Mais il se trouva que le fantôme n'était que le fac-similé d'un tableau que le médium avait contemplé avant la séance et qui lui avait causé une si vive impression que les effluves du médium en avaient gardé l'empreinte. Le corps astral est toujours l'agent unique, tant de la force vitale, que de la force organisatrice, durant la vie déjà et plus encore après la mort ; voilà pourquoi les effluves odiques prendront d'abord et surtout la forme de l'agent. Le D[r] Teste endormit sa somnambule Rosalie et, répondant au désir des assistants qui voulaient qu'elle vît une petite fille, il regarda la chaise vide devant lui et y déposa, pour ainsi dire, sa pensée. Il fit entrer la somnambule qui prétendit voir la petite Hortense assise sur la chaise. Il fit de nouveau sortir la somnambule, prit la chaise, la déplaça tantôt ici, tantôt là-bas, finalement, lui ayant trouvé une place, il fit de nouveau entrer la jeune fille. Elle prétendit maintenant voir six petites filles et indiqua toutes les places où le magnétiseur avait placé provisoirement la chaise. Quand Teste lui demanda, durant son sommeil magnétique, la cause de ce phénomène, elle répondit qu'en déplaçant la chaise, il avait laissé partout une traînée de son fluide, imbibé de la forme de la petite fille (1). Ce même phénomène — les effluves odiques prenant la forme de pensée — doit également avoir son analogue dans le spiritisme. Nous trouvons toute une longue série de faits télépathiques, semblables à celui mentionné plus haut, où le mourant se montre avec la plaie saignante. Ce sont ordinairement les défunts qui se montrent à leurs parents dans des vêtements caractéristiques, ou bien ils se font reconnaître par

(2) Papus. — *Traité méthodique de science occulte*, 881.
(1) Teste. — *Le magnétisme expliqué*, 428.

quelques signes particuliers qui permettent au percipient d'identifier le fantôme avec la personne qu'il représente. Quand le médium donne à ses effluves la forme de ses pensées, il faut regarder le phénomène comme un cas d'animisme. Les phénomènes ayant une source spirite sont ceux où le fantôme représente une forme ou une figure tout à fait inconnues au médium ; mais ces cas impliquent la nécessité importante d'admettre qu'une intelligence étrangère a le pouvoir de former à son gré les effluves odiques du médium. Si, en outre, il se trouve, que le fantôme est inconnu aux assistants et que la photographie qu'on en a prise pendant la séance, est reconnue plus tard, par des non-participants à la séance, comme étant la reproduction d'un défunt de leur connaissance, alors seulement on sera en droit de dire qu'on a constaté l'identité de la personnalité manifestée. C'est comme pour une lettre. L'écriture peut ressembler à celle d'un ami sans que la lettre vienne de lui ; ce ne sera que le contenu qui nous donnera la preuve que c'est l'ami qui nous l'adresse.

Aksakow nous raconte un cas qui nous offre une preuve caractéristique du fait de l'identité des forces psychiques chez les vivants et chez les défunts, et qui peut nous renseigner sur le point de jonction entre l'animisme et le spiritisme. Pendant une séance qui eut lieu à Cleveland en Amérique, le médium parla l'allemand, une langue qu'il ne connaissait pas. Le fantôme qui se manifestait prétendait être la mère de miss Brant, présente à la séance. La mère vivait en Allemagne et miss Brant trouva dans la communication qu'elle en reçut une preuve suffisante pour admettre l'identité du fantôme et de sa mère. Quelque temps après, un ami de miss Brant arriva à Cleveland et vint trouver miss Brant pour lui apporter des nouvelles de sa mère. A l'époque où la

séance eut lieu, la mère avait été dangereusement malade, et, se réveillant un jour d'un état léthargique, elle prétendit avoir été chez sa fille en Amérique, disait l'avoir vue dans un grand salon, entourée de plusieurs personnes et avoir causé avec elle (1). Si miss Brant, dans le cas mentionné, avait le droit de conclure par le contenu de la communication, à l'identité du fantôme avec la personne de sa mère — ce qui fut prouvé plus tard avoir été exact — alors Aksakow a raison de dire que la preuve serait tout aussi valable si l'agent avait été un désincarné ; or, le spiritisme cite des cas innombrables de ce genre.

Il faut que nous insistions sur ce point capital, qui démontre l'identité des facultés occultes chez les vivants et chez les défunts et qui prouve irréfutablement que le somnambulisme n'est que le spiritisme d'ici-bas et que le spiritisme n'est que le somnambulisme de l'Au-delà.

L'écrivain russe Solowiew raconte ce qui suit : « Il était presque minuit quand, soudainement, je sentis dans ma main une impulsion irrésistible d'écrire. Je pris un crayon et je priai une dame de mes amies, qui était présente, de vouloir poser sa main sur la mienne pour augmenter la force. Nous écrivîmes donc ensemble le nom « Wéra ». Nous demandâmes quelle Wéra se manifestait et on nous dicta le nom d'une jeune parente à moi. Nous avions été en froid durant quelque temps avec cette famille, mais nous nous étions réconciliés depuis peu. Nous étions étonnés de cette manifestation et nous répétâmes la question, demandant si c'était bien Wéra qui se communiquait. La réponse vint aussitôt : « Oui, je dors, mais je suis ici et je suis venue vous dire

(1) Aksakow. — 583.

que nous nous rencontrerons demain au jardin d'été. » Solowiew ne pensa plus à ce rendez-vous le lendemain ; mais en passant devant le jardin d'été avec un ami qui prit une voiture et partit, il entra au jardin sans but précis, et il y trouva Wéra avec sa famille. Il alla passer la soirée chez elle et la mère lui raconta que Wéra avait été frappée comme d'un miracle en le rencontrant au jardin d'été, car elle avait raconté le matin qu'elle avait rêvé l'avoir vu et lui avoir dit qu'ils se rencontreraient au jardin d'été à trois heures de l'après-midi. La même expérience fut répétée une autre fois et Wéra lui annonça sa visite pour le lendemain à deux heures (1). C'est donc là un cas d'animisme tout à fait identique à ceux qu'on voit chez les médiums écrivains. (Solowiew avait eu l'occasion de magnétiser Wéra à plusieurs reprises de sorte qu'il existait un certain rapport entre eux.) Perty et Marryat racontent également plusieurs cas de communications d'écritures automatiques provenant de personnes vivantes (2).

Nous trouvons déjà, dans l'Histoire, des faits d'évocations de vivants. Porphyre nous raconte qu'un prêtre égyptien, du temple d' « Isis » à Rome, évoqua le « Génie » de Plotin, qui apparut, en effet, en corps astral (3). Un empirique, nommé Schrepfer, qui était très versé dans les sciences occultes, paraît avoir cultivé cet art, mais il en connaissait aussi les dangers (4) : Rochas a également soin de les signaler. Hornung raconte que, pendant une séance spirite, une des personnes présentes avait demandé mentalement si sa mère,

(1) Aksakow. — 570.
(2) Aksakow. — 572-580.
(3) Porphyrius. — *Vita Plotini.*
(4) Kerner. — *Magikon*, III, 475.

qui demeurait à plusieurs lieues de là, pouvait se communiquer. Le médium écrivit aussitôt automatiquement quelques lignes qui étaient bien de l'écriture de la mère et le contenu trahissait son esprit. Dans une autre séance on évoqua l'esprit d'un vivant et on le pria d'adresser une lettre à la famille S. Cette lettre arriva, en effet, par la poste (1). Nous ne possédons pas encore, sur cette question, des expériences en assez grand nombre ; mais, le jour où les faits seront dûment constatés, ils pourront être d'un usage pratique pour nos juristes ; en attendant, je ne leur accorderai pas la satisfaction de se moquer de moi en leur conseillant de suivre ma proposition.

Kant a exprimé la supposition « que l'âme humaine se trouve, dès cette vie, liée à deux mondes à la fois » et en parlant de l'état après la mort il dit : « Quand enfin l'union de l'âme avec le corps physique cessera par la mort, alors sa vie dans l'Au-delà ne sera que la continuation naturelle de la liaison qu'elle a eue avec lui durant la vie d'ici-bas (2). » En d'autres termes : la vie inconsciente d'ici-bas, c'est la vie consciente de l'Au-delà. La supposition de Kant, que nous sommes des « Esprits » dès la vie actuelle (bien que nous n'en ayons pas la conscience cérébrale) et que les facultés occultes des fantômes sont identiques avec les facultés occultes des vivants, sont à présent des faits constatés par l'expérience, puisque le double extériorisé des vivants et le fantôme des défunts se manifestent d'une manière identique, par des médiums écrivains ou parlants.

Une autre preuve que la psychologie transcendante n'est qu'une continuation de la psychologie transcendantale cons-

---

(1) Hornung. — *Nouveaux mélanges spiritualistes*, 123-193 ; 206-219.
(2) Kant. — *Les rêves d'un Voyant*, 20-25.

titue le fait qu'on peut les éveiller de la même manière. Pour rendre plus clair ce que j'avance, il faut d'abord que je compare l'effet de la suggestion et de l'auto-suggestion chez les somnambules et chez les fantômes. La suggestion diffère d'une simple idée non pas par son essence, mais simplement par sa plus grande intensité, qui lui donne une force motrice (*Motivationskraft*) supérieure. Nous sommes de nature poly-idéique; voilà pourquoi mes idées se trouvent dans une lutte continuelle pour l'existence. La suggestion au contraire est monoïdéique ; c'est une idée isolée, qui exclut toute autre qui pourrait lui porter obstacle. Elle possède donc, à un degré suprême, la tendance inhérente à toute idée, de se réaliser, de prendre corps. Le monoïdéisme, selon la suggestion reçue, devient une hallucination ou une illusion et, si elle contient l'impulsion d'exécuter une action, elle ne connaît point d'obstacle, ni d'influence contraire. Toutes les forces et les facultés de celui qui se trouve sous le joug d'une idée monoïdéique, se concentrent sur celle-ci. La même chose arrive sous l'influence d'une auto-suggestion. Ces idées peuvent se présenter spontanément quand nous passons d'un état dans un autre ; c'est le cas, par exemple, quand nous fixons, en nous endormant, notre attention sur une idée qui prime toutes les autres et que notre conscience cérébrale emporte dans l'état du sommeil. Le processus s'accomplit plus facilement si l'idée est causée par une émotion. Elle s'exprimera différemment selon que la cause réside dans une idée abstraite ou dans une idée active, ou qu'elle concerne les deux à la fois. Si quelqu'un s'endort, préoccupé d'un travail intellectuel qu'il n'a pu terminer, il continuera son travail durant son sommeil et il trouvera souvent la solution cherchée sous une forme dramatisée ; ce sera par une bouche étrangère qu'il recevra la réponse à sa question. C'est

que la solution surgit de l'inconscient et nos rêves dramatisés se trouvent à la frontière du conscient et de l'inconscient. Dans de pareils cas nous sommes souvent tout confus en remarquant que l'inconscient, c'est-à-dire la force dramatisée, le penseur étranger, se montre plus avisé et plus intelligent que nous le sommes ; ses réponses nous frappent et nous étonnent ; c'est que la conscience transcendantale dispose de facultés de perception plus étendues que celles accordées à notre conscience cérébrale.

Quand une auto-suggestion monoïdéique se concentre sur une action à accomplir, le dormeur devient somnambule et traduit son rêve en action. Il arrive aussi que la pensée et l'action sont stimulées en même temps : nous voyons cela chez le somnambule naturel qui se lève la nuit pour écrire une poésie ou un sermon qu'il avait conçu pour le lendemain ; et encore chez celui qui ébauche une esquisse ou qui trouve la solution d'un problème qui l'avait tourmenté avant de s'endormir, tout fait sur sa table en se réveillant le matin. Des exemples de ce genre sont extrêmement fréquents (1).

Dans ces cas de possession monoïdéique ce sont, pour la plupart du temps, les facultés normales surexcitées qui sont en jeu ; mais les facultés occultes, que nous observons chez les somnambules, peuvent aussi se manifester (2) et cela arrive toujours quand nous ne parvenons pas à réaliser la suggestion par les moyens ordinaires et que cependant nous voulons la réaliser à tout prix. C'est justement la suggestion thérapeutique, celle qui est la plus fréquente, qui nous montre que c'est l'agent même des facultés occultes sur lequel elles agissent le plus efficacement ; car les facultés occultes, qui

---

(1) Du Prel. — *La découverte de l'âme*, c. III.
(2) Du Prel. — *La physique de la magie*, II, c. V.

ne résident ni dans notre conscience, ni dans notre volonté, parviennent à dominer et à diriger notre vie organique quand nous sommes sous une influence monoïdéique.

Passons maintenant aux fantômes et nous verrons qu'ils sont, eux aussi, soumis aux mêmes lois psychologiques. Il arrive fréquemment qu'un mourant se trouve monoïdéisé par une pensée qu'il emporte avec lui dans l'Au-delà où elle conserve sa force dominante. Nous connaissons tous des centaines de narrations sur des apparitions qui se montrent dans un lieu où un crime a été commis. La voix du peuple nous dit que le criminel est enchaîné à ce lieu en guise d'expiation. Mais la véritable explication n'est point métaphysique, elle est psychologique. La mort est pour nous, plus ou moins, un saut dans les ténèbres et le criminel mourant, qui sent sa conscience chargée et qui tremble peut-être de se voir condamné au feu éternel, se monoïdéise au plus haut degré et, entré dans l'Au-delà, il transmet à son fantôme les sensations qu'il éprouve. Il se peut donc très bien qu'il soit attaché au lieu de son crime ; mais ce n'est pas par l'ordre de la police transcendantale, c'est simplement par la force psychologique de son auto-suggestion. Cela ne changerait rien au fait si, par exemple, le fantôme, étant mort avec des idées métaphysiques spéciales, faisait écrire dans une séance, par la main du médium, qu'il souffre la torture comme punition pour son crime. Ces communications sont très fréquentes et nos spirites laïques, qui n'ont aucune notion d'une psychologie transcendantale, s'en rapportent aux expressions du fantôme et construisent leur métaphysique sur ces bases.

Nos criminels modernes, les anarchistes, par exemple, ne craignent ni l'Au-delà, ni l'enfer. Ils ne tremblent que devant la justice terrestre. Mais l'occultisme leur enseignera

que les effets suivent la cause et que leurs actions seront suivies de leurs conséquences inévitables; car, quand même le criminel mourant ne serait monoïdéisé ni par le remords ni par la voix de la conscience, il rencontrera inévitablement sa victime dans l'Au-delà ; et cette victime, il l'a lui-même monoïdéisée en éveillant en elle les sentiments de la haine et de la vengeance qui, renforcés par les facultés occultes, se feront jour en persécutant le malfaiteur ; et ce sera là certainement une punition infernale. On voit par l'exemple que j'ai cité ailleurs et que j'ai copié dans les mémoires de mon père (1), combien cette punition, peut être longue. Kerner raconte le cas d'un fantôme qui était enchaîné au lieu où il avait trompé des orphelins pour quelques sous (2).

On peut tirer des conséquences métaphysiques de ces faits, et ce ne seront toujours que des conséquences transcendantales psychologiques qui prouvent que même de petites fautes, si à la mort elles sont ressenties vivement, se transforment en idées monoïdéiques dans l'Au-delà. Une jeune fille, qui dormait dans une chambre hantée, y vit le fantôme d'une femme âgée qui se pencha sur elle et fit en vain un effort pour parler. Cette même jeune fille assista quelques mois plus tard à une séance spirite. Un esprit se manifesta, disant qu'elle s'appelait Sarah Clarke et qu'elle avait été jadis femme de charge chez Mme V., la tante de la jeune fille. Elle avait essayé, mais en vain, de s'adresser à la jeune fille, quand elle se trouvait dans la chambre hantée, pour lui avouer qu'elle avait commis plusieurs vols, qu'elle décrivit en détail chez sa tante, et elle avait voulu la prier d'intercéder en sa faveur pour que Mme V. les lui pardonne. Il se trouva que ses ob-

(1) Du Prel. — *Monistiche Seelenlehre*, c. XIV.
(2) Kerner. — *La Voyante de Prévorst*, 309.

jets avaient, en effet, disparu et Mme V. déclara qu'elle pardonnait volontiers à Sarah Clarke ce larcin de peu d'importance. A partir de ce jour on n'entendit plus de bruit dans cette chambre (1).

Admettons qu'un désincarné demande qu'on dise des messes pour le repos de son âme. Le catholique, présent à la séance, considère la communication comme authentique, puisqu'il y trouve une confirmation de sa foi qui lui dit que les messes pour les morts, outre la valeur indiscutable qu'elles ont pour les fonds de l'Eglise, possèdent en même temps un avantage métaphysique pour le défunt. Le libre penseur, présent à la même séance, et qui se moque des messes pour les morts, regarde la communication comme fausse et y voit l'œuvre du médium. Tous les deux se trompent. La communication peut être parfaitement authentique, malgré l'étrange désir qu'elle exprime. Il se peut très bien que le mourant, au moment de quitter la terre, sentant une certaine crainte l'envahir, eût songé aux messes qu'on devrait dire pour le repos de son âme et c'est cette auto-suggestion qu'il avait emportée dans l'Au-delà. Eusèbe raconte que la martyre Potamiana apparut après sa mort à plusieurs païens et les exhorta à se convertir (2). Comme on ne peut s'imaginer un martyr volontaire sans un monoïdéisme très prononcé, j'admets volontiers la véracité de ce récit ; mais je me garderai bien d'en tirer des conclusions théologiques.

Chardel raconte qu'un fantôme demanda qu'on fît pour lui un pèlerinage qu'il avait promis de faire jadis, sans avoir mis son projet à exécution. Un peu plus tard il exigea qu'on dît des messes pour le repos de son âme ; il indiqua le lieu

---

(1) Owen. — *The debatable Land*, I, 27.
(2) Eusebius. — *Historia eccles.*, VI, 3.

où l'on trouverait de l'argent pour les payer et on le trouva en effet à l'endroit indiqué (1). Stilling mentionne un fantôme qui, de son vivant, avait prêté des images pour une lanterne magique et ne les ayant pas rendues avant de mourir, il revenait pour demander qu'on les rende au propriétaire (2). Il faut expliquer tous ces cas psychologiquement, car ils n'ont rien à faire avec le régime de l'Au-delà. Nos spirites qui, se basant sur les révélations des fantômes, arrangent et dépeignent l'Au-delà en se rapportant à ces communications, en font un lieu si pitoyable qu'on serait tenté de préférer à ce Ciel celui que pourrait nous dépeindre un capucin. Il y a certes assez de cas où les remords de conscience, que les défunts ont emportés dans l'Au-delà, répondent à l'importance du crime commis ; ce qui prouve que la voix de la conscience est bien celle de notre sujet transcendantal. C'est ce que Kant avait dit déjà (3).

Beaucoup des récits de revenants nous donneraient une idée tout à fait erronée de l'Au-delà, si nous ne les jugions pas psychologiquement. Görres disait déjà que les histoires des revenants se rapportaient très souvent aux événements qui avaient eu lieu au moment de la mort du fantôme qui se manifestait ; ce qui lui permettait de conclure à une relation entre le moment de la mort et la cause de la manifestation.

C'est justement ce qui arrive quand des personnes meurent, hantées par un monoïdéisme dont elles n'ont pu se débarrasser. Görres nous en rapporte un cas. Une servante, de mauvaise conduite, avait injurié le prêtre du village et avant de mourir, elle avait voulu lui demander pardon ; mais

---

(1) Chardel. — *Essai de physiologie psychologique*, 395, 396.
(2) Stilling. — *Theorie der Geisterkunde*, 309.
(3) Kant. — VIII, 88, 89 (Rosenkrans).

elle mourut avant l'arrivée de l'ecclésiastique. Immédiatement après sa mort, la maison du prêtre fut hantée et ces phénomènes bruyants durèrent plus de trois mois (1). Un autre cas de ce genre se présenta chez la « Voyante de Prévorst. Un fantôme lui apparut qui lui montra une feuille couverte de chiffres, et, ce qui est étonnant, la Voyante expliqua le phénomène psychologiquement, comme étant un monoïdéisme que le défunt avait emporté avec lui en mourant. Elle dit : « que le défunt avait voulu causer avec sa femme de ces notes qu'il avait écrites ; mais, comme il ne s'attendait pas à mourir si subitement, *il les emporta avec son âme en mourant*, comme si c'était une partie de son corps. Il mourut avec l'idée contenue dans cette feuille ; il emporta cette pensée terrestre dans l'Au-delà, et c'est ce qui le lie encore à ce monde et qui ne lui donne pas de repos ». La Voyante n'avait ni vu, ni connu le défunt, mais elle le dépeignit si exactement qu'on put le reconnaître par cette description. Elle se transporta durant son sommeil magnétique sur le lieu où cette feuille devait se trouver et où on la trouva en effet (2).

Paracelse a déjà dit que les revenants sont des personnes mortes dans de fortes agitations, causées par la haine ou par la vengeance. Ces passions peuvent facilement produire un monoïdéisme, qui doit avoir son cours et qui cause des apparitions de revenants. Un nommé Perraud avait causé à une femme la perte de sa maison. Cette femme, au moment de sa mort, souhaita qu'il lui fût possible de se venger en tourmentant le nouveau propriétaire ; et en effet, la maison

---

(1) Görres. — *La mystique chrétienne*, III, 408.
(2) Kerner. — *La Voyante de Prévorst*, 266, 271.

fut hantée aussitôt après (1). Gœthe rapporte un cas analogue dans sa *Causerie des émigrés*. Ce qu'il raconte de la cantatrice italienne Antonelli est réel, seulement l'héroïne était une actrice française, la célèbre Clairon qui, morte en 1803, a cité le fait dans ses *Mémoires*. Elle avait un adorateur passionné qu'elle n'aimait pas et elle refusa d'aller le voir au moment de sa mort. Il mourut en s'écriant dans un accès de désespoir : « La barbare ! Je la persécuterai après ma mort aussi assidûment que je l'ai fait de mon vivant ! » Ces persécutions durèrent deux années : c'était le temps qu'avaient duré leurs relations. Quelquefois c'était un cri perçant qu'elle entendait et qui fut très souvent entendu par son entourage ; plus tard, elle fut effrayée par le bruit comme un coup d'une arme à feu ; ensuite ce furent des applaudissements comme ceux que le défunt avait entendus souvent au théâtre en sa présence et finalement ce furent des sons comme l'écho de la voix qu'il avait entendue jadis (2).

Les cas si fréquents où les assassinés retournent pour révéler leur crime s'expliquent de la même manière. C'est que la terreur, la haine et la vengeance sont de vrais monoïdéismes. On en trouve un exemple chez Brofferio (3). Un autre fait de ce genre, concerne le président de Ségur, du Parlement de Toulouse. Une fois, en revenant de Paris, il se vit obligé de coucher dans un cabaret de village. Pendant la nuit il vit apparaître un fantôme couvert de sang, qui lui dit que son fils l'avait tué, coupé en morceaux, et enterré dans un champ ; il pria le président de veiller à ce que le meurtrier subît la punition méritée. On fit des recherches.

(1) Perty. — *Le monde visible et le monde invisible*, 70.
(2) *Mémoires de la comtesse palatine d'Ansbach*, I, 158.
(3) Brofferio. — *Pour le spiritisme*, 322.

on constata la réalité des faits, et le fils fut exécuté. On pourrait dire que ce n'est point ici un cas de spiritisme, mais simplement un rêve rétrospectif dramatisé ; la suite de l'histoire prouve le contraire. L'assassiné apparut encore une fois au président et lui demanda de quelle manière il pouvait lui prouver sa gratitude. « Avertis-moi de l'heure de ma mort, pour que je puisse m'y préparer », lui dit le président. Le fantôme lui promit de l'avertir huit jours d'avance ; quelques années après on frappa, une nuit, à la porte d'entrée, avec véhémence, mais on ne vit personne. Après le troisième coup, le président sortit lui-même et il vit alors le fantôme qui lui annonça sa mort au bout de huit jours. Il fut tué en effet, dans sa propre maison, par l'amant de la femme de chambre qui guettait son rival et qui s'était trompé de personne (1).

L'histoire des revenants mentionne souvent les fantômes en relation avec des trésors enfouis. Les trésors sont en effet bien qualifiés pour fasciner les dernières pensées d'un mourant. Stilling nous raconte qu'un certain fantôme se montrait à différentes reprises à un jeune homme, pour lui enjoindre de creuser la terre près d'une pierre dans la prairie, lui disant qu'il trouverait là de l'argent enfoui. Dans ce cas-ci, c'est le fantôme lui-même qui explique la théorie du monoïdéisme en disant qu'il ne pouvait trouver du repos parce qu'il s'était attaché par la pensée à cet argent en mourant. Ce cas a encore un autre côté intéressant en ce que le fantôme se comporte, par rapport à ses effluves odiques, comme le ferait un homme vivant. Le jeune homme résista à la prière du fantôme et, là-dessus, « le fantôme fit jaillir du feu du bout

---

(1) Daumer. — *Le monde des Esprits*, II, 58.

de ses doigts » (1) ; c'est tout à fait ce que Reichenbach avait observé chez les sensitifs quand ils étaient vivement émotionnés. De pareils petits détails caractéristiques confirment pour le connaisseur la vérité du récit, tandis qu'ils ne sont pour le sceptique que des accessoires créés par une imagination fantaisiste.

Il est donc vrai que les monoïdéismes conçus au moment de la mort et emportés dans le nouvel état de l'Au-delà, s'y traduisent en actions, tout aussi bien que les monoïdéismes artificiels, suggérés par un hypnotiseur comme ordre posthypnotique. Le sujet qui a reçu cet ordre durant son sommeil hypnotique, ne se rappelle absolument de rien à son réveil ; mais, quand l'heure fixée pour l'exécution de cet ordre arrive, il l'accomplit comme un automate sans se rendre compte du motif qui le fait agir. La même chose doit arriver pour le défunt. Il poursuit l'impulsion reçue par son monoïdéisme, et cela sans que cette action participe ou porte préjudice à son mode d'existence dans l'Au-delà. Ceci expliquerait l'état rêveur et somnolent que nous remarquons dans les allures de tout être monoïdéisé, soit qu'il s'agisse d'un somnambule naturel ou d'un hypnotisé, d'un double extériorisé ou du fantôme d'un désincarné. Nous pouvons dire, psychologiquement parlant, que ce n'est pas plus important pour un mourant de passer de la vie à la mort, que ce n'est pour un hypnotisé de passer du sommeil au réveil ; notre ignorance seule est la cause de la terreur que nous inspire la mort.

Citons un exemple : Un certain Sön Strömberg mourut à New-Stockholm (Canada), le 31 mars 1890, laissant une femme et trois enfants. Ses dernières paroles, adressées au

---

(1) Stilling. — *Théorie sur le monde des Esprits*, 235-261.

prêtre qui se trouvait à son chevet, furent de prier sa femme de ne pas oublier de faire part de sa mort aux parents, demeurant à Jemtland en Suède. On n'en fit rien, ne possédant pas leur adresse, mais le défunt se comporta comme on pouvait s'y attendre, vu son monoïdéisme emporté dans l'Au-delà. Trois jours après sa mort — le 3 avril 1890 — une dame qui demeurait dans la maison de M. Fiedler, à Gothenbourg (Suède), écrivit automatiquement ces deux mots : « Son Strömberg ». M. Fiedler se trouvait en Angleterre à cette époque et n'eut connaissance de ce fait que le 2 juin. Quelques jours après, il arrangea dans sa maison une séance spirite à laquelle prirent part le Conseiller d'Etat Aksakow, le professeur Butlerow, le général Galiano, le Dr Elliot, M. Fiedler et sa famille. Pendant qu'on causait de photographies spirites, on reçut automatiquement la communication suivante d'un « Esprit » qui prétendait être mort en Amérique. « Strömberg vous prie de faire part à sa famille qu'il mourut le 13 mars — non, c'est une erreur — à Wisconsin — non, je crois que c'est encore faux. J'ai oublié de vous dire précédemment qu'il m'avait dit avoir vécu à Jemland — non, ce n'est pas cela. Y a-t-il chez vous un endroit qui s'appelle comme cela ? Enfin il est mort quelque part et il a laissé une demi-douzaine d'enfants — c'est faux — et une femme, qui vivent en Amérique. » On pria alors l'intelligence qui donnait ces renseignements de dire l'adresse de la femme. La communication continua : « Non, il est mort en Amérique, mais ses parents vivent quelque part dans ces parages ; j'ai oublié l'adresse, je vous la procurerai demain, je n'y ai plus songé. » Revenant à la photographie des esprits, dont il avait été question avant cette communication, on reçut en réponse qu'il fallait faire un essai le lendemain et qu'alors on amènerait Strömberg. Le lendemain

quand, au courant de la séance, on souleva le rideau du cabinet, tous les assistants virent très distinctement à la lueur d'une flamme de magnésium, le médium assis en transe et, derrière lui, la tête et les épaules d'un homme étranger. On sut, par l'écriture automatique, que c'était Strömberg qui restait derrière le médium et les erreurs de la communication du jour précédent furent en même temps corrigées. Strömberg, disait-on dans cette nouvelle communication, n'était pas né à Wisconsin, mais à New-Stockholm ; il n'était pas mort le 13 mars, mais le 3 ; ses parents ne se trouvaient pas à Jemland, mais à Jemtland et il avait trois enfants.

Me rapportant au compte rendu de M. Fiedler (2), je tiens seulement à constater que les renseignements pris confirmèrent l'exactitude des communications et que la photographie prise du fantôme de Strömberg et envoyée en Amérique, fut reconnue comme étant très ressemblante ; seulement Strömberg n'avait pas porté de barbe, telle qu'on la voyait sur la photographie. Cette remarque est très importante pour l'étude des matérialisations. Dans une amputation, le patient a le sentiment de l'intégrité du membre amputé (1) ; le somnambule, présent à l'amputation, voit le membre intact après l'amputation ; le magnétiseur peut agir sur le membre fluidique. Dans le cas présent nous voyons que la barbe, coupée par Strömberg de son vivant, existait quand même dans son état astral. Tous ces phénomènes prouvent que le corps astral est le véritable porteur de la force vitale et qu'il ne se ressent pas plus de la perte d'un membre que de la perte du corps entier. Relevons encore, dans le cas mentionné ci-dessus, combien l'esprit qui dicte la communica-

(1) Fiedler. — *Les morts vivent.*

(2) Du Prel. — *La doctrine monistique de l'âme*, l. V.

tion semble encore terrestre ! Il est resté brouillon comme de son vivant et la mort n'a rien changé à son caractère. A la seconde séance il amène Strömberg et celui-ci se trouve encore sous l'impression de l'idée fixe qui le hantait avant de mourir. Combien le passage de la vie à la mort semble insignifiant et comme la vie dans l'Au-delà paraît être semblable à celle-ci !

Prenons un autre exemple ! Je viens de remarquer plus haut que le somnambule naturel se met à l'œuvre pour convertir en action ses idées, s'il s'est endormi sous l'impression d'une forte auto-suggestion qui le tourmente. Si donc le passage de la vie à la mort est de si peu d'importance, il serait tout naturel d'admettre qu'un monoïdéisme pareil ne serait pas annulé non plus après la mort. Le cas suivant tendrait à le prouver : Un ouvrier sans éducation, un nommé James, qui n'avait fréquenté l'école en Amérique que jusqu'à l'âge de 13 ans, remarqua par hasard, en 1872, qu'il possédait un don remarquable pour l'écriture automatique. Au mois d'octobre de la même année, il écrivit une communication adressée à lui-même, soi-disant de la part de l'écrivain Charles Dickens, mort en Angleterre en 1870, qui le priait de lui vouer tout son temps à partir du 15 octobre, pour qu'il pût, par l'entremise de sa médiumnité, terminer son roman inachevé : *The Mystery of Edwin Drood*. Le roman ainsi complété au moyen de l'écriture automatique, et par l'entremise d'un homme sans éducation, fut imprimé à Bratteborough, en 1873. Un des grands journaux de New-York envoya un rapporteur pour faire l'enquête et celui-ci constata, dans un rapport de huit pages, que pour les figures typiques, le style, la tournure de phrases caractéristique, voire même pour l'orthographe, de même que pour la description minutieuse des places à Londres, il avait trouvé que cela et

tout l'ensemble correspondaient exactement à la première partie de l'œuvre commencée par Dickens (1). D'autres ont cru y trouver une différence de style ; il n'y a rien d'étonnant à ce que les productions inspirées soient teintes un peu de l'esprit du médium. Quant à moi personnellement, je ne puis émettre mon opinion ; l'édition du livre est épuisée et je n'ai pu me le procurer. Mais quand je juge ce cas psychologiquement, je suis frappé du fait, que Dickens ayant travaillé à cette œuvre jusque deux heures avant sa mort, il a, très probablement, emporté ce monoïdéisme avec lui dans l'Au-delà ; car ces quelques heures qui séparaient un état de l'autre et le peu d'importance que présente le passage de la vie à la mort, n'auraient pas pu influencer cet esprit travailleur plus que ne le ferait le simple repos d'une nuit terrestre.

Les conditions sous lesquelles les monoïdéismes, les autosuggestions et les suggestions étrangères s'accomplissent, sont donc identiques pour les somnambules et pour les fantômes. Si je donne à un hypnotisé l'ordre posthypnotique de venir me voir dans huit jours, il le fera sans se douter seulement de la cause qui le fait agir. Si donc je fais la suggestion à un mourant de se montrer à un certain temps et dans un lieu précis, il emportera avec lui cette suggestion et il la réalisera. On n'a pas encore tenté cette expérience ; mais nous possédons de nombreux exemples, que des amis se sont promis de se montrer après la mort à celui qui survit, et nous voyons qu'en beaucoup de cas ils ont tenu parole. Plusieurs de ces cas se trouvent notés dans les *Fantômes des Vivants*. Il est certainement plus fréquent de ne pas les voir

(1) Hager. — *Solutions médiumniques de problèmes scientifiques*, et Aksakow, 380-382.

se réaliser, mais ces exceptions confirment la règle. Car de pareilles promesses ne peuvent devenir un monoïdéisme que si elles sont faites sur le lit de mort, ou tout au moins si on les rappelle à la mémoire à ce moment suprême. Cela est rare, car nous sommes ordinairement préoccupés de toute autre chose et de toutes autres idées au moment de quitter la terre.

Quand Estella, l'épouse de Livermoore à New-York, fut sur le point de mourir, voyant la douleur intense de son mari, elle exprima le désir ardent de pouvoir apparaître à son mari après la mort. Ni l'un ni l'autre ne croyaient au spiritisme et ils considéraient même cette séparation comme étant éternelle. Le médecin de la famille parla du spiritisme à Livermoore qui méprisa cette consolation. Comme cependant il avait une grande vénération pour son médecin, il se décida un jour à le suivre chez le médium Kate Fox, si célèbre plus tard par les expériences que William Crookes fit avec elle. Ces séances eurent lieu dans quatre maisons différentes, chez lui et ailleurs, mais il était presque toujours seul avec le médium. Pendant une de ces séances, des coups frappés dictèrent ces mots : « Je suis ici présente comme forme ». Là-dessus une boule de feu se montra avec un bruit de crépitation ; bientôt la boule prit la forme d'une tête voilée, puis la forme tout entière d'Estella fut visible. Livermoore ne lâcha pas les mains du médium durant tout le temps de la transformation. Le fantôme posa la tête sur ses épaules et ses cheveux couvrirent son visage. Elle resta visible pendant toute une demi-heure. Le fantôme passa devant une glace et l'on vit son image s'y réfléchir ; il ne pouvait donc pas être question d'une hallucination. Il commençait alors à pleuvoir à verse et le fantôme d'Estella déclara qu'elle ne pouvait plus rester à cause des change-

ments dans l'atmosphère. Livermoore prit part à 388 séances au courant de six années et il vit 16 fois la forme d'Estella (1).

Schlichtergroll, dans sa nécrologie de l'année 1795, nous raconte un cas intéressant qui prouve que les fantômes peuvent faire naître des rêves artificiels, tout comme le font les vivants au moyen des forces occultes. Un certain Klockenbring perdit par la mort, à Hanovre, son ami Strube en 1776. Ils s'étaient souvent entretenus sur l'état de la vie après la mort et ils se promirent que celui qui mourrait d'abord, apparaîtrait au survivant. Bientôt après la mort de Strube, Klockenbring rêva qu'on lui remettait une lettre de Strube dans laquelle celui-ci lui écrivait : « Cher Klockenbring, il y a, en effet, une vie après la mort, mais elle est tout autre et bien meilleure que celle que vous et moi avons supposée. Adieu ! » Puis en postcriptum : « Ne vous imaginez pas que c'est un rêve que vous faites, je vous avais promis de vous donner de mes nouvelles après ma mort et ceci est le seul moyen à ma disposition pour communiquer avec vous (2). »

Lord Brougham raconte dans ses *Mémoires* qu'il avait conclu un pacte semblable avec un de ses camarades d'Université. L'ami partit pour les Indes et Brougham l'avait complètement oublié. Un jour qu'il prenait son bain, il vit le fantôme de son ami devant lui et il s'évanouit. De retour à Edimbourg, il reçut une lettre qui annonça la mort de son ami qui était mort le jour même où Lord Brougham avait vu son fantôme (3). Il est évident que l'ami se sera rappelé de sa promesse au moment de la mort et si les cas de ces appa-

(1) Owen. — *The debatable Land*, I, 262-264.
(2) Happach. — *Sur le mode d'existence dans la vie future*, 142-146.
(3) Brofferio. — *Pour le spiritisme*, 154.

ritions sont encore relativement rares, ce n'est peut-être pas parce que les mourants ne se rappellent pas de leur promesse, mais plutôt parce que les conditions de visibilité sont difficiles à remplir.

Si donc nous voyons les auto-suggestions des mourants se réaliser après la mort, c'est qu'il y a, sans nul doute, une force tendant à se manifester, inhérente dans chaque pensée, comme nous l'avons observé en étudiant les forces psychiques des vivants. Ceci ne prouve pas cependant que l'état psychologique du défunt se borne exclusivement à poursuivre son monoïdéisme. Ce n'est qu'un phénomène accessoire, comme l'exécution d'une suggestion posthypnotique au courant de la vie quotidienne. Il est même douteux que la conscience du défunt prenne part à la réalisation de ce monoïdéisme, pas plus qu'un somnambule naturel n'a conscience du travail qu'il exécute durant son sommeil. Le monoïdéisme d'une personne peut la conduire dans l'Au-delà durant son sommeil normal, c'est-à-dire qu'il peut dégager ses facultés occultes, sans que sa conscience cérébrale en ait notion ; de même que le monoïdéisme d'un « Esprit » peut le conduire sur terre sans que sa conscience s'en rende compte. La réalisation d'un monoïdéisme posthume n'est peut-être qu'un rêve de l'Esprit.

L'état psychologique des défunts ne peut donc devenir pour nous un fait expérimental — au moins quant à présent — qu'autant que leurs pensées ne sont pas encore détachées de la terre et y retournent quelquefois. Mais bien des choses se passent encore dans l'âme du défunt, dont nous n'avons aucune connaissance ; nous ne pouvons donc pas tirer des conclusions définitives sur leur sort, ni sur leur genre de vie dans l'Au-delà par les observations défectueuses qui sont à notre disposition. Et c'est cependant là le grave

défaut des spirites. Au lieu de considérer le spiritisme comme une des branches de l'occultisme, ils ne consultent que cette seule branche et ils basent leurs vues de l'Au-delà exclusivement sur les enseignements qu'ils y puisent. Et cependant elle ne suffit pas même pour expliquer les phénomènes physiques ; car un fantôme qui revient dans un milieu qui ne répond plus à sa nature, se trouve limité dans ses mouvements par les lois physiques qui y règnent. Nous ne possédons donc pas un spiritisme qui nous donne la clef de l'Au-delà ; nous n'avons qu'un spiritisme qui nous renseigne sur les phénomènes qui relient les deux mondes.

Le philosophe Hartmann a également commis la faute de vouloir expliquer l'Au-delà exclusivement par le spiritisme. C'est parce qu'il ne connaît que cette seule branche de l'occultisme et il confesse même n'avoir jamais tenté d'expériences.

Dans l'opuscule qui traite cette question (1), il fait un tableau horrible de l'Au-delà, tel qu'il serait si les phénomènes spirites étaient le résultat de manifestations des Esprits et il met alors sur le compte du spiritisme le fantôme qu'il a créé lui-même ; mais il doit mettre cette conclusion exclusivement sur son propre compte. Il part du principe erroné que les êtres de l'Au-delà peuvent se comporter dans notre sphère comme dans la leur, et il considère les idées qui les rattachent encore à la terre comme étant toute leur vie consciente. D'après la logique de Hartmann nous devrions aussi admettre que les coups frappés sont les seuls moyens de communication des Esprits, même dans l'Au-delà, tandis qu'ils n'étaient qu'un premier moyen d'entrer en

(1) Hartmann. — *L'hypothèse des Esprits dans le spiritisme.*

relation avec ce monde au début des manifestations spirites. Si nous appliquons cette logique-là à nos moyens de communications terrestres, les Européens devraient considérer les Américains comme des muets, puisqu'ils n'emploient que des petits coups électriques pour communiquer avec nous à travers l'Océan. Pour juger de la langue réelle de l'Au-delà, nous devons consulter d'autres branches de l'occultisme et nous trouvons alors la transmission de la pensée chez les hommes doués de facultés occultes ; ce serait bien là un langage digne d'être celui des Esprits. Il en est ainsi de toutes les conclusions que Hartmann tire du spiritisme ; elles sont fausses parce qu'elles sont basées sur l'ignorance du sujet qu'il traite.

Il est probable que dans le monde des Esprits — en tant que les défunts en font partie — il existe des gradations intellectuelles et morales, tout comme sur la terre ; car la mort ne nous convertit ni en saints ni en génies. Voilà pourquoi il est probable qu'il y a des esprits ignorants et savants ; il y en a qui connaissent les forces de leur élément et d'autres qui ne les connaissent pas, tout comme chez nous sur la terre. Nous ne pouvons donc pas nous attendre à les voir renseignés par inspiration sur les conditions qui leur permettent d'agir dans notre sphère physique. Ils seront tout aussi maladroits sous ce rapport que le sont les somnambules qui se servent de leurs facultés occultes dans l'Au-delà. Il est certain que nous pouvons nous transporter dans l'Au-delà, puisque nous sommes des esprits, même comme êtres terrestres ; mais, comme tels, nous n'en avons pas conscience et nous ne savons pas comment nous nous servons de ces facultés.

Les deux mondes sont au fond encore tout à fait séparés. Voilà pourquoi le spiritisme actuel porte l'empreinte de quel-

que chose d'indéfini, de défectueux, de trouble, de confus : on peut le considérer comme un essai élémentaire qui doit servir de commencement pour une union finale des deux mondes. Le progrès doit être favorisé des deux côtés et les esprits doivent y travailler aussi bien que nous autres ; en attendant on n'a pas encore fait un grand effort, ni d'un côté ni de l'autre.

Les sceptiques ont cependant tort de prétendre que les esprits se comportent niaisement. Ces messieurs commencent par nier l'existence des esprits, ensuite ils nous disent comment ils devraient être s'il en existe ! Ils qualifient donc le non-être. Pour juger les esprits, il faut se rappeler qu'ils sont restreints dans leurs mouvements par les lois physiques qui les empêchent d'élargir leur champ d'action. Quant aux niaiseries intellectuelles de leurs communications, qu'on rencontre en effet très fréquemment, ce ne serait pour moi qu'une preuve de plus que ce sont les produits des mortels désincarnés, puisque c'est certainement la sottise qui prévaut encore ici-bas.

Aussi longtemps que le spiritisme se trouvera encore dans les langes, un spirite sérieux se gardera bien de tirer des conclusions semblables à celles de Hartmann. Pour juger combien ces conclusions peuvent être trompeuses, on n'a qu'à considérer les phénomènes si extraordinaires et cependant si fréquents qu'on a nommés le « théâtre des revenants ». Ce sont des scènes entières de la vie d'un esprit qui se répètent toujours sous le même aspect et avec les mêmes personnes qui avaient pris part à l'événement.

Admettons qu'une enfanticide apparaisse à plusieurs reprises sur le lieu de son crime, portant l'enfant mort sur les bras. D'après la théorie spirite de Hartmann, l'assassin serait enchaîné sur le lieu de son crime ; mais pourquoi l'innocent

enfant le serait-il aussi ? Le spirite raisonnable se dirait que, la coupable étant morte avec le monoïdéisme du crime qui opprimait sa conscience, cette idée prend une forme posthume et se répète avec tous les détails qui s'étaient gravés dans sa conscience et où l'enfant tenait naturellement la première place.

Envisageons un cas plus compliqué : Un château hanté en Saxe, qui avait appartenu au comte Goldstein, possédait un vieux bâtiment, où, au dire des récits qu'on répétait, des scènes tragiques des temps reculés se représentaient dramatiquement. C'était un chevalier surprenant sa fille avec son amant et les poignardant tous les deux sur place (1). D'après la logique de M. Hartmann, le spirite serait obligé de croire que ces trois personnages étaient condamnés à jouer la comédie dans ces lieux pendant deux ou trois siècles consécutifs. L'explication rationnelle est plus simple. Il suffit qu'un seul agent ait conservé le souvenir de cette scène et, par ses facultés occultes qui tendent à réaliser les impressions monoïdéisées, il reproduit encore et encore les réminiscences sous une forme dramatisée. Dans la magie, tant chez les fantômes que chez les vivants, c'est toujours l'esprit qui a la primauté.

La meilleure preuve que c'est bien l'explication juste que nous avons donnée sur la cause du « théâtre des revenants », c'est que nous trouvons son analogue dans la magie opérée par les vivants, quand par exemple un homme qui se noie apparaît à ses parents ruisselant d'eau et que ceux-ci entendent en outre le hurlement de l'ouragan, parce que ce bruit, qui augmente son horreur, s'est gravé dans la conscience du mourant.

---

(1) Daumer. — *Le royaume des Esprits*, II, 291-299.

Nous trouvons encore chez Daumer un autre cas de ce genre. Une dame voulait entreprendre un voyage et une de ses parentes devait l'accompagner. Celle-ci devait venir la prendre en voiture à 4 heures du matin. La dame était toute préparée pour partir à l'heure indiquée et elle attendait sa compagne. Elle entend bientôt le piétinement des chevaux, le roulement de la voiture qui s'approche et qui s'arrête devant la maison. Elle entend la porte s'ouvrir; elle entend les pas de sa parente et le frôlement de sa robe. La parente entre dans la chambre, mais elle reste muette, ne salue pas la dame, ne répond pas à sa question et disparaît soudainement. La dame regarde par la fenêtre; il n'y a pas de voiture devant la porte. A la pointe du jour, un messager arrive et remet à la dame une lettre de la parente qui lui fait part de la cause qui l'a retenue chez elle (1). Voici donc un cas de télépathie, favorisée par l'état de la réceptrice dont l'esprit était tendu par l'attente, qui nous montre une personne vivante, dramatisant ses idées et leur donnant une forme plastique, accompagnée de manifestations physiques. Le cas est le même pour le « théâtre des revenants ». Les scènes n'ont pas d'autre réalité que dans la conscience de l'agent. Voilà pourquoi ces phénomènes ne prouvent rien par rapport à l'état de la vie future et les conclusions de Hartmann sont tout à fait illogiques.

Ici encore nous avons pu constater, en comparant ces deux phénomènes, que les facultés des vivants et celles des défunts sont identiques; c'est parce que l'homme, en employant ses facultés occultes, n'agit pas par son corps physique, mais par son corps astral et que celui-ci est le même dans les deux cas.

---

(1) Daumer. — I, 186.

Voilà pourquoi il est très difficile de discerner entre les cas animiques et les cas spirites. Mais je répète encore une fois que nous aurons beau donner l'extension la plus large à l'animisme, nous ne pouvons quand même pas nous passer du spiritisme. Admettons même que toutes nos expériences occultes puissent s'expliquer par l'animisme ; il arriverait quand même que l'*anima*, telle que la conçoivent nos physiologistes, ne suffirait pas pour nous les expliquer. L'*anima* qui pourrait *suffire* pour nous les expliquer serait déjà un esprit et nous pourrions alors tirer nos conclusions sur la vie future en l'étudiant dans ses fonctions.

Les phénomènes animiques ne peuvent se produire qu'au moyen d'une âme, possédant des forces magiques, capable de se séparer du corps et par conséquent survivant au corps ; elle serait donc immortelle. De cette manière nous posséderions le spiritisme dans l'homme même, et par l'effet de la survivance ou de l'immortalité de l'âme, le spiritisme transcendantal existerait quand même nous n'en aurions jamais eu de preuves. Mais il est très probable que nous pourrons en avoir ; car les fonctions occultes des vivants, produites par le corps astral, sont d'autant plus intenses que la vie physique se trouve supprimée ; et, quand la vie est supprimée entièrement au moment de la mort, il est tout naturel que le corps astral gagne toute sa liberté d'action. Aussi les faits spirites ont-ils été observés de tout temps et chez toutes les nations.

Quand on admet la réalité de l'animisme, — ainsi que c'est le cas chez Hartmann — il faut, comme conséquence logique, y inclure l'individualité métaphysique. Ceci nous débarrasse entièrement du matérialisme et Hartmann pourrait tout au plus y substituer un panthéisme doublé de l'individualisme. Hartmann, poussé par les concessions qu'il s'est

vu forcé de faire, a détruit son propre système et la tentative qu'il a faite de mettre l'animisme à la place du spiritisme a complètement avorté. On peut dire, en effet, que l'animisme, c'est-à-dire les manifestations des facultés occultes du corps astral extériorisé, c'est déjà le spiritisme. Cela a déjà été admis par Confucius, qui, reconnaissant le monoïdéisme comme étant le levier des facultés occultes, nous dit : « Celui qui emploie sa volonté sans distraction. devient Esprit par la concentration. » Voilà pourquoi l'animisme ne cesse pas avec la mort et le spiritisme ne commence pas à la mort ; tous les deux sont et l'un et l'autre, tantôt ici-bas, tantôt dans l'Au-delà.

Mais il est temps que le spiritisme sorte de la période des simples représentations, pour entrer dans celle de l'expérimentation scientifique dont, nous-mêmes, nous composerons le programme. Si des gens, sans notion aucune de la physique, entraient dans un laboratoire de physique pour y expérimenter, il est évident que la science en récolterait peu de fruits. Le résultat ne sera pas plus favorable si de simples curieux se rassemblent pour assister à une séance spirite et se bornent à constater les phénomènes qui s'y produisent. Ces phénomènes peuvent être des plus intéressants ; mais, n'ayant fait aucune étude à ce sujet, les assistants ne savent comment les expliquer

De simples observations ne suffisent dans aucune branche de la science ; il faut au contraire que nous adressions, par l'expérimentation, des questions à la nature et que nous la forcions à nous donner une réponse. Pour apprendre de quelle manière nous devons expérimenter, il faut que nous fassions, d'abord et de front, une étude comparée du somnambulisme et du spiritisme. Nous y rencontrerons un parallélisme de phénomènes qui nous montrent encore bien

des brèches, car on trouve des deux côtés un excédent de phénomènes qui ne cadrent pas dans la série. On ne peut cependant pas s'imaginer pourquoi il y aurait un excédent de forces dans la série de l'animisme, pourquoi les somnambules montreraient des facultés que les fantômes ne possèdent pas. Puisque la mort ne nous prive pas des facultés occultes et que, bien au contraire, elles gagnent en force, on pourrait plutôt s'attendre à voir l'excédent des forces dans le rang spirite ; c'est ce qu'on trouvera un jour quand on pourra expérimenter en tout temps, moyennant l'extériorisation artificielle du corps astral. Le corps astral constitue l'agent des deux côtés ; nous pourrons donc combler la lacune qui se trouve d'un côté, par l'excédent que nous trouvons de l'autre côté. Si nous rencontrons dans le somnambulisme des fonctions que nous n'avons jamais observées chez un fantôme et que nous voyons dans le spiritisme des phénomènes que nous n'avons jamais observés chez les somnambules, c'est seulement parce que les expérimentateurs n'ont jamais essayé de le leur demander. Si notre psychologie transcendantale était terminée et notre matériel spirite complet, alors nous trouverions que les phénomènes correspondraient des deux côtés et présenteraient une richesse d'observations, qui éclaireraient les ténèbres planant encore sur l'état de la vie future.

Ce ne serait pas seulement la psychologie, mais toutes les sciences naturelles qui profiteraient de cette manière d'expérimenter. Ces intelligences, quelle que soit leur nature, ne peuvent se manifester dans notre monde physique qu'en se servant des lois physiques et nous sommes loin de les connaître toutes.

Le mot « impossible », qu'on nous lance toujours quand on parle de ces expériences spirites, montre seulement que

les lois connues ne suffisent pas pour les expliquer ; elles sont donc accomplies moyennant d'autres lois inconnues jusqu'à ce jour. Mais comme il n'y a rien d'impossible en dehors des mathématiques pures, il faudrait que ce mot n'existât pas pour un physiologiste, car pour lui tout doit dépendre exclusivement de l'expérience. Il ne doit diriger sa critique que contre la méthode d'investigation ; mais, aussitôt qu'il a constaté le fait, il n'a plus le droit d'user de la critique ; il faut au contraire qu'il avoue qu'il se trouve devant une loi nouvelle qui a créé un phénomène réel, donc possible.

Dans la bouche d'un physiologiste, le mot « impossible » devient un vice intellectuel ; il peut seulement se permettre de supposer que le phénomène a été mal observé ou que le récit a été dénaturé. Si ces cas ne peuvent s'expliquer, il doit avoir le courage de capituler devant le fait, ce qui ne peut lui coûter, s'il n'a pas la prétention d'être omniscient. Sous ce rapport, le Pape a malheureusement beaucoup de collègues parmi les savants !

Le spirite, qui ne se base pas sur la science et sur la souveraineté de la loi causale, tombe dans la superstition, et le physiologue, qui nie *a priori*, tourne à l'incrédulité dont nous pouvons constater les suites désastreuses sur toute la ligne de l'histoire des sciences.

Le physiologiste doit se dire que le phénomène le plus incroyable doit, quand même être basé sur une loi de la nature, car c'est son devoir d'être l'ennemi déclaré du miracle. Voilà pourquoi les physiologistes, s'ils se rendaient compte de la tâche qui leur incombe, devraient être les visiteurs les plus assidus des séances spirites ; car, justement parce que les phénomènes qu'on y observe ne peuvent être des miracles, ils doivent être le produit d'une physique inconnue. Ces séances devraient donc les intéresser au plus haut degré ; ils pour-

raient y étudier une masse de phénomènes qui enrichiraient leurs connaissances et élargiraient leurs vues scientifiques. Le physiologiste qui s'abstient de fréquenter ces séances se barre la route *dans son propre domaine.*

Les faits sont d'autant plus instructifs, qu'ils cadrent moins avec nos théories. Le spiritisme n'y cadre pas du tout; raison de plus de l'étudier. On a bien tort de le craindre. Ce n'est pas le surnaturel que nous y trouverions, ce n'est que le transcendant; nous n'y trouvons pas des miracles, seulement une causalité inconnue; pas du mysticisme, seulement de l'inexploré; ce n'est pas même de la métaphysique, c'est seulement métaphysique.

Le développement historique de la question de l'immortalité nous a montré les peuples civilisés, partant d'une conviction religieuse profonde et aboutissant de nos jours à une incrédulité presque générale; ce qui prouve que la solution du problème n'a pas été satisfaisante. Aussi longtemps que l'humanité se contentait de la religion que lui enseignait l'Eglise, elle n'avait pas besoin de preuves, les dogmes lui suffisaient. La science, en se développant, entra en conflit avec la religion et quelques siècles ont suffi, comme Draper l'a démontré (1), pour repousser de plus en plus le dogme et faire triompher la science sur toute la ligne. Mais la science a, vis-à-vis de ces problèmes, un devoir qui n'implique point de conflit; elle soutient que le dogme n'a aucune raison d'être, puisque la vérité ne doit pas être crue aveuglément et qu'elle doit être prouvée. Il est vrai que l'Eglise conteste que l'intelligence humaine soit capable de concevoir les mystères chrétiens à un point de vue que Tertullien

(1) Draper. — *L'histoire des conflits entre la religion et la science.*

a défini en disant de la résurrection du Christ qu'elle était impossible, donc certaine : *Certum quia impossibile.* Mais l'humanité s'est habituée peu à peu à la nourriture plus substantielle que lui présente la science et il est évident qu'elle ne se contentera plus du *Credo quia absurdum*. L'humanité demande dorénavant des connaissances exactes, même s'il fallait leur sacrifier ce qu'on considère maintenant comme des vérités et entrer dans une de ces périodes de transition où l'on repousse le dogme avant que la science lui ait trouvé un équivalent.

C'est là à peu près le signe de nos jours. Cet oncle qui, en prenant congé de son neveu partant pour aller étudier la théologie, lui dit : « Quand tu auras trouvé une certitude absolue, fais-le-moi savoir sans tarder », a prononcé les vues actuelles sur la théologie.

Nous respectons toujours la morale élevée de l'Evangile, mais nous ne nous intéressons plus à ces questions théologiques et ces subtilités sur lesquelles on discutait dans les Conciles durant des siècles et qui ont été la cause qu'on a versé tant de sang. Nous avons bien fait de nous en désintéresser, car ces questions n'ont aucun rapport avec la véritable religion. C'est un signe très caractéristique que, dans le livre le plus ancien sur Faust, Méphistophélès défend à Faust de lire la Bible ; en revanche il lui permet de s'entretenir sur des questions religieuses, sur le purgatoire, les conciles, les messes, les cérémonies, etc. (1). Il veut le préserver de la piété, mais non pas de la théologie. Sous ce rapport, Méphistophélès tombe d'accord avec le pape Célestin auquel on attribue la phrase suivante : « Quand je lis l'Evangile, je ne comprends plus la théologie, et quand j'étudie la théolo-

(1) SCHEIBLE. — *Le cloître*, II, 83.

gie, je ne comprends plus l'Evangile. » On a sapé les supports théologiques de la morale, mais pas pour nuire à la morale elle-même, car, au contraire, on sent généralement le besoin de lui trouver des supports plus solides. L'immortalité, — sans laquelle on pourrait bien prêcher la morale, mais non lui donner une base — est un de ces supports. L'humanité n'est pas encline à se contenter d'une croyance aveugle en l'immortalité, mais si on pouvait lui en offrir une, fondée sur des preuves scientifiques, elle la saluerait avec bonheur. Cette preuve cependant ne serait complète que si l'on pouvait démontrer que la réalité de l'immortalité et le « Comment » de la vie future, sont basés sur les mêmes prémisses.

A ces conditions-là on comprend l'incrédulité de nos jours ; car l'Eglise ne donne aucune preuve de l'immortalité et elle reste à court pour la définition de la vie future. Contrairement à la science, elle ne s'est pas encore affranchie de l'erreur géocentrique et anthropocentrique ; elle concentre le salut universel sur l'humanité terrestre ; elle reconnaît à l'homme seul, parmi les créatures de l'univers, une nature métaphysique. Ces vues ne sont plus justifiées vis-à-vis de la doctrine de l'évolution et de la psychologie animale. Elle aussi aura au cours des temps sa psychologie transcendantale ; car la nature est un tout complet et il est évidant que tout dans la nature a son côté métaphysique et son côté physique.

L'Eglise a encore eu le grand tort de ne pas se contenter de poursuivre son but idéal, mais au contraire, de tâcher d'étendre son pouvoir temporel et de mettre l'humanité sous sa domination.

L'intérêt de la morale exige, en outre, que le bien-être dans la vie de l'Au-delà dépende de notre propre effort mo-

ral, tandis que les prêtres de toutes les religions ont tâché que ce soient eux qui fonctionnent comme intermédiaires entre Dieu et les hommes ; l'obéissance envers l'Eglise compte comme plus méritoire que la morale, et le salut éternel est censé dépendre des Grâces accordées par l'Eglise. Il est vrai que déjà beaucoup de prêtres reconnaissent le tort fait à la religion et à la morale par l'Eglise, et la réformation radicale qui se prépare sous la parole : « A bas Rome », se développera en son temps. L'Eglise continue cependant à soutenir des prétentions qui sont contraires à la religion et à la morale.

J'ai vu, il y a quelques semaines, un document intéressant de ce genre, décorant le mur d'une chambre. C'était la photographie du Pape, debout sous un baldaquin, la tête surmontée d'une triple couronne et la main levée comme pour bénir. On lit sur l'image en caractères imprimés : « O saint Père ! Je vous prie, humblement agenouillé aux pieds de votre Sainteté, de m'accorder votre bénédiction apostolique et les indulgences complètes à l'heure de la mort pour moi et toute ma parenté, jusqu'au troisième degré inclus. » — Le sceau papal se trouve apposé sous la requête, ainsi que, en langue latine, le sanctionnement de la requête qui est datée, *Ex ædibus Vaticanis*, le 4 déc. 1874. La signature est illisible, mais elle est suivie du mot : *Episcopus*. J'ai vu, il y a quelque temps, un document semblable, suspendu au mur dans la maison d'un bourgeois de Munich. Je ne connais pas le prix de ces paperasses ; mais je sais très bien que j'aurais maille à partir avec la police si je lançais de pareils documents dans le commerce ; ils seraient cependant tout aussi efficaces que ceux-ci fabriqués au Vatican.

On voit par là que la vente des « indulgences », qui a disparu du marché depuis le temps de la Réforme, n'a fait que changer de place en se cachant derrière les murs du

Vatican. On fait toujours encore dépendre le salut dans l'Au-delà, des intercessions et des grâces vénales de l'Eglise. Si l'on ajoute à ces « signes des temps » qu'on voit annuellement un flot de millions sous l'enseigne du « denier de Saint-Pierre », couler vers Rome, alors on a bien le droit de dire que le christianisme a perdu le trait idéal de son caractère original ; et cela par le développement des pouvoirs temporels de l'Eglise. Le « successeur du Christ » est devenu le « Directeur de la Banque du Vatican » ; on ne dit plus : « Pais mes agneaux » mais on dit : « Tonds mes brebis ! »

Vu ces circonstances critiques, la tendance à séparer du dogme la question de l'immortalité fut un effort salutaire et la morale gagna en même temps une base plus solide. Ce fut la philosophie qui se chargea de la besogne, sans cependant rompre tout à fait avec le dogme, qui, pour la scolastique du Moyen Age, est toujours encore un *Noli me tangere.* Nous voyons même, dans la *Théodicée* de Leibnitz, combien il est dangereux de subordonner la raison à la foi. La philosophie s'est émancipée depuis lors, mais elle n'a cependant pas réussi à rendre populaire la croyance en l'immortalité. Elle n'y réussira pas, aussi longtemps qu'elle se laissera influencer par la théorie néfaste de Descartes qui ne voit dans l'âme qu'une entité pensante ; car, si elle n'est que cela, nous nous trouverons toujours devant l'énigme indissoluble pour comprendre de quelle manière cette substance métaphysique peut s'unir à un corps physique pour ne former qu'un seul être.

La seule voie à suivre pour atteindre le but c'est celle qu'on vient de choisir, l'expérimentation scientifique. Il faut tâcher de trouver l'âme dans l'analyse de la conscience cérébrale ; mais ce sera là peine perdue, parce que les fonctions de la conscience cérébrale sont trop exposées à être mises en

doute par le raisonnement matérialiste. On ne peut pas découvrir l'œil en analysant les lunettes, et l'on ne peut pas trouver l'âme en analysant la conscience cérébrale, qui est sa lunette terrestre. La conscience change selon l'organisation. Elle dépend, dans son ensemble, du nombre et de la nature des sens, ainsi que du cerveau ; elle est par conséquent une fonction corporelle. La conscience n'est donc pour l'âme qu'une puissance négative. Nous ne pouvons pas nous représenter quel sera le contenu de cette conscience dans l'Au-delà ; mais quand même nous aurions une réponse à cette question, il est certain qu'une abstraction pensante — la tête d'ange ailée, sans corps — serait incapable d'agir.

Une doctrine, capable de satisfaire aux exigences de la science, devrait éliminer toutes ces difficultés ; c'est ce que fait l'occultisme. Le physiologiste même peut se familiariser avec un Au-delà, qui touche de si près à notre monde actuel et qui ne se trouve qu'au delà des barrières élevées par nos sens ; un Au-delà où nous n'entrerons pas d'une manière mystérieuse, mais où nous nous trouverons quand, après la mort, notre participation inconsciente avec le Grand Tout de la nature deviendra pour nous un fait conscient. Il peut sympathiser avec un Au-delà auquel nous n'avons pas besoin de nous adapter, mais dans lequel nous nous trouvons déjà inconsciemment de notre vivant. Il peut se familiariser avec l'existence des esprits que la mort ne change pas et qui n'ont rien acquis de nouveau ; qui ne font que garder ce qu'ils possédaient déjà de leur vivant ; c'est-à-dire : un corps astral, une conscience transcendantale et des facultés occultes. Il peut et il doit en convenir, que notre état dans l'Au-delà dépendra de l'usage que nous avons fait de notre existence terrestre ; car la loi de la conservation de la force ne peut pas être anéantie par la mort.

Ce serait là une doctrine psychologique qui comblerait toutes les lacunes des précédentes. D'abord l'union de l'âme avec le corps n'est plus une chose arbitraire quand le corps est moulé dans la forme du corps astral et que l'âme est le principe organisateur du corps. L'âme n'est pas créée à la naissance du corps, elle n'est qu'incorporée ; elle n'est pas détruite par la mort, elle n'est que désincarnée. Ce n'est que par un effet d'optique que nous disparaissons pour nos parents à l'heure de la mort. Cette doctrine démontre que la réalité de l'immortalité et l'état de la vie future sont basés sur les mêmes prémisses. Le corps astral quitte le corps physique au moment de la mort, et, délivré des entraves de la matière, il dispose librement de ses facultés occultes qui, durant la vie terrestre, n'étaient que latentes et réprimées.

Jacob Böhme explique la magie comme étant un essai de l'homme pour se mettre en relation avec l'essence de la nature sans employer les moyens physiques. Cela ne peut s'effectuer qu'au moyen de l'essence de l'homme, c'est-à-dire par son corps astral.

La magie est donc une anticipation de l'état futur dans l'Au-delà. L'usage illimité des facultés occultes nous garantit une vie future bien supérieure en capacités et en jouissances que ne l'est notre vie terrestre. Héraclite avait donc raison de dire : « Quand nous vivons notre vie actuelle, alors l'âme est morte et enterrée dans le corps ; mais, quand nous mourons, c'est le contraire, l'âme renaît à la vie réelle. » Nos somnambules disent exactement la même chose qu'Héraclite ; et leur jugement a de la valeur, car ils se trouvent dans un état qui est une anticipation de la vie future. Une des somnambules de Kerner disait : « Le sommeil magnétique n'est rien moins qu'un sommeil ; il est au con-

traire la lucidité la plus complète (1). » Il arrive dans le sommeil magnétique, à peu près et passagèrement, ce qui arrive définitivement au moment de la mort : La vie se concentre dans le corps astral en même temps que la vie physique est supprimée. C'est, en principe, un état identique à la mort ; et c'est justement parce que les somnambules s'en aperçoivent, qu'ils ne craignent pas la mort ; bien au contraire, quand elle se présente, tout leur être exprime l'extase et le ravissement (2). L'Eglise ne peut, en aucune façon, comparer sa doctrine abstraite aux preuves palpables que présente la nôtre. l'Au-delà de l'Eglise est un lieu imaginaire, un Ciel chimérique ; elle ne peut rien nous dire sur l'état de la vie future et, si elle risque une définition, c'en est une qui ne satisfait ni notre intelligence, ni nos aspirations morales. Ces conceptions de l'Eglise sont absolument incapables d'être développées, tandis que la doctrine de l'occultisme, basée sur les expériences scientifiques, est éminemment apte à progresser ; car chaque nouvelle découverte, chaque nouvelle expérience, dans le domaine du somnambulisme, de la magie, du spiritisme, ou dans les extériorisations odiques, peuvent nous renseigner et nous éclairer sur les problèmes de l'immortalité et de la vie future.

Du haut de ces sommets où nous conduit cette doctrine sur l'âme, nous voyons se dissiper les ténèbres, qui jusqu'ici ont enveloppé la question sur l'avenir de l'Univers et sur la destinée future de l'homme. La science met à la place de la création du monde *ex nihilo*, son développement progressif. Elle peut même s'arrêter un moment pour adopter les vues des mystiques qui disent que l'état primitif de l'Univers

---

(1) Kerner. — *Histoire de deux somnambules*, 87.
(2) Kerner. — *Histoire de deux somnambules*, 313.

était différent de l'état actuel, que notre monde physique est un produit matériel d'un monde transcendantal et que l'homme n'est qu'une forme passagère, une matérialisation d'un être transcendantal. Si nous embrassons les temps à venir, il semble que l'idée la plus élevée que nous puissions concevoir de l'évolution dans la nature, c'est la loi du progrès, basée sur la conservation de la force, embrassant non seulement la nature terrestre et physique, mais s'étendant à toute la nature, y compris la transcendantale. C'est ce que Spencer a développé dans une de ses meilleures œuvres (1). La nature transcendantale et le côté transcendantal de l'homme seraient donc destinés à se fondre peu à peu avec la nature physique et matérielle. Les progrès de la science devraient insensiblement atteindre les profondeurs occultes de la nature, et la conscience humaine, en progressant, s'enrichirait des forces occultes de l'Inconscient. Deux mondes séparés — l'Ici-bas et l'Au-delà — devraient, au cours de l'Evolution, se fondre en un seul Univers.

Nous observons chez l'homme, que sa nature et sa conscience transcendantales sont séparées actuellement de sa nature physique et de sa conscience cérébrale, et qu'un des côtés ne peut se manifester qu'aux dépens de l'autre, ce qui arrive par l'alternation de la naissance et de la mort. L'existence occulte et ses fonctions sont arrêtées par le processus de la matérialisation que nous appelons la naissance ; la mort les ressuscite, mais c'est en sacrifiant le corps physique. Cet état de choses devra se transformer insensiblement si l'évolution doit embrasser les deux côtés de notre être et commencer à les fondre en un tout complet. Or, voici ce qui arrive déjà.

---

(1) Spencer. — *Les principes de la philosophie.*

Nous voyons que le développement biologique de l'homme a été une gradation lente de l'organisation et un développement des sens, accompagnés d'un perfectionnement de la conscience. Quelques parties de sa vie inconsciente, par laquelle il est attaché à la nature universelle, font partie de sa conscience cérébrale et par celle-ci il appartient de plus en plus au monde transcendantal, qui de cette manière se transforme pour lui en monde physique. Nous voyons donc, au point de vue biologique, l'Ici-bas et l'Au-delà se transformer insensiblement et se fondre l'un dans l'autre. Nous menons déjà actuellement une vie commune avec la nature universelle, bien que ce ne soit qu'en partie que notre conscience cérébrale en ait notion. Notre essence occulte est dès à présent unie à la nature occulte universelle et nous appartenons déjà actuellement, bien qu'inconsciemment, au monde des Esprits. C'est à l'évolution qu'il appartient de développer le processus biologique au point de rendre consciente cette union inconsciente avec l'univers, jusqu'à ce que l'Ici-bas et l'Au-delà soient définitivement enlacés l'un dans l'autre.

Il y avait une période où les hommes, partagés en races et séparés par les océans, habitaient les différentes parties du monde. Le progrès historique a amené le rapprochement des différents pays et de leurs habitants, par les voies de communication ; l'humanité de l'avenir mènera une vie commune. Le temps arrivera où nous entrerons en relations avec les habitants des planètes voisines et finalement nous parviendrons, par une progression de notre vie physique et une absorption de celle-ci avec notre existence transcendantale, à produire une fusion des deux existences ; de sorte que l'homme de l'avenir mènera une vie commune avec les habitants de l'Au-delà.

On parle beaucoup de nos jours du « Surhomme » ; et c'est là, en effet, le but que se propose la nature, biologiquement et historiquement. Mais ce ne sera pas là le Surhomme de Nietsche, qui, au contraire, supprime et nie sa nature transcendantale. On ne tardera pas à reconnaître, dans ce « Surhomme » de Nietsche, un avorton de l'esprit humain ; le culte d'un « Philosophe », qui n'a exprimé aucune vérité nouvelle, ne peut être de longue durée. Cet écrivain a su donner à des platitudes avérées un semblant de profondeur, en les débitant dans un langage empoulé. Ces écrits n'auront une valeur réelle, comme lecture, que pour servir d'étude aux médecins des maisons d'aliénés.

Le véritable « Surhomme » sera celui qui réunira en une personne l'être transcendantal et l'être physique ; pour lui il n'y aura plus de changements, plus d'états transitoires, il aura triomphé de la naissance et de la mort. Nous pouvons, dès à présent, participer à l'état d'esprit du futur Surhomme en approfondissant le problème de l'immortalité au point de reconnaître la mort comme le plus grand bienfaiteur de l'humanité. Celui qui a atteint ce degré de science philosophique peut dire avec le poète :

Ille metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus.

Quant à ce que le progrès nous réserve encore et quel sera l'état définitif auquel il atteindra ; pourquoi cet état ne fut pas depuis le commencement ; pourquoi nous avions besoin de ce monde démoniaque dont les êtres pâtissent dans des ténèbres métaphysiques si profondes, qui sont surchargés de maux et de souffrances de tout genre et qui ne peuvent exister sans s'exterminer réciproquement ; pourquoi en général il y a « quelque chose » et non pas « rien » : ce

sont là des questions auxquelles seuls peuvent répondre ceux qui s'imaginent qu'un être, qui vient à peine de sortir du règne animal, est capable de sonder ou d'expliquer l'énigme de l'univers. Quant à moi j'y renonce, je ne veux pas devenir un Icare philosophique et c'est bien là le sort de tous ceux qui ont eu la témérité de vouloir parler des causes finales de l'existence.





EPILOGUE

J'ai traité de la « physique magique » et de la « psychologie magique » dans mon livre *La physique magique*. Logiquement, ces deux écrits auraient dû être suivis par la « magie spirite ». J'ai dû y renoncer et je n'ai pu le promettre pour plus tard ; car bien que je possède plus d'expériences dans ce domaine que tous les critiques réunis, qui, sans connaissance aucune du sujet qu'ils critiquent, s'imaginent pouvoir me donner des conseils, je ne considère cependant pas mes expériences comme suffisantes et je ne pourrais commencer à écrire une magie spirite que si je me trouvais dans les conditions avantageuses d'un Crookes qui eût la chance qu'un excellent médium se mît à sa disposition et lui permît d'expérimenter avec elle durant quatre ans. Comme il est fort douteux que cette chance me sourie, j'ai dû me borner à tirer de la magie les conclusions qui se rapportent à la question capitale pour l'humanité, c'est-à-dire au problème de l'immortalité.

C'est ce que j'ai fait dans le présent écrit. Le lecteur verra au moins que la magie forme la base scientifique du spiritisme, parce que l'agent magique, c'est justement l'homme intérieur et occulte — le corps astral — qui est tout ce

qui restera de nous après la mort. Le problème de la magie est donc au fond identique avec celui de l'immortalité ! Tous les deux sont soumis à la même condition, celle de l'extériorisation de l'homme psychique du corps physique. Cette séparation a lieu partiellement et provisoirement par la magie, totalement et définitivement à la mort. Le dernier mot dans la magie — le corps astral — est donc le premier mot de l'immortalité et du spiritisme. Le corps astral, avec sa conscience transcendantale, est l'agent dans les deux cas : tant dans les fonctions occultes des vivants, que dans le cas normal des fantômes spirites. Dans la magie des vivants, ces fonctions s'opèrent sans le secours du corps physique et dans le spiritisme elles s'effectuent sans la possession d'un corps terrestre. Les forces psychiques de l'homme sont par conséquent identiques avec celles des fantômes spirites, et elles sont soumises aux mêmes lois et aux mêmes conditions. Ces analogies prouvent, plus que toutes choses, que l'on ne peut parvenir à un résultat satisfaisant ni comprendre le spiritisme, si on l'étudie comme branche isolée. Voilà pourquoi, si le spiritisme tient à devenir l'une des branches de l'anthropologie, il devrait se proposer comme tâche principale d'étudier et d'exposer ces analogies. Et celui qui a l'intention de suivre ce conseil, doit commencer par l'étude de la magie.



TABLE DES MATIÈRES

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

